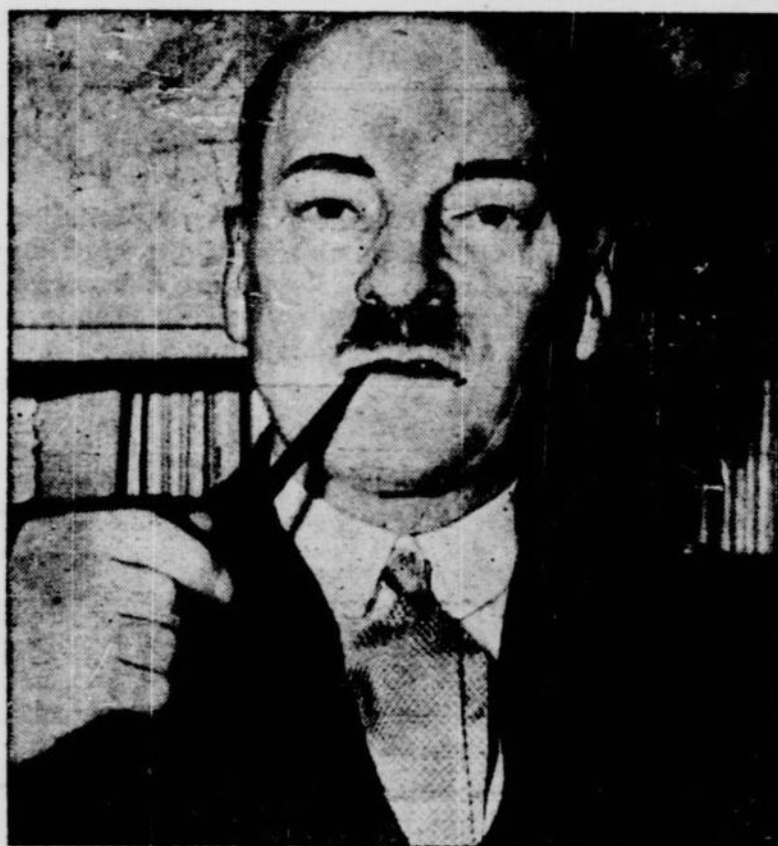


MAJORITE TRAVAILLISTE EN GRANDE-BRETAGNE



Le premier ministre CLEMENT ATTLEE semble assuré de reprendre le pouvoir en Grande-Bretagne car le parti travailliste s'est assuré dès la première heure une forte avance sur les conservateurs.

LONDRES, 24 — (PC) — Le parti travailliste, jouissant d'une majorité substantielle, proclame sa victoire, aujourd'hui, dans l'élection générale britannique. Environ 42 pour cent du vote est compté dans 266 des 625 districts électoraux. Le résultat donne au parti du premier ministre Attlee 163 sièges à la Chambre des communes, et 102 au parti conservateur de M. Winston Churchill. Le parti travailliste a donc une avance de 5 contre 3. Le parti libéral n'a remporté qu'un seul siège à date.

Malgré la défaite apparente, le parti conservateur refuse de concéder la victoire. Il semble bien que le parti libéral, le troisième parti en Grande-Bretagne, a subi toute la défaite. Les communistes non plus n'ont pas fait bonne figure. A la fin du comptage, hier soir, ils n'avaient pas réussi à faire élire un seul candidat. L'un des deux députés communistes à la dernière Chambre des communes, Phil Piratin, a été battu dans son comté. Des milliers de Britanniques se

sont réunis hier soir au Piccadilly Circus pour prendre connaissance des résultats de l'élection. De bonne heure aujourd'hui, les stratèges du parti travailliste ont exprimé l'espoir de recueillir un vote populaire record. Ils s'attendent d'obtenir une majorité de 60 députés à la prochaine Chambre des communes.

Le vote d'hier a brisé tous les records. Environ 85 pour cent de l'électorat, soit 26,000,000 des 34,

400,000 électeurs, se sont rendus aux bureaux de scrutin hier pour choisir entre les partis travailliste et conservateur. L'issue de la campagne électorale était la suivante: plus de socialisation, sous M. Attlee; moins de socialisation, sous M. Churchill.

Un porte-parole du parti travailliste a déclaré à la fin du comptage hier soir que le gouvernement avait une victoire assurée. (Suite de la page 5)



On voit à gauche une foule enthousiaste acclamant le chef du parti conservateur anglais, M. Winston CHURCHILL, alors qu'il se rendait au poll y déposer son vote à l'occasion des élections générales d'hier en Grande-Bretagne. A droite, en Nouvelle-Orléans, le duc de WINDSOR, ancien souverain de l'Angleterre, a été, au début de la semaine, l'invité d'honneur aux fêtes du «mardi gras». L'ex-roi salue avec révérence le roi et la reine du carnaval.



"Les passages à niveau causent de nombreuses pertes de vie"

(M. Dure Rochon)

QUEBEC, 24 — (DNC) — Le député de Montréal-St-Louis a traité de la question des accidents de la route dans la province, et a déploré que le gouvernement provincial ne fasse pas plus pour en obtenir la diminution. Depuis 5 ans, a fait remarquer M. Rochon, il s'est produit dans la province 231 accidents par 1.000 voitures alors que cette proportion n'était que de 125 dans les autres provinces.

Au cours des 8 premiers mois de 1949, dit M. Rochon, il s'est produit chez nous 17,348 accidents d'automobiles, comparativement à 12,814 pour la période correspondante de 1948. La situation est donc grave, conclut le député, et il importe de mettre un frein à ce gaspillage de vies et d'argent.

Le député a aussi reproché au gouvernement de n'avoir pas mis en force sa loi pour faire disparaître les passages à niveau, cause de tant de tragédies. Il faudrait aussi mettre un terme aux excès de vitesse, dit M. Rochon car les taux d'assurance-automobile sont les plus élevés au Québec que dans toute autre province. Il suggère aussi que l'on prenne les moyens de faire payer les gens insolubles qui causent des dommages aux autres citoyens.

M. ROBERT LEVESQUE

Le député libéral de Gaspé nord a fait l'éloge de M. Marler et déclara que "du discours du Trône, je n'ai rien à dire, parce qu'il n'y a rien à dire. Message vide de sens, pamphlet électoral, ce document n'annonce rien de nouveau", dit M. Lévesque. Puis le député déclara que la Gaspésie, qui a fourni plusieurs députés et deux ministres à l'Union Nationale est complètement ignorée du gouvernement. Depuis six ans, dit-il, les affaires vont de mal en pis dans la Péninsule. La population gaspésienne est, en grande partie, menacée par la famine et la misère. A cause de l'incurie du ministère, les pêcheries sont en désuétude, l'industrie forestière qui normalement devrait faire vivre un grand nombre de familles, n'a contribué qu'à enrichir certains favoris. La voirie est stagnante, les routes sont dans un état impossible, le tourisme est en régression et la Gaspésie perd ainsi des revenus considérables. Quant à la colonisation, dit le député, elle ne nourrit personne et parce que le gouvernement refuse de remplir ses

Faux diamants en circulation

CALGARY, 24. — (P.C.) — La police recherche actuellement une bande de faussaires qui vendraient de faux diamants pour de fortes sommes d'argent. On a trouvé hier en possession d'un nommé Benny Ugar un de ces faux diamants alors qu'il se préparait à prendre l'avion pour Calgary. Il se trouvait à Vancouver. Il fut arrêté sous une accusation de vagabondage alors que l'enquête se poursuivait. La police est d'avis que ces diamants qui sont parfois vendus jusqu'à \$450 ne valent pas plus de \$15 et qu'ils ont été passés en contrebande de New-York au Canada.

Le blé canadien

WASHINGTON, 24. (PA) — L'Angleterre vient de recevoir la permission d'acheter pour une somme de \$45,000,000 de blé canadien et américain en 1950 en vertu du plan Marshall.

obligations, le colon est pauvre et acculé à la faillite."

Après avoir développé en détail ce panorama de la Gaspésie, le député ajouta: "Je sais que bien des familles de pêcheurs n'auraient rien à manger si la mère ne recevait pas le chèque des Allocations familiales qui lui vient directement du Ministère fédéral de la Santé. Ce revenu direct, dû à une loi essentiellement libérale, est devenu indispensable à nos gens. Dans le seul comté de Gaspé-Nord, le gouvernement d'Ottawa paie chaque année un million et demi en allocations familiales.

L'hon. Abbott chez les comptables



L'hon. Douglas ABBOTT, ministre des Finances, comment se prépare un budget. De g. à dr.: MM. Pierre GOULD, 1er vice-président de la Société; l'hon. ABBOTT, et M. Robert BERRY, président. (Photo La "Patrie", par Roger Janette)

M. Duplessis annonce la découverte d'une mine d'or

QUEBEC, 24 — (DNC) — Une mine d'or appelée à une exploitation très prometteuse a été découverte récemment à Chibougamau, au nord du lac St-Jean. C'est le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, qui a annoncé cette nouvelle, hier soir, alors que la Chambre des députés, pour la première fois de la session, s'était attaquée à l'étude de la législation.

Le premier ministre a rappelé que le gouvernement a fait construire une route à Chibougamau, après que les chemins de fer eussent refusé de construire une ligne dans cette région. Incidemment, M. Duplessis a laissé entendre que le Pacifique Canadien paraissait maintenant intéressé à l'érection d'une voie ferrée dans ce district lointain.

Un projet de loi à l'étude se rapporte à cette région. Il s'agit du bill no 23, pour modifier la loi des mines de Québec. Il a été voté en deuxième lecture hier soir et à la demande de M. Marler, chef de l'opposition, le sous-ministre des Mines, M. A.-O. Dufresne, sera invité à fournir des explications avant la troisième lecture.

Les autres bills suivants ont été étudiés et ont passé la troisième lecture: bill 17, modifiant la loi des tribunaux judiciaires; bill 18, concernant la qualification professionnelle des recorders; bill 19, relatif à la rémunération des recorders; bill 20, pour la réglementation municipale des relations entre maîtres et serviteurs; bill 21, modifiant la régie provinciale de l'électricité; bill 22, concernant la juridiction de la régie des transports et de la régie des services publics relativement aux autobus et tramways; bill 25, concernant les enquêtes sous la loi des compagnies de Québec; bill 27, modifiant le code de procédure civile relativement à l'expropriation; bill 225, concernant le recouvrement de cotisations pour la construction, la réparation des églises, presbytères et cimetières.

La séance s'est ajournée hier soir à 10 heures 45 jusqu'à mardi après-midi, à trois heures. Le comité des bills publics siégera pour la première fois à 11 heures mardi prochain.

Agent motocycliste blessé

L'agent Roméo Del Vecchio, 508, rue Lebrun, de l'escouade de radio-police, quittait le poste no 34, ce matin, vers 6 h. 30, pour reprendre son service, quand la motocyclette qu'il pilotait entra en collision avec un tramway, à l'angle des rues Notre-Dame et Orléans, soit à quelques centaines de pieds seulement du poste mentionné.

L'accident est attribué à l'état glissant de la chaussée à l'endroit où il se produisit. L'agent Del Vecchio s'en tira avec quelques blessures à la tête et à une jambe et fut conduit à l'hôpital St-Luc où il fut pansé pour les blessures subies. Il put ensuite réintégrer son domicile.

Ses camarades Roger Latrémouille et Marcel St-André, aussi de radio-police, ont fait les constatations d'usage.

Causerie de M. Abbott

Le premier budget, en 1868, indiquait des revenus d'environ \$13,000,000

(par JACQUES TREPANIER)

L'hon. D.-C. Abbott, ministre des finances, a prononcé une causerie, hier soir, devant les membres Comptables de l'Association des étudiants en comptabilité.

M. Abbott n'a rien révélé sur les prévisions budgétaires pour le prochain exercice fiscal. Tout au plus a-t-il déclaré, qu'il espérait déposer sur le parquet de la Chambre, aujourd'hui, l'estimé des dépenses prévues pour cette année. Depuis la guerre, les dépenses sont très fortes: intérêt sur la dette nationale, allocations, pensions de vieillesse, allocations aux anciens combattants, etc.

Comme ces dépenses sont fixes et ne peuvent pas être réduites, il ne reste pas beaucoup de latitude pour la diminution des autres dépenses administratives.

UN PEU D'HISTOIRE

Le ministre des Finances a fait ses remarques au cours d'une causerie qu'il avait intitulée: "Comment préparer un budget".

Avant d'aborder le fond de son sujet, il donna quelques détails d'intérêt historique sur le budget, commençant par dire l'origine du nom qui signifie, en vieux anglais "small bag".

Les budgets, comme les jours, passent, mais ne se ressemblent pas. Le premier budget de la Confédération, celui présenté en 1868 par sir John Rose, indiquait des revenus d'environ \$13,000,000 et des dépenses d'à peu près \$14,000,000.

Ce premier budget se compare bien avec le dernier, celui de 1949, alors que les revenus ont été de \$2,771,300,000 et les dépenses de \$2,175,800,000. Un surplus en 1949 au lieu d'un déficit en 1868.

Parlant de surplus, il n'y en eut que dix-huit en tout depuis le début de la Confédération. Le plus petit a été de \$122,000 en 1912 et le plus élevé, de \$676,000,000 en 1948. Quant au plus petit déficit, il fut de \$3,170,000 en 1860, et le plus considérable, de \$2,558,200,000 en 1945.

BILLIONS VS MILLIERS

Voici un autre fait qui démon-

tre bien comme le monde d'aujourd'hui s'habitue à penser en termes de milliards au lieu de milliers. Pour présenter son petit budget de quelques millions de dollars, en 1868, devant un nombre moins considérable de députés qu'aujourd'hui, sir John Rose se croyait obligé de faire un grand discours de quatre heures. Plus de cinquante ans plus tard, le ministre James Robb présentait le sien en moins d'une heure. Il l'a déjà fait en 32 minutes. M. Abbott s'acquitta de la tâche en une heure et demie. Le juste milieu.

PREPARATION

Et maintenant, comment préparer un budget? Très simple. Vous demandez aux différents ministres ce qu'ils croient avoir besoin pour le prochain exercice fiscal. Deux mois plus tard, ils vous ont répondu. Vous parlez à vos experts financiers, et vous leur demandez s'il n'y a pas moyen de réduire cela un peu. Quand les experts se sont prononcés, vous retournez voir les ministres réunis ensemble et vous leur demandez ce qu'ils pensent de ce que pensent les experts.

L'affaire des dépenses étant réglée, vous demandez à vos experts quels sont les revenus prévus pour l'année suivante. Quand les experts vous apportent leurs chiffres, vous vous enfermez dans votre cabinet de travail et c'est là que le mal de tête peut commencer, s'il vous faut imposer de nouvelles taxes.

Lorsque le ministre des Finances a terminé ce dernier travail, il fait part de ces décisions au cabinet et ensuite présente ses estimés budgétaires dans un discours (le plus important de l'année) à la Chambre des députés.

M. Robert Berry présidait la réunion.

VENDREDI 24 FEVRIER 1950

55e jour de l'année — S. Mathias

Le soleil s'est levé à 6 h. 50 et se couchera à 5 h. 38



Pronostics



Dorval prévoit une température plus douce pour aujourd'hui et un temps nuageux. Toutefois ce soir le temps tournera au froid.

Depuis le début de l'hiver il est tombé 79 pouces de neige à Montréal à comparer à 80.9 pouces l'an dernier.

Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides et St-Maurice: nuageux avec neige mais s'éclaircissant ce soir. Maximum aujourd'hui à Montréal et Ottawa 25; St-Agathe, 20.

Régions de Québec, des Cantons de l'Est, Lac St-Jean et Baie Combeau, neige légère. Maximum à Québec et Sherbrooke, 20; Rivière-du-Loup, 18; La Tuque, 18.



Pleine lune, le 2, à 5 h. 16 p.m.

Der. quartier, le 9, à 1 h. 32 p.m.

Nouvelle lune, le 16, à 5 h. 53 p.m.

Premier quart, le 24, à 5 h. 52 p.m.

SIGNE DU ZODIAQUE

Les poissons, du 19 février au 20 mars

1950	FEVRIER	1950
DIM.	LUN.	MAR.
1	2	3
4	5	6
7	8	9
10	11	12
13	14	15
16	17	18
19	20	21
22	23	24
25	26	27
28	29	30

Les journalistes rencontrent des difficultés au procès Guay

10 jurés sont choisis

(par JEAN BEAUBIEN)

QUEBEC, 24. — Une fort mauvaise nouvelle a accueilli les correspondants des journaux étrangers à leur arrivée à Québec. On leur apprit que seulement six laissez-passer seraient émis pour permettre aux journalistes de pénétrer dans l'enceinte de la Cour. Entre eux, ils décidèrent que, de concert avec leurs confrères des journaux de Québec, ils se remplaceraient de demi-heure en demi-heure. Ainsi, tout le monde serait satisfait, mais les projets des journalistes, du moins pour ceux qui ne sont pas de la vieille capitale, sont bien souvent déjoués comme ceux des autres mortels.

Jeudi matin, les six laissez-passer furent remis. Toutefois, aucun journaliste de l'extérieur ne put en recevoir un seul. Deux furent donnés aux agences de presse et les quatre autres aux quatre quotidiens de la ville de Québec. Mais on se débrouilla. Un journaliste de Montréal, après avoir en vain essayé de fléchir le shérif alla parler de la chose à l'hon. juge Albert Sévigny, en compagnie de Me Paul Miquelon, procureur senior de la Couronne, qui occupe dans l'affaire Guay avec Me Noël Dorion, C.R.

Le juge Albert Sévigny donna ordre de laisser entrer immédiatement tous les journalistes dûment attitrés qui se présenteraient pour assister au choix du jury.

* * *

QUEBEC, 24. (De notre envoyé spécial, Jean BEAUBIEN) — Sous une poudrière aveuglante, qui arrachait sans crier gare les chapeaux aux passants distraits, le procès du bijoutier Albert Guay a commencé hier, à Québec.

Vêtu d'un complet bleu, une cravate noire élégamment nouée autour du cou, Guay, le teint pâle et quelque peu amaigri, a rougi violemment quand, au milieu de l'après-midi, Me Gérard Lévesque, C.R., l'un de ses procureurs, est venu lui adresser la parole à quelques pouces de la boîte des accusés. Son malaise a été remarqué par la majeure partie des nombreux jurés, journalistes et avocats qui emplissaient à pleine capacité la salle de la Cour.

Contre l'attente générale, seuls quelques braves ont osé faire fi des rafales poussées par un vent fu-

Nommé juge



Me Fernand CHOQUETTE, C.R., de Québec (ci-haut), dont le ministre de la Justice Stuart Garson annonce la nomination comme juge puiné de la Cour Supérieure de la province de Québec, pour le district de Québec.

rieux pour se rendre au Palais de Justice. Peine perdue, car ils se sont butés au solide cordon de por-

(Suite à la page 20)

Le propriétaire du Nite Cap sommé de comparaître en Cour

Une sommation ordonnant au propriétaire du café Nite Cap, 1455 Stanley, de comparaître en Cour du Recorder sous une accusation d'avoir tenu son établissement ouvert sans permis, sera émise ce matin.

Décès de M. Emile Chalifour

Nous avons le regret d'annoncer la mort, survenue ce matin, après une assez longue maladie, de M. Emile Chalifour, 7430, rue Christophe-Colomb, frère de M. Lucien Chalifour, employé de la "Patrie". Le regretté défunt laisse pour déplorer sa perte, sa mère, Mme Vve Charles Chalifour, ses frères, MM. Ernest, Roland, Lionel et Lucien Chalifour, et ses sœurs, Gilberte, Fernande, Jeanne (Mme Marcel Richer), Irène et Cécile Chalifour.

Les funérailles auront lieu lundi matin, en l'église Notre-Dame du Rosaire.

Nos très sincères sympathies à la famille éprouvée.

C'est ce que vient de déclarer M. T.O. Legge, directeur adjoint de la police de Montréal.

La police annonce qu'une action sera prise en Cour contre le café parce qu'il est resté ouvert hier soir, malgré l'ordre de cancellation de son permis émis mercredi par les autorités municipales. En effet, mercredi dernier le comité exécutif de Montréal annonçait aux autorités du café que leur permis municipal était révoqué. Cet ordre fut transmis au café mercredi après-midi par deux constables à la suite de la violation des règlements municipaux.

Mercredi soir le café était ouvert comme d'habitude et un porte-parole de cet établissement déclarait que la clientèle avait toutefois fortement diminué.

Depuis l'ordre de fermeture, les détectives attachés à la division ouest ont continuellement surveillé ce café et ils devaient soumettre un rapport aux autorités policières ce matin.

Les Canadiens français luttent courageusement dans l'Ouest



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

Le Club Richelieu-Montréal recevait, hier, M. le docteur L.-O. BEAUCHEMIN, président de Radio-Ouest-Française et président de Radio-Edmonton Limitée, comme conférencier à son déjeuner-causerie hebdomadaire à l'hôtel Queen's, sous la présidence de M. Léonard Lauzon. Le docteur a parlé des minorités françaises de l'Ouest cana-

dien. A la table d'honneur, assis de gauche à droite, MM. Benjamin Beland, qui a remercié le conférencier, le docteur Beauchemin, Léonard Lauzon, le président, et Armand Dugal, directeur gérant de la maison Dupuis Frères, le conférencier publicitaire du jour; à l'arrière même ordre, M. G. Fillon, journaliste, T. Boulanger, prési-

dent du conseil d'administration de l'Association Canadienne des Educateurs de langue française, Patrie-Thomas Boudreau, de la Société de l'Assomption, qui a présenté le conférencier, le docteur Hermile Trudel, secrétaire-général des médecins de langue française d'Amérique, et Emile Boucher, président de la Société Richelieu.

Protestations contre la bombe H

LONDRES, 24.—Vingt-cinq Anglaises poussant des voiturettes de bébés ou tenant leurs enfants par la main ont déambulé dans les rues de la banlieue de Londres jeudi, pour protester contre la bombe hydrogène. La démonstration avait été organisée par un groupe de ménagères il y a quinze jours. Elle avait aussi pour but de rappeler aux candidats politiques des districts avoisinants le grand désir des femmes en faveur de la paix. La parade se termina à l'église paroissiale où l'on pria en commun avant de retourner chacun chez soi.

L'archevêque de Cantorbéry a aussi fait allusion à la bombe hydrogène dans un article récent. Il souligne que les pays de l'univers doivent de nouveau tenter de s'entendre, soit par l'intermédiaire des Nations Unies, soit par celui de deux ou trois chefs d'état. "Si la tentative échoue encore", ajoute-t-il, "une déclaration claire et objective doit être faite pour que l'on sache d'où vient l'échec".

Au Club Richelieu-Montréal

"Nous avons lutté depuis des années et nous saurons emporter le morceau"

(Dr L.-O. Beauchemin)

(par RENE BONIN)

"Les minorités françaises des provinces de l'Ouest canadien n'ont pas la tâche facile. On s'attaque à leurs traditions religieuses et nationales en leur soulevant toutes sortes de difficultés, même légales. Si des lois ostracisantes existent, elles ne s'appliquent heureusement pas. Les Canadiens français de l'Ouest ont besoin d'aide pour tenir le coup, mais, ne craignez rien, ils se sont battus depuis des années, ils emporteront le morceau".

M. le docteur L.-O. Beauchemin, président de Radio-Ouest-Française et président de Radio-Edmonton

Limitée, a adressé ce message d'espoir aux membres du Club Richelieu-Montréal. Présenté par M. Patrie-Thomas Boudreau, de la Société de l'Assomption, et remercié par M. Benjamin Beland, de l'Union Régionale des Calvases Populaires, il était l'invité d'honneur au déjeuner-causerie hebdomadaire de ce club, hier midi, en l'hôtel Queen's, sous la présidence de M. Léonard Lauzon.

DU FANATISME

L'orateur a rappelé l'existence de minorités françaises imposantes dans les quatre provinces de l'Ouest: le Manitoba, la Saskat-

(Suite à la page 20)

Le tribunal d'arbitrage des Tramways se rend à Québec

Le tribunal d'arbitrage a continué, hier, l'étude du différend entre la Cie des Tramways et ses employés. Il fut décidé, dès le début des procédures que la prochaine séance se tiendra à Québec, vu que l'un des principaux témoins des employés, M. Maurice Lamontagne, économiste attaché à la faculté des Sciences sociales de l'Université Laval, est en convalescence et qu'il ne peut venir déposer à Montréal.

A cause de l'importance de ce témoignage le tribunal se rendra donc à Québec pour y siéger, mercredi et jeudi. A la séance d'hier, Me Jacques Perreault, avocat de la Fraternité, a interrogé M. Paul Valiquette, représentant de la Fraternité des employés, qui a déclaré que l'Association de Bienfaisance des employés de tramway a actuellement un déficit de sept millions et demi.

Devant ce déficit, l'Association doit faire face à deux alternatives: considérer une réorganisation ou faire face à une faillite complète.

M. Valiquette a déclaré qu'environ 90% des membres de la Fraternité appartiennent à l'Association de Bienfaisance, qui doit verser annuellement \$45,000 pour frais médicaux. Depuis 1944, a poursuivi le témoin, le déficit s'est

accrû de deux millions et demi de dollars.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
Fleuriste La Patrie
108 EST
STE-CATHERINE
Livraison partout directe-
ment de notre serre chaude
P.L. 1786-1787

Meilleure Qualité --
D'emploi Facile

SACS DE THÉ
"SALADA"

La Croix Bleue en '49

Plus de \$300,000,000 versés pour soins fournis à 4,047,677 membres

La Croix Bleue a versé plus de \$300,000,000 aux hôpitaux pour soins fournis à 4,047,677 membres et pour des services d'urgence à 464,652 membres au Canada et aux Etats-Unis, au cours de l'année dernière, avons-nous appris, hier soir, au cours d'une conférence de presse qui avait lieu en l'hôtel Windsor à l'occasion du prochain congrès international de cette organisation, qui aura lieu pour la première fois au Canada la semaine prochaine.

Les assises du congrès seront tenues en l'hôtel Windsor, où l'on attend près de 500 délégués des Etats-Unis et du Canada représentant 90 services hospitaliers et 79 plans médicaux, lesquels ont un total combiné de plus de 50,000,000 membres dans les deux pays. A l'heure actuelle, la Croix Bleue compte plus de 36,000,000 membres et les plans médicaux, plus de 14,000,000 membres.

PERSONNALITES

Les personnalités suivantes souhaiteront la bienvenue aux délégués au cours de la première séance: Son Honneur le maire Camillien Houde; M. Arthur J. Swanson, de Toronto, président du Conseil des Plans Canadiens de la Croix Bleue; et M. L. Howard Schriver, M.D., de Cincinnati, président des Plans médicaux associés.

Le R. P. Hector Bertrand, S.J., président du Conseil des Hôpitaux catholiques du Canada, prononcera une causerie à la séance du dîner de lundi midi, dans le Salon Rose de l'hôtel Windsor.

Paul Jones, de Chicago, directeur de l'information du National Safety Council aux Etats-Unis, ancien chef des nouvelles et gérant général de plusieurs journaux à Kansas City, Toledo et Cleveland, prononcera une causerie au dîner de mardi.

BANQUE DE BENEFICES

Les plans de la Croix Bleue ont versé plus de \$3,700,000, au cours des huit mois écoulés au 31 décembre 1949, pour soins hospitaliers

fournis à des membres de la Croix Bleue hospitalisés au cours de voyages, et cela, par l'entremise de la banque de bénéfices de la Croix Bleue. C'est ce qu'a annoncé hier, M. A. G. Singson, directeur adjoint de la Commission de la Croix Bleue à Chicago, qui présentait son rapport à la Conférence de la Croix Bleue et des Plans Médicaux à l'hôtel Windsor.

Cette banque de bénéfices opère depuis le 1er mai 1949, et 44,335 personnes l'ont utilisée à l'occasion de maladies ou d'accidents survenus alors qu'elles se trouvaient en dehors du territoire de leur propre plan.

Les personnes qui voyagent apprécient le fait que leurs bénéfices de la Croix Bleue leur sont disponibles partout où elles vont, que ce soit à l'occasion d'un voyage de plaisir ou d'affaires. Pendant la Conférence, les Plans canadiens de la Croix Bleue discuteront de leur participation à la Banque de bénéfices et étudieront la possibilité de profiter de ses avantages.

Les \$3,700,000 versés constituent une moyenne de \$83.79 par cas, et représentent 319,655 jours d'hospitalisation à l'étranger.

Au 1er janvier, 1950, 63 plans de la Croix Bleue participaient au programme de cette banque de bénéfices, ce qui représente 75 p.c. du total des membres de la Croix Bleue aux Etats-Unis. "Les activités de la banque de bénéfices", a dit M. Singson, "démontrent la flexibilité des plans de la Croix Bleue dans le domaine du service hospitalier libre".

Pour la flotte transatlantique

Le capitaine E. A. Shergold, commandant du paquebot "Empress of Canada" depuis 1947, vient d'être nommé au poste de commandant de l'"Empress of Scotland", paquebot de 26,000 tonnes du Pacifique Canadien, sur lequel on a terminé récemment



Le capitaine E. A. Shergold



Le capitaine J. P. Dobson

de longs travaux de réfection et qui sera versé en mai prochain dans la flotte transatlantique du Pacifique Canadien.

Le capitaine J. P. Dobson, ancien commandant de l'"Empress of Australia", le seul navire du Pacifique Canadien qui soit encore affecté au transport des troupes pour le compte du gouvernement britannique, succédera au capitaine Shergold sur l'"Empress of Canada".

L'"Empress of Scotland", alors connu sous le nom d'"Empress of Japan", était avant la guerre le plus grand et le plus rapide paquebot naviguant sur l'océan Pacifique et est actuellement le plus gros navire de la flotte du Pacifique Canadien. Il fera son premier voyage vers le Canada lorsqu'il partira de Liverpool pour Greenock (Ecosse) et Québec, le 9 mai prochain.

Ami de Vogeler trouvé mort en Autriche

VIENNE, 24. (P.A.) — Le corps déshabillé d'un homme que l'on croit être le capitaine Eugène Karpe, attaché naval américain à Budapest, a été découvert par la police autrichienne sous un tunnel, au sud de Salzbourg, hier.

Les autorités de l'Armée américaine ont déclaré qu'elles n'avaient pas positivement identifié la victime comme étant le capitaine Karpe, un ami intime de Robert A. Vogeler, homme d'affaires américain condamné cette semaine par un tribunal hongrois, à 15 années d'emprisonnement pour espionnage.

La police autrichienne a dit que les documents trouvés dans les goussets de la victime portaient l'inscription "Capitaine Karpe". Cependant, on n'a pas trouvé un passeport que Karpe était supposé porter sur lui.

L'agence de presse autrichienne a dit l'opinion que l'homme dont on a trouvé le cadavre a pu tomber à bas d'un wagon-dortoir du convoi faisant la navette entre Vienne et Paris.

Karpe a quitté Vienne hier à bord du convoi "Arleberg" à destination de Paris. Il retournait aux Etats-Unis, en congé. Pendant près de trois ans, il avait été en fonctions à Bucarest. Il portait alors des vêtements civils.

Karpe avait visité la demeure des Vogeler mercredi soir dernier. Lorsqu'on lui apprit la découverte du cadavre, Mme Vogeler a dit: "Il était l'un des amis les plus chers de Bob. Sa mort me touche profondément".

Entre banquiers



Le président de la Banque internationale de reconstruction et de développement (Banque mondiale), M. Eugene R. BLACK (à gauche) a rendu visite hier, à ses bureaux, à son ancien collègue banquier, M. Donald GORDON, C.M.G., aujourd'hui président du Canadien National, et ex-gouverneur adjoint de la Banque du Canada ainsi que ex-conseiller d'administration de la Banque mondiale. M. Black était de passage à Montréal pour y donner une conférence. C'était sa première visite dans la métropole depuis sa nomination au poste de président de la Banque mondiale. (Photo Canadien National)

Hold-up à Cleveland

\$350,000 de bijoux volés chez un millionnaire américain

CLEVELAND, 24. (PA) — Sept bandits armés et masqués de cagoules ont perpétré un vol à main armée qui leur a rapporté des bijoux d'une valeur totale de \$350,000 à l'hôtel particulier de M. William G. Mother, ancien président de la Cleveland Cliffs Iron Company, âgé de 93 ans.

Les bandits se servirent apparemment d'une fausse clef pour s'introduire dans l'établissement, et passer par la section des employés. Ils se rendirent ensuite à la chambre des Mother et, à la pointe de la mitrailleuse, forcèrent Mme Mother, âgée de 70 ans, à leur dire où se trouvaient ses bijoux. La victime du vol a révélé à la police que les bijoux volés ne sont pas assurés.

A leur départ les bandits ligotèrent Mme Mother ainsi que son fils, éveillé par les cris. Tous deux furent bâillonnés avec du diachylon, assis sur le plancher et

* solidement attachés au pied du lit.

Les bandits au moment du vol portaient des chaussettes par-dessus leurs chaussures afin de ne pas laisser d'empreintes de pieds sur la neige fraîche. La police croit que les bandits sont familiers avec la maison, ayant passé par la porte des domestiques pour se diriger ensuite vers les appartements des Mother. On a demandé à Mme Mother les noms des domestiques qui quittèrent son établissement depuis quelques années afin de vérifier si l'un d'eux n'avait pas trempé dans cette affaire.

Nouveau chef du refuge Meurling



M. J.-A. Robitaille, le nouveau chef du refuge Meurling, qu'on est en train de réorganiser. M. Robitaille, qui succède à M. Presseau, démissionnaire, n'est encore qu'assistant surintendant, mais on rapporte, à l'hôtel de ville, que le comité lui confiera prochainement le poste de surintendant de ce refuge que les autorités municipales, sur la recommandation de M. Conrad Saint-Amant, viennent de décider de réorganiser entièrement.

Jeunes filles achetées à \$10 et vendues \$2,000 !

LAKE SUCCESS, 24. — Selon un rapport des Nations Unies, l'esclavage existe encore de nos jours dans plusieurs parties du monde, particulièrement en Chine, où des jeunes filles sont achetées à leurs parents, pour des sommes variant de \$10 à \$20, et vendues à Singapour pour des montants atteignant parfois jusqu'à \$2,000!

Mais, dans un mémoire présenté au comité spécial sur l'esclavage, réuni ici actuellement pour étudier toute la question, le secrétaire général Trygve Lie déclare qu'il n'y a plus que cinq régions où l'esclavage se pratique encore. Ce sont: le Nigeria (colonie anglaise de l'Afrique centrale), la Malaisie, Hong-Kong, Singapour et l'Afrique équatoriale française.

La Chine, où la vente des enfants du sexe féminin a toujours été d'une pratique courante depuis l'époque de la dynastie mandchoue, vient en tête de la liste de M. Lie.

Les parents, dénués de tout, vendent leur enfant "pour ne pas mourir de faim et la fillette, pour sa part, s'estime chanceuse d'échapper, même de cette façon, aux corvées et à la famine". Pour la jeune fille, s'ajoute encore à tout cela le "sentiment d'héroïsme" qu'elle éprouve en se disant que, par ses sacrifices, elle a sauvé sa famille.

Le trafic des jeunes Chinoises ne se borne pas à celles qui sont destinées à la prostitution, ajoute le rapport. L'acheteur de la "mui tsai", ou jeune esclave, veut souvent en faire sa bru et il la fait entrer dans la maison du mari qu'il lui destine afin de la familiariser avec ses devoirs domestiques. Les cas d'adoption des "mui tsai" sont également fréquents, d'après le secrétaire général.

Les gouvernements ont tenté de faire disparaître ces coutumes, mais la tâche des fonctionnaires est rendue presque impossible "par l'absence de bonne volonté presque complète des victimes et leur manque de coopération".

Nombreux députés au buffet des étudiants

A midi et demi, samedi, en la salle Mardi-Gras du Café Minut, angle des avenues Mont-Royal et du Parc, aura lieu le premier buffet-causerie de la Jeunesse Etudiante de l'Union Nationale de Montréal, Inc.

A part tous les députés nationaux de la métropole, qui sont parmi les invités spéciaux à ce buffet, nous apprenons que des membres distingués des deux Chambres provinciales, ont également fait part de leur intention d'y assister. Mentionnons les noms de l'hon. Edouard Asselin, C.R., conseiller législatif, de MM. Edgar Hébert, député de Beauharnois, Bernard Gagné, député de Richelieu, Antoine Marcotte, député de Roberval.

On sait que l'invité d'honneur à ce buffet-causerie des étudiants est l'hon. Omer Côté, secrétaire provincial, qui sera le conférencier de circonstance. Il sera présenté par M. Gérard Thibault, député de Mercier, et remercié par M. Daniel Johnson, député de Bagot, M. Etienne Duval, président de la Jeunesse Etudiante de l'Union Nationale de Montréal, présidera l'événement.

Le nombre des billets de ce buffet-causerie est limité. Pour en obtenir, prière de s'adresser à l'Organisation Centrale de l'Union Nationale, 201 ouest, rue Notre-Dame (BE. 1186), ou à M. Etienne Duval (VL 7519).

La première escadrille du C.A. R.C. envoyée au Royaume Uni, pendant la deuxième Grande Guerre, arriva outre-mer le 25 février 1940.

Majorité travailliste en Grande-Bretagne

(Suite de la 1ère page)

"Nous formerons le prochain gouvernement", a dit M. Morgan Phillips, secrétaire du parti travailliste.

Les conservateurs demeurent cependant confiants par suite d'une

■ **Ministre réélu** ■

M. Ernest BEVIN
Secrétaire de l'Extérieur

tendance en leur faveur dans la banlieue londonienne. De fait, dans plusieurs comtés où ils sont vainqueurs, leurs majorités ont été accrues sur celles de l'élection de 1945. Plusieurs candidats travaillistes ont fait une aussi bonne figure.

Romford, un comté londonien composé d'électeurs de la classe moyenne, qui avait donné une ma-

■ **Ministre réélu** ■

Philip NOEL-BAKER
Secrétaire aux Affaires des colonies

forité de 5,777 voix au parti travailliste en 1945, a voté conservateur dans la présente élection.

Le premier ministre Attlee a été réélu dans son comté. Les autres ministres réélus sont le chancelier de l'Echiquier, sir Stafford Cripps, l'apôtre du dur labeur et du sacri-

■ **Ministre réélu** ■

Sir Hartley SHAWCROSS
Procureur général

fice; le ministre de la santé, M. Aneurin Bevan, qui a vu au service national de l'habitation et de la santé; le secrétaire aux affaires étrangères Ernest Bevin; le vice-premier ministre Herbert Morrison, et la plupart des autres ministres.

Le secrétaire aux colonies, Arthur Creech Jones, a perdu aux mains de son adversaire conservateur par une faible marge de 81 voix. Le solliciteur-général Frank Soskice, a aussi été défait.

Parmi les conservateurs défaits, on remarque Randolph Churchill, journaliste bien connu et fils de M. Winston Churchill.

L'ancien premier ministre, Churchill, qui a probablement livré la plus grande lutte politique de toute sa carrière, est demeuré debout très tard hier soir pour recevoir sur un fil privé, les derniers résultats de l'élection. Il a été réélu dans son comté.

Un total de 120 femmes étaient candidates dans la présente élection. Parmi celles que le sort a favorisées, mentionnons lady Tweedsmuir, la femme du fils de

■ **Ministre réélu** ■

M. Harold WILSON
Président du Board of Trade

l'ancien gouverneur-général du Canada, qui brigait les suffrages sous l'étiquette conservatrice.

Dès les premiers rapports, hier soir, il était apparent que les électeurs britanniques avaient fait de l'élection une affaire entre le parti travailliste et le parti con-

■ **Ministre réélu** ■

M. Herbert MORRISON
Président du Conseil

servateur. La mission des électeurs était de choisir 622 des 625 députés à la Chambre. Deux députés avaient déjà été élus par acclamation et le troisième sera choisi le 9 mars, par suite de la mort d'un candidat conservateur.

Le parti travailliste, qui avait 621 candidats en lice, s'est de nouveau présenté devant l'électorat pour obtenir un mandat dans le but de poursuivre sa politique de nationalisation. Les conservateurs ont offert de leur côté de réduire les taxes, de réduire les contrôles du gouvernement, et de mettre un terme à la nationalisation. Les libéraux préconisaient la fin de la nation-

M. Churchill



M. Winston CHURCHILL, chef du parti conservateur et premier ministre de Grande-Bretagne durant la guerre a mené une dure lutte aux élections d'hier. Dès les premiers résultats des élections, le parti travailliste s'est assuré une forte avance.

nalisation et le retour à l'entreprise libre.

Il est impossible, pour le moment du moins, de définir quel effet a eu sur l'électorat l'appel de M. Churchill pour entamer de nouveaux pourparlers avec la Russie et les Etats-Unis.

Sauf pour l'élection différée au 9 mars, les résultats presque complets de l'élection seront connus ce soir. La dernière Chambre des Communes comprenait 640 sièges. En 1946, le parti travailliste avait 393 sièges; les conservateurs 198; les libéraux, 12; et les libéraux-nationaux, 13.

Le parti travailliste a besoin d'au moins 150 sièges de plus et

■ **Ministre réélu** ■

Sir Stafford CRIPPS
Chancelier de l'Echiquier

les conservateurs 211 de plus, pour obtenir la victoire.

Aux quartiers généraux des travaillistes, on était confiant dans la victoire. Aux quartiers généraux conservateurs, dès que les premiers résultats ont été connus, on a commencé des célébrations. Les premiers candidats élus avaient recueilli de fortes majorités, mais

■ **Ministre réélu** ■

Alfred BARNES
Ministre du Transport

LES GAINS DES PARTIS

LONDRES, 24. (P.C.) — Voici le sommaire des gains des partis dans l'élection générale de Grande-Bretagne, hier, basé sur les résultats connus à 1 h. 30 de l'après-midi, heure de Grande-Bretagne, soit 8 h. 13, heure de l'est :

Conservateurs sur les travaillistes	49
Conservateurs sur les indépendants	1
Travaillistes sur les conservateurs	2
Travaillistes sur les indépendants	3
Travaillistes sur les travaillistes indépendants	3
Libéraux sur les travaillistes	1
Conservateur-libéral sur les conservateurs	3
Conservateur-libéral sur les travaillistes	2
Inchanges	270
Douteux	291

■ **Ministre réélu** ■

Hugh DALTON
Chancelier du duché de Lancaster

l'avance des travaillistes a vite refroidi l'enthousiasme conservateur.

Le premier ministre Attlee, le secrétaire aux Affaires étrangères Bevin, M. Herbert Morrison et d'autres dirigeants du parti travailliste étaient à "Transport House", les quartiers généraux du parti.

La plupart des chefs conservateurs s'étaient rendus à la demeure de M. Winston Churchill, à Hyde-Park, où les résultats étaient reçus par télétype. Le parti libéral, qui sera probablement complètement écrasé, était le plus calme de tous les partis.

LONDRES, 24. (P.C.) — Le premier ministre Attlee, souriant et une rosette à la boutonnière, a été le premier dirigeant travailliste à se rendre de bonne heure ce matin aux quartiers généraux du parti. Il a déclaré à son arrivée : "Je ne me suis pas couché avant 6 heures ce matin, et j'ai réussi à prendre quelques heures de sommeil, et les résultats connus jusqu'ici m'ont aidé à me tenir en forme".

Attlee a remporté une victoire personnelle dans son comté de Walthamstow-ouest.

LONDRES, 24. (P.C.) — Les premiers résultats annoncés ce matin indiquaient une tendance en faveur des conservateurs. Les travaillistes conservent cependant leur avance.

LONDRES, 24. (P.C.) — Le parti travailliste du premier ministre Attlee n'a plus qu'une faible majorité sur les conservateurs, comme l'on reprenait ce matin le comptage des votes à l'élection générale d'hier, en Grande-Bretagne.

Les résultats d'hier soir indiquaient que les travaillistes avaient une avance de 60 sièges et cette majorité a été réduite à 49, et à 9 h. 20 ce matin, heure de l'est, soit 2 h. 20, p.m., heure de Grande-Bretagne, cette majorité était abaissée à 27.

La position des partis à l'heure actuelle est la suivante :

Travaillistes	209
Conservateurs et libéraux	182
Libéraux	1
Douteux	256

Le vote populaire en Grande-Bretagne, hier, a été le suivant :

Travaillistes	6,918,124
Conservateurs	6,100,819
Libéraux	1,249,619

Ces chiffres étaient donnés à 8 heures ce matin, heure de l'est.

A la Légion

La prochaine assemblée générale de la Légion Canadienne B.E.S.L., succursale Postale 72 sera tenue en la salle Brodeur, Legion Hall, 1191, rue de la Montagne, le jeudi 2 mars à 8 h. 15 p.m.

M. J.-W. Villemaire est décédé à 63 ans

M. J.-W. Villemaire, président de Villemaire et Frères Limitée, est décédé hier matin, à l'Hôtel-Dieu, après une longue maladie. Il était âgé de 63 ans. Le défunt laisse deux frères, MM. J.-Eugène et J.-Fernando Villemaire; deux sœurs, Mmes Lucien Kattenbach (Jeanne) et J. Caron (Nelly); trois beaux-frères, MM. L. Kattenbach, J.-Aimé Picard et J. Caron; deux belles-sœurs, Mmes J.-Fernando Villemaire, (Béatrice Lorange) et J.-E. Villemaire (Hénédine Villeneuve), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles ont eu lieu ce matin en l'église Notre-Dame de la Garde, à Verdun.

Pour améliorer la circulation

Le comité exécutif de la Cité vient de poser des gestes en vue d'améliorer les conditions de la circulation en trois endroits.

Le Contentieux vient de recevoir instruction de commencer les procédures requises en vue de l'homologation de l'angle nord-ouest de l'intersection de la rue St-Jacques et de la "petite" rue St-Antoine, en vue de l'aménagement d'un pan coupé d'environ quatre-vingt pieds le long de la "petite" rue St-Antoine, et d'environ soixante pieds le long de la rue St-Jacques.

Nouvel immeuble de dix étages

Montréal comptera à la fin de l'été un nouvel édifice à bureaux. Il s'élèvera rue Sherbrooke ouest, du côté sud, entre les rues St-Marc et du Fort, et il comptera dix étages.

L'édifice aura la forme de la lettre "L" et il aura 98 pieds, rue Sherbrooke et s'étendra sur une profondeur de 142 pieds.

C'est la Dominion Textile Co. Ltd qui sera propriétaire de cet édifice avec sous-sol, garage et cafétéria. La pierre sera utilisée pour le premier étage et la brique pour les neuf autres.

Conciliations ratées

M. Charles Devlin, du Congrès canadien du travail, a annoncé, ce matin, que les demandes de 600 employés de la Dominion Glass Co. Ltd, affiliés au C.C.T., ont été refusées au cours des séances de conciliation.

Au cours de la journée d'hier, les employés, dans une proportion de 92 pour cent, ont refusé les offres de la compagnie et le différend ira devant un tribunal d'arbitrage.

Octrois de \$126,700

Au cours de sa séance statutaire fixée à mercredi prochain, le conseil municipal de Montréal sera saisi d'un rapport soumis par le comité exécutif lui recommandant de voter des octrois au montant total de \$126,700.

Les commissaires ont décidé de recommander au conseil de voter ces octrois qui constituent une liste supplémentaire 1949-50. Liste soumise par M. Conrad Saint-Amant, directeur du service municipal du bien-être social.

1410 SUR VOTRE CADRAN

CHLP

C.H.L.P. présente

AUJOURD'HUI

- 2 h. 30—VOTRE GOUT EST LE NOTRE, une émission de musique classique que vous préparez pour nous.
- 4 h. 30—AU CARREFOUR DE LA CHANSONNETTE, une émission régulière qui met en vedette les grands succès de la chansonnette française, "le sourire de la musique", avec ce soir André Dassary, Jean Deny, Rudy Hirigoyen, Jean Sablon, Yvette Giraud, Jean Clément, Roche et Aznavour et Robert Ripa.
- 6 h. 00—LA REVUE DES NOUVELLES avec notre reporter de l'air JACQUES AUGER.
- 7 h. 45—NOS VEDETTES CANADIENNES, une émission qui met en vedette ce soir la coquette Lise Roy.
- 9 h. 00—PLACE PIGALLE avec notre disc-jockey André Treich qui nous présentera ce soir Jean Clément, Yvette Giraud, les Compagnons de la Chanson, Tohama, Michel Roger, Anny Gould et les orchestres de Maurice Alexander et Jef Courtin.
- 11 h. 30—AU CABARET DANSANT où l'on offre la musique entraînante de Vaughn Monroe et les chansons des Soft Winds.

"ENTRETIEN CULTUREL"

CE SOIR — 7:30

LES CLUBS JUVENILES DE LA POLICE
Causerie deM. le capitaine détective Ovide Pelletier
Directeur du Bureau Préventif de la
Délinquance Juvenile, président et
fondateur des Clubs Juveniles de la Police.
Direction: M. Claude BOURGEOIS.

VENEZ EN FOULE, LES ENFANTS...



AU

CARROUSEL de la JEUNESSE

SAMEDI — 1:30

PRESENTE PAR LA CHAMBRE SOCIALE JUVENILE DE MONTREAL
DIRECTEMENT DE L'ECOLE STE-BRIGIDE
1224, RUE CHAMPLAIN, MONTREAL.

VENDREDI

P.M.	CHLP	CKAC	CBF	CFCF	CBM	CJAD	CKVL
6	Nouv. et Carr. de la chans.	Petits débrés Dites-moi Forum sports Nouvelle	Yvan l'intrep. Radio-Journa. Revue Elect. anglaises	Star Club Nouv.-D. Smith Instrumentally	Variétés Radio-Journa. Commentaires Sports	Nouv. et Reza Ball Room	Ch. française Sport (6.55)
7	Guide commere. Entret. culturel Vedettes canad.	Sélections Rue des pignons Fanbourg à m'l	Un homme et. Métropole Peintres de la Chansons	Beulah Jack Smith Club 15 Make mane mus	Vedettes EBC Ed McCurdy Forum Histoires	Nouv. et Ball Stars sing Cavalcade Sport	Ch. française Nouv. (7.55)
8	Sets et qua-trilles Rythme de valse Nouv. (8.55)	Rigolade Tour de chant Ch. du temps 55	Studio Concert de Tor	Fat man Treasure Trail Toronto	Ray Norris Concert de Toronto	Ski Musique connue Johnny Dollar	Fantôme au clavier 3 chances Nouv. (8.55)
9	Place Pigalle Nouv. (9.55)	Votre chance Tribune sportive	Tambour battant	Théâtre Ford	Beat the champs	Lam'N Abner Broadway	Qui chante Paris swing
10	Montréal la nuit Minday carson sport (10.55)	Moment musica. Conférence Nouvelles	Nouv. Chro. littéraire Quatuor McGill	Boxing bout	Nouvelles Revue Quatuor McGill	Nv.-Strike the b 50 question Nouvelles Cavalcade	Nouvelles
11	Montréal la nuit Cabaret dansant	Sports Chantier genre Orchestre	Adagio Pastels in rythm	Nouv.-D. Smith Serenade aux étoiles	Eric Wild Théâtre de Vancouver	Nouvelles et musique	Fanfare Nouv. (11.55)
MINUT	Fin	Nouv. et mus.	Fin	Fin	Nouvelles et fin	Fin	Musique

SAMEDI

A.M.	CHLP	CKAC	CBF	CFCF	CBM	CJAD	CKVL
6	Messe du jour (6.55) Ouvert.	Éveil agricole	Opéra de 4 voix	Nouvelles	Nouv. et rével.	Nouvelles Musical Clich	Le samedi Nouv. (7.55)
7	Carrousel Journal et spor.	Act. et Guy Darcy Oratoire	Nouv. et sport Méloides Rythme	Nouv. Top tunes	Nouv. Dévotions Fanfare	Nouv. sport Musical Clich	Le samedi (8.55) Nouv.
8	Am. sacré-Cœur improvisé En déjeunant Nouv. (8.55)	Nouv. au jour Sourions à la vie	Nouvelles et le micro des petits	No school today	Nouv. et mélod.	Nouvelles et Barnyard Folies	Charlotte (9.55) Nouv.
9	Mus. sud-amér. Chan. du souv. Nouv. (9.55)	Nouvelles et Sourions à la vie Chansonnettes	Tante Lucille Boite à musique Samedi jeunesse	Musique	In Fairyland	Nouv. et Ballroom	Jail me uncle Nouv. (10.55)
10	Opérette Canzone Heure enfantine Nouv. (10.55)	Actualités et Sous les ponts Que pensent les enfants	Beaux contes Musique	Nouv.-Concert	Coin des jeunes Joe DiMaggio show	Nouvelles et Little Payers Joe DiMaggio show	Par. ch. franç. (11.55) News
11	Echo musical Nouv. (11.55)	Act. et festiva: Pour les jeunes	Heure dominie. Mus. populaire Révelé rural	What's new?	BBC Sport Stamp club Answer man	Nouvelles New Quiz Nouvelles Perry Como	Chansonnettes
12	L'Heure fém.	Nouvelles Piano Mus. légère Mélodies	Piano Nouvelles Amis de l'art	Nouv.-Boole	Radio-Journa. This week Nouv. religieuses Concert	Nouvelles et Pops here's health	Nouvelles Par. ch. franç. Nouv. (1.55)
1	Nouvelles et H. féminine Carrousel de jeunesse	Nouv. et Buena Bon samaritan Étudiants de chez-nous	Khorantchinn	Khorantchinn	Bandstand	Nouv.-Musique	Hit Review
2	Heure féminine	Nouvelles et fin de semaine	"	"	Much Binding	Dave Stephens	Pop Hat Café Nouv. (2.55)
3	Fantaisie swing Nouv. (3.55)	Nouvelles Samedi musica	"	"	Théâtre	Nouvelles et Bob Chester Mike way for youth	Rodeo Nouv. (3.55)
4	Fantaisie swing Carr. de la ch. Nouv. (4.55)	Actualités et éven. sociaux Thé dansant Ski	"	"	Time for music	Nouv.-Club 800	Samedi swing Chansons Nouv. (4.55)
5	Carr. de la ch.	Act. et tout le monde danse	Variétés	"	Concert	Nouv.-Fiesta	Par. ch. franç. Nouv. (5.55)
6	Nouv. et Carr. de la chans.	Forum sports Nouv. chez nous	Le hockey Nouv. Symph. N.B.C.	Dr Lambert Song shop Nouvelles Doug. Smith	Entrev. hockey Nouvelles Divertimento Sport	Nouv. et Ballroom	Par. ch. franç. Sport
7	Un peu de tout Chas Maguante Nouv. (7.55)	Club juvénile Petit théâtre	Soirée de ch. t.	Corinne Jordan Romance Théâtre	Choeur Lake Success Bing Whittaker	Nouvelles Parade Club de police Sport	Par. ch. franç. Nouv. (7.55)
8	Veille du terror Panaméricana Nouv. (8.55)	Reminiscence En fumant ma Ch. du temps 55	Trois de Québec	20 questions Guy Lombardo	Mus. de cinéma Share the wealth	Outre-mer St-François Religieux	Muriel Millard Une femme
9	Chansonnettes Nouv. (9.55)	Amour à l'âge atomique	Nouv.-Hockey	Casebook Mr. Malone	Nouv.-Hockey	Nouv.-Orchest.	Danse à Paris
10	Montréal la nuit Place à la danse Sport (10.55)	Moment musica. Paroles ou mus. nouvelles	Mus. de danse	Wayne King Frontier Town	" Orgue	The show goes on	Tour du monde
11	Mus. sur deman	Sports Chant. de genre Orchestre	Adagio Contes & légend.	Nouv.-D. Smith Mus. danse	Prairie schooner Current & choice	Nouvelles Music in the n. Johnny Long	A Party Nouv. (11.55)
MINUT	Nouv. et mus.	Divers	Fin	Fin des émis.	Fin	Fin	Musique

DU LUNDI AU VENDREDI A 1 H. et 6 H.

Jacques Auger...

VOUS APPORTE

LA REVUE DES NOUVELLES



■ Ligotée par un bandit ■



NATALIE HAMAGUCHI, 24 ans, caissière d'un bijoutier de Toronto, a été bâillonnée et ligotée à une chaise par un bandit solitaire qui fit main basse sur des bagues, montres et autres effets d'une valeur de \$7,100. Ce vol à main armée est le second de la semaine au cours desquels la victime a été ligotée à une chaise. Lundi, un bandit volait \$11,000 à la pointe du revolver après avoir ligoté M. Naiffe Stephen à sa chaise de bureau.

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

La donne d'aujourd'hui fut l'objet d'enchères endiablées quand elle se présenta à l'une des tables composant un tournoi de bridge-duplicata.

Donneur : Sud.
Nord et Sud vulnérables.

Nord		Sud	
♠ 8 7 4	♥ R 6	♠ A 9 2	♥ A 9 8 7 3
♦ A 9 8 7 3	♣ A 9 8 7 3	♦ A 9 8 7 3	♣ A 9 8 7 3
Ouest		Est	
♠ A R 10 5 2	♥ D V 9 6 3	♠ D V 9 6 3	♥ D V 9 6 3
♦ 5 4	♣ R 7 5 3	♦ 5 4	♣ R 7 5 3
♠ R 7 5 3	♥ 8	♠ R 7 5 3	♥ 8
♦ 4 2	♣ D 10 5	♦ 4 2	♣ D 10 5
Sud		Nord	
♠ A 10 9 8 7	♥ D V 10 6 4	♠ A 10 9 8 7	♥ D V 10 6 4
♦ D V 10 6 4	♣ R V 6	♦ D V 10 6 4	♣ R V 6

Les déclarations:
Sud Ouest Nord Est
1 ♠ 1 ♠ 2 ♠ 2 ♠
3 ♠ passe 3 ♠ passe
4 ♠ passe 4 ♠ passe
passe passe contre contre
5 ♠ passe passe contre
passe passe survente passe
passe passe

Le déclarant coupa l'entame du roi de pique d'Ouest et joua la dame de carreau, qu'il laissa filer, Ouest n'ayant pas chargé du roi. Quand le huit fut fourni par Est à cette levée, le déclarant décida d'abandonner cette couleur.

Pour la levée suivante, Sud joua un petit cœur vers le roi du mort, puis il attaqua le trois de trèfle de la table et fit l'im-passe du valet de sa main. Après avoir joué l'as de cœur, Sud se mit à jouer trèfle, d'abord le roi, puis l'as, le neuf et le huit. Est coupa de son valet de cœur et renvoya pique.

Le déclarant coupa et ne perdit qu'une autre levée à la dame de cœur d'Est. Le contrat était réussi, car Sud n'avait perdu que deux levées à l'atout.

CONVOCATION

Alliance Française de Montréal. — Ce soir, à 8 h. 15, à l'Hotel Elz-Carlton, 7e réunion de la saison 1949-1950. Conférencier: le professeur Pierre Nardin. Sujet: "Un des aspects de la vie sociale française: la rite des fabliaux et farces du Moyen Age".

Fusiliers Mont-Royal. — Dîner annuel ce soir. Invité d'honneur: le vicomte Alexander de Tunis, gouverneur général du Canada.

Association du Québec pour la prévention des accidents du travail. — Réunion de la section de la machinerie lourde, à midi et demi, à l'Hotel Mont-Royal.

La Croix Rouge. — Réunion à 9 h. ce matin au Windsor.

Coopérative Fédérée. — Réunion à 9 h. ce matin au Mont-Royal.

Association des producteurs de lait de Montréal. — Réunion à 10 h. ce matin à l'Hotel Mont-Royal.

Canadian Council of Fur Association. — Réunion à 5 h. 30 au Mont-Royal.

Society of Automotive Engineers. — Dîner à 6 h. 15 au Mont-Royal.

Les Syndicats nationaux veulent de l'action au sujet du jeu et du vice

Le Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, à l'unanimité de ses membres, a adopté une résolution, hier soir, priant les autorités municipales de faire une déclaration formelle niant les accusations portées à l'effet que le jeu et le vice jouissent de tolérance, à Montréal, ou demandant que des mesures radicales soient prises pour mettre fin à cette situation.

La discussion sur ce sujet, à la réunion présidée par M. Horace Laverdure, l'un des délégués des syndicats nationaux au conseil de ville de Montréal, a été provoquée par une lettre venant de la Ligue d'action catholique, priant le Conseil central des syndicats nationaux de réclamer une réfutation de la part des autorités municipales, aux accusations portées par Me Pacifique Plante, ou de demander qu'action soit prise pour corriger le mal.

NE PAS VISER QUE M. ASSELIN

Le délégué Fernand Simard a déclaré qu'à son avis, il trouvait étrange que toutes les critiques soient dirigées contre le président du comité exécutif, M. J.-O. Asselin, et que le maire Houde et les autres chefs de l'administration municipale soient ignorés dans les reproches.

"C'est comme si le maire n'existait pas", de dire M. Simard. "Pourtant, il a obtenu des pouvoirs plus étendus, à la dernière session, et il me semble qu'on devrait lui faire porter sa part de responsabilités".

M. G.-A. Gagnon a déclaré que les accusations portées par M. Plante, depuis des semaines, suffisaient à justifier les autorités municipales d'agir. "Les gens commencent à penser qu'il y a quelque chose qui ne va pas. Il est temps que quelque chose se fasse, pour tirer les choses au clair", d'ajouter M. Gagnon.

ORGIE PUBLIQUE

M. Gagnon a ajouté qu'à son avis, les syndicats nationaux ne devaient

pas rester indifférents "devant tant d'orgie", qu'il ne comprenait pas que le président du comité exécutif, le maire et les conseillers ne se justifient pas des accusations portées contre ceux qui ont la direction de la ville entre les mains.

Le délégué Gagnon a ajouté que dans le passé, il croyait qu'il était impossible de mettre un frein au jeu et au vice, mais qu'il a changé d'opinion depuis qu'il a vu M. Plante à l'oeuvre.

"Nous nous sommes fait bourrer il y a quelques années quand on nous a dit qu'on ne pouvait rien faire, que les lois ne permettaient pas d'agir efficacement contre les rois du jeu et du vice", de dire M. Gagnon. "En faisant mine de nous renseigner, on nous trompait et on bourrait le crâne des conseillers municipaux".

M. Gagnon a continué en ajoutant qu'il considérait les conseillers de la catégorie "C", c'est-à-dire les représentants des corps publics, moins "pris" que les autres "qui font du racket de quartier", et qu'il jugeait que ces représentants étaient plus libres que les autres conseillers de travailler à mettre un frein au jeu et au vice dans la ville.

Après avoir adopté leur résolution à l'adresse des autorités municipales, les délégués ont rejeté le projet de constituer un comité de moralité publique, telle que la chose avait été suggérée antérieurement. Par ailleurs, les dirigeants des syndicats nationaux entendent collaborer avec tous les autres groupements qui s'intéressent à la moralité publique, à Montréal.

Aide américaine à l'Europe nécessaire même après 1952

WASHINGTON, 24 — (PA) — Le secrétaire d'Etat, Dean Acheson, a prévenu le Congrès que l'aide américaine sera encore nécessaire à l'expiration du programme de rétablissement européen, en 1952. On avait déjà abordé cette question, mais c'est la première fois que l'administration en parle d'une façon officielle.

Le secrétaire a également déclaré que la Russie montre des signes de "hardiesse grandissante" dans la poursuite de son but pour l'établissement d'un dominion mondial. Acheson n'a pas mentionné de chiffres relativement à la somme qui sera requise à la fin du plan Marshall, qui a déjà entraîné une mise de fonds de \$12,000,000,000 durant les trois premières années. Mais il a indiqué bien clairement que les Etats-Unis n'avaient aucun choix si ce n'est de continuer à apporter de l'aide aux puissances étrangères.

Les Etats-Unis, a-t-il ajouté, devant le comité des Affaires étrangères de la Chambre et du Sénat,

qui étudie la demande de l'administration pour un montant de \$3,100,000,000 d'aide à l'Europe, doivent encourager l'importation de marchandises étrangères qui apporteront des dollars dont ces pays ont tant besoin.

M. Paul Hoffman, directeur de l'Administration de coopération économique, a déclaré aux Sénateurs que le rétablissement de l'Europe est en bonne voie mais qu'il y a encore beaucoup à faire, particulièrement pour amener les pays à coopérer entre eux. Il a promis un plan selon lequel les pays de l'Europe occidentale pourront exporter aux Etats-Unis des marchandises au montant d'au moins \$1,000,000,000 par année.

tres nombreuses échangées entre le Duce et le Fuehrer.

Le coffret renferme également des lettres de Mussolini à son amie, Clara Petacci.

Cette villa servit de quartier-général à Mussolini pour sa république néo-fasciste en 1943. Il y vécut jusqu'en 1945 alors qu'il s'évada des forces alliées et italiennes rebelles avec la complicité de troupes allemandes aéro-portées.

LES SECRETS DU SUCCÈS

par Elmer Wheeler



Dans ma ville natale de Dallas, Texas, on voit de nombreux signes de la volonté des hommes de réussir dans la vie. Voici une histoire qui remonte à 1870. A Chicago, il y avait un jeune bambin de 10 ans qui vendait des journaux au coin des rues. L'argent ainsi gagné servait à faire vivre sa famille. Il s'appelait Edwin J. Kiest. Au physique il ressemblait à tous les petits vendeurs de journaux mais il avait la volonté de réussir dans la vie et désirait plus que tout posséder un jour son propre journal.

Quand il ne travaillait pas, il se rendait dans la salle de rédaction d'un journal pour apprendre le métier d'imprimeur. Quelques années plus tard il devenait journaliste et fut envoyé à Dallas comme correspondant-gérant de la succursale de cette ville. Cinq ans plus tard, il eut la chance de sa vie. Le Daily Times Herald fut mis en vente. Ses presses étaient vieilles et tous les gens disaient que ce journal était destiné à disparaître.

Kiest emprunta de l'argent et acheta le journal. La lutte fut longue et dure mais sous sa direction

le journal prospéra. Jusqu'à sa mort en 1941 Kiest s'occupa activement d'oeuvres de bienfaisance. Il fit don à la ville d'un terrain de 300 acres pour l'aménagement d'un parc. Il aida plusieurs jeunes gens et jeunes filles à payer leurs cours à l'université. Le désir de réussir n'est pas fondé sur un motif égoïste. Si cet homme n'avait pas réussi il n'aurait pu aider ainsi ses semblables. Son succès lui permit de venir en aide à des milliers de gens et son exemple fut suivi par des milliers d'autres.

La patrie, notre héritage

Dans sa dernière causerie radiophonique, M. Paul Gouin, Conseiller Technique du Conseil Exécutif de la Province de Québec, a comparé notre folklore à un château de fée. Dans ce château merveilleux, autour d'une grande salle de bal d'une splendeur de rêve mais où il n'y a personne, se trouve toute une série de portes fermées sur lesquelles sont inscrites, en lettres d'or d'argent, d'azur, des mots magiques: légendes, contes, chansons. Cette salle splendide où il n'y a personne, ces portes mystérieuses nous intriguent. Ouvrons la première, celle des légendes. Quelle surprise! Derrière cette porte, nous trouvons de belles poupées qui s'animent tout-à-coup et s'avancent dans la salle de bal, sur le parquet de marbre miroitant, sous les yeux étincelants des lustres de cristal.

On entend des sons de violon et d'accordéon. Nos poupées, nos personnages vont danser sur une musique inspirée de nos vieilles chansons mais transposée dans la note moderne.

Ces personnages, M. Gouin les a tirés de nos légendes. Voici Rose Latulippe et son ténébreux cavalier, tout de noir vêtu. Cette femme aux yeux glauques, à la peau cuivrée, dont la tête est couronnée de glaïeuls, c'est la Jongleuse, la sorcière indienne que nos pères appelaient la Dame aux Glaïeuls à cause de sa coiffure. Cette autre dame dont la toilette blanche a des grâces et des envois de papillon, c'est la Dame Blanche. Son fiancé, qu'elle attend éternellement au pied de la Chute Montmorency, ont la tout près d'elle, dans son bel uniforme bleu et rouge des soldats français d'autrefois. Puis voici une autre dame dont l'écharpe mauve s'agit en un geste d'adieu: c'est Blanche de Beaumont, l'héroïne du Vaisseau-Fantôme Et tout autour de ces femmes et de leur deux cavaliers, en une sarabande endiablée, feux-follets et lutins tournoient et dansent.

Hubert Larue nous apprend que les feux-follets avaient élu l'île d'Orléans comme leur terre de prédilection. Se manifestant sous l'apparence de flammes rouges, bleues ou vertes, les feux-follets n'avaient d'autre ambition que d'attirer les gens dans les précipices. De cette particularité, on peut conclure que les feux-follets étaient une manifestation de l'Esprit-Malin. Pour s'en débarrasser, les habitants de l'île avaient un moyen infailible: ils piquaient une aiguille sur la clôture qui bordait le chemin et pendant que le feu-follet s'épuisait en efforts interminables pour passer par le trou de l'aiguille, ils avaient

le temps de regagner leurs demeures pour s'y mettre à l'abri.

Le diable a joué un grand rôle dans notre folklore. Il ne s'est pas contenté de se manifester sous la forme de feux-follets ou de lutins; il a même été, chose surprenante, constructeur d'églises sous la forme d'un cheval, tantôt noir, tantôt blanc. Sous cette apparence, il a aidé, paraît-il, à ériger plusieurs de nos temples, celui de Saint-Laurent, de Saint-Augustin, du Sault-aux-Roccolts. Grâce à sa force herculéenne, cet animal diabolique que pouvait transporter des charges que vingt chevaux ordinaires, attelés ensemble, n'auraient même pas réussi à soulever d'une ligne. Mais il ne fallait, sous aucune considération, débrider le superbe cheval. A chaque endroit, quelqu'un commettait l'imprudence de le faire pour permettre au cheval de boire dans un ruisseau et l'animal disparaît subitement, tantôt sous forme de fumée, laissant l'église inachevée. A chaque endroit, il y a paraît-il une grosse pierre que l'on n'a jamais pu fixer!

La Société pour la prévention de la cruauté envers les enfants fut incorporée en vertu d'une charte royale en 1895.

À LA RADIO CE SOIR!



WINIFRED HEIDT

Contralto

l'artiste invitée au

CONCERT "POP"

de l'Orchestre Symphonique de Toronto

Chef d'orchestre

Alfredo Antonini

C B F 8.30 à 9.30 p.m.

Offert par

Simpson

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Edit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 140 Est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE, Limitée : O. L. Bourque, Secrétaire-Trésorier. Téléphone : L'Ancester 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENT

Édition du dimanche, Canada, 1 an ... \$5.00
Édition quotidienne, Canada, 6 mois ... 2.75
Édition quotidienne, États-Unis, 1 an ... 4.00
Édition quotidienne, États-Unis, 6 mois ... 2.00
Édition quotidienne, Canada, 1 an ... 5.00
Édition du dimanche, États-Unis, 1 an ... 5.00

REPRESENTANTS

Toronto, Ont.: Hugh Rose, chambre 201, 1111 rue McMillan, 19, rue Melinda, téléphone ELgin 1016.
États-Unis: Ralph P. Mulligan, 441 Lexington Avenue, New-York.

MONTREAL, 24 FEVRIER 1950

L'Est et l'Ouest militants

L'avenir est à ceux qui luttent. Les deux conférenciers d'hier, au club Richelieu-Montréal, symbolisaient, chacun dans sa sphère d'activité, les luttes que le Canada français doit soutenir pour assurer sa survie et son développement, tant dans le domaine des affaires que dans le domaine culturel. D'une part, monsieur A.-J. Dugal, docteur en sciences commerciales, soulignait brièvement les progrès merveilleux de la grande Maison Dupuis Frères à laquelle il a consacré le meilleur de sa vie laborieuse et qui célébrera bientôt sa quatre-vingt-deuxième année de fondation. Cette institution qui vient d'affecter une somme de deux millions et demi de dollars à son agrandissement, à des améliorations matérielles, sait mettre à profit les vents favorables qui soufflent inaltérablement dans ses voiles et, comme le dit si bien monsieur Dugal, une maison prospère qui veut continuer de progresser trouve toujours quelque chose de nouveau à réaliser : elle ne s'arrête jamais. D'autre part, le Docteur L.-O. Beauchemin, président de Radio-Ouest-Française, dans l'Alberta, principal hôte d'honneur, au déjeuner-causerie d'hier, nous a parlé des minorités militantes des quatre provinces de l'ouest du pays. On sait quelle heureuse influence exerce sur les destinées de nos compatriotes d'avant-garde cet infatigable champion des droits de l'Ouest français. Que de combats n'a-t-il pas livrés déjà pour conquérir les positions qu'occupent aujourd'hui les Canadiens français de là-bas sur le terrain de l'insurrection publique ! Bref, nous avions devant nous deux hommes d'action pouvant servir de modèles aux travailleurs qui veulent vouer leurs énergies à grandir le prestige de notre groupe ethnique au milieu des éléments divers dont se compose la nation canadienne. Travailler, lutter, c'est vivre. Travaillons et sachons lutter, dans la paix et la fraternité, selon la belle formule Richelieu.

L'élection britannique

par E. LETELLIER de SAINT-JUST

Les résultats jusqu'ici connus de l'élection britannique ne laissent guère espérer pour le parti conservateur qu'une victoire morale, c'est-à-dire une amélioration notable de ses effectifs parlementaires, aux dépens du parti travailliste. Toutes réserves faites sur le résultat final, qui ne sera vraisemblablement pas connu avant plusieurs heures, l'on peut dire qu'une victoire du parti conservateur eût indiqué un revirement de l'opinion britannique que les événements de ces derniers mois et le comportement des Communes n'avaient pas laissé prévoir.

La campagne électorale même n'avait pas incité un changement profond dans l'orientation de l'opinion publique, car le parti conservateur n'opposait pas à celui du gouvernement un programme susceptible d'enflammer l'imagination des électeurs. Il proposait de mettre un terme à la nationalisation des industries, sans s'engager, et pour cause, à rendre à l'entreprise libre les secteurs déjà

nationalisés de l'économie britannique : il promettait de conserver à la population les bénéfices acquis de l'assurance-santé mais non pas, et pour cause encore, de la soulager des contrôles économiques et de l'austérité. Dans le domaine de la politique internationale, les conservateurs avaient depuis cinq ans approuvé le programme travailliste, qui se conformait à la grande tradition britannique et ils ne pouvaient, du jour au lendemain, changer d'attitude et le dénoncer.

Malgré ces handicaps, le parti de M. Churchill a rallié un grand nombre d'électeurs qui l'avaient abandonné en 1945 et le nombre de ces conversions est assez grand pour démontrer qu'il est loin d'être moribond, comme c'est le cas pour le groupe libéral. A l'heure actuelle, les votes comptés dans 264 comtés indiquent que le parti travailliste a recueilli moins de suffrages que les deux partis d'opposition réunis et si cette particularité allait s'affirmer plus nettement d'ici la fin du comptage, il y aurait lieu de prévoir une nouvelle élection avant l'expiration du terme normal du parlement qui vient d'être élu.

C'est peut-être la perspective la plus certaine qui apparaisse à l'heure actuelle, car le parti travailliste, qui avait pu exécuter son programme socialiste, depuis cinq ans, à la faveur d'une majorité parlementaire de 148, serait paralysé si cette majorité était, par exemple, réduite des deux tiers et il suffirait de fort peu de chose pour provoquer une défaite ministérielle aux Communes.

Tout dépendra de l'évolution, dans les mois qui vont suivre, de l'économie britannique, qui est étroitement dépendante, comme on le sait, de l'activité du commerce international. Les électeurs sont évidemment résignés à subir les contrôles, les impôts élevés et l'austérité, mais ils réagiraient promptement, croyons-nous, contre le chômage, si l'industrie du Royaume-Uni devait tomber dans le marasme. Notons qu'à l'heure où s'écrivent ces lignes, M. Churchill n'a pas concédé l'élection de ses adversaires.

L'Exposition de Paris

par Henri DUFRESNE

C'est une bonne nouvelle pour tous les amis de la France que celle d'une exposition internationale à Paris en 1957. Sept années, c'est long à attendre, mais à Paris on veut toujours la perfection et il faut à cela une longue préparation. Puis il y a des raisons économiques et d'autres encore qui commandent ce sage délai. Il est à espérer que d'ici à 1957 la France aura non seulement accompli son plein redressement économique, mais qu'elle connaîtra une nouvelle période d'abondance dans un monde enfin pacifié. D'ici là nous n'aurons pas sujet de nous plaindre, car la France nous offre toujours merveilles sur merveilles et Paris constitue en soi une exposition permanente. L'an prochain, le bimillénaire de Lutèce donnera lieu à de grandes fêtes dont l'éclat marquera longtemps le ciel parisien. Ce bimillénaire devait être célébré cette année, mais Paris, par une délicatesse et un respect qui l'honorent, a cédé le pas à l'Année sainte. D'autres fêtes marqueront encore la période septennale qui nous sépare de la septième exposition universelle de Paris. On sait que la dernière fut celle de 1937.

Dès le lendemain de la guerre, plus précisément en 1946, l'Assemblée Nationale française avait adopté le principe de l'organisation, à Paris et dans la région parisienne, d'une nouvelle exposition internationale. C'était déjà un témoignage de foi en l'avenir : une affirmation non équivoque de la volonté de vivre de la France, non seulement de vivre mais de reprendre sa place à la tête des nations. Voici que le Conseil des ministres a décidé que l'exposition se tiendrait en 1957. Cette exposition verra une innovation intéressante : c'est qu'aucune construction ne sera provisoire. Tous les bâtiments, palais et pavillons seront construits pour durer.

Ils pourront servir, après l'exposition, à loger des services administratifs et même à l'aménagement d'un quartier nouveau. Paris et la région parisienne seront ainsi dotés d'un magnifique ensemble de grande utilité. La France prouvera une fois de plus qu'elle sait innover, qu'elle est à la tête du véritable progrès. Comme on fera du permanent, les plans devront être préparés avec soin, de façon à présenter cette harmonie qui fait le charme des autres quartiers de Paris. On trouvera sans doute moyen d'y créer de superbes perspectives qui cadreront bien avec celles de la Place de la Concorde, du Palais de Chaillot ou de la Place de l'Etoile.

L'exposition ne se tiendrait pas dans le centre de Paris, mais à Puteaux ou à Vincennes, soit dans le Grand-Paris. Une commission composée de personnalités de l'industrie privée et de l'administration ainsi que d'architectes éminents va étudier le thème, l'organisation et le plan définitif de cette exposition. On se mettra à cette tâche préliminaire sans tarder. La France, qui manque actuellement de paquebots, lancera, sans doute, d'ici là, plusieurs nouveaux navires et elle sera dès lors en mesure de transporter, sous ses couleurs, une grande partie des visiteurs qui iront voir cette merveille de la deuxième moitié du XXe siècle : l'Exposition internationale de Paris.

Braconnage dernier cri

par Alonzo CINQ-MARS

Certaines gens ont pu trouver excessive la sentence prononcée récemment à Québec par M. le juge Caron contre trois citoyens qui s'étaient permis d'aller pêcher en temps prohibé sur des lacs de la région du lac Saint-Jean où ils s'étaient rendus en avion. Chacun d'eux a été condamné à payer une amende de \$300, et leur avion a été confisqué par surcroît. C'est une excursion de pêche qui leur coûte cher, soit \$5,300, car leur avion coûtait \$5,000. C'est beaucoup pour quelques brochettes de poissons.

Le tribunal qui a jugé cette affaire a tenu à donner une leçon salutaire à tous ceux qui seraient tentés de se livrer à ce braconnage nouveau genre et apparemment facile en utilisant l'avion pour aller pêcher ou chasser dans des endroits éloignés de toute activité humaine et où ils se croiraient à peu près sûrs de se livrer à leur sport favori en temps prohibé loin des gardes-pêche ou des gardes-chasse.

La région septentrionale de notre province est parsemée d'innombrables lacs dont les eaux n'ont jamais été agitées que par le vent et où aucun homme n'a jamais tendu de filet ou de ligne. Ce sont des paradis rêvés pour les pêcheurs, car ils sont généralement très poissonneux. Il est bien tentant pour un pêcheur passionné de s'y rendre en avion pour aller y pêcher, étant donné que ces endroits ne sont accessibles que par la voie des airs et que l'on est à peu près certain d'y trouver du poisson en abondance sans y rencontrer de pêcheurs rivaux. On peut le faire, mais non pas en temps prohibé. Il n'est pas plus permis là qu'ailleurs de violer les lois de la pêche, et les délinquants de Québec l'ont appris à leurs dépens.

Ce n'est pas du vrai sport que de pêcher dans de telles conditions. Les sportsmen dignes de ce nom respectent les lois de la pêche, qui sont faites pour que nos lacs et nos cours d'eau ne soient jamais dépeuplés et que les pêcheurs qui viendront après nous puissent en bénéficier.

Nos lacs, nos rivières et nos forêts inaccessibles autrement que par avion doivent être protégés aussi bien que les autres. Le transport par avion fait tant de progrès qu'il faut prévoir le jour où des gens respectueux des lois voudront recourir à ce moyen de locomotion pour aller y pêcher ou chasser. Il ne sera alors plus temps de le faire si on laisse aujourd'hui les aviateurs braconniers les dépeupler en se moquant des lois et des règlements de la pêche et de la chasse. Il pouvait sembler facile de violer

impunément ces lois en utilisant l'avion. Les fonctionnaires chargés de leur application viennent de prouver que ce n'est pas aussi facile qu'on a pu le croire, et qu'ils ont le bras long. Ils méritent d'être félicités pour l'excellent travail qu'ils viennent d'accomplir.

La vie souriante

(Par Maurice Huot)

Les révolutionnaires de Leningrad courent un grand risque d'être... dégradés.

Le bilinguisme est un avantage mais dans certains cas c'est la possibilité de dire en double des sottises.

Il y a plus de vacances payées que de vacances payantes.

La majorité des femmes s'abstiennent de faire de la Politique avec un grand P, mais chacune s'y entend à merveille à faire de la politique dans sa petite sphère. En somme chaque femme a sa petite politique bien à elle.

Un peu de tout

Cécile Chalifoux, décédée à Montréal en 1944, possédait une âme d'apôtre. Son action charitable s'accomplit particulièrement dans le nord de la ville de Montréal. La vie de Cécile Chalifoux, écrite par Aline Lesage, paraîtra bientôt aux Editions Beauchemin.

Il est parfaitement établi aujourd'hui que, grâce aux découvertes de la science et à la pratique de l'hygiène,

la plupart des maladies contagieuses sont évitables et cependant la diphtérie fait encore des victimes dans le Québec, — 569 cas en 1948 — de même que la typhoïde — 370 cas en 1948 — et la tuberculose. Il y en a encore beaucoup trop. Que l'on profite mieux des avantages qu'offrent à la population les Unités sanitaires et l'on verra bientôt baisser les taux de mortalité et de morbidité. Dans ce domaine, rien n'est plus important que de donner aux générations qui commencent une formation physique parfaite. Les hygiénistes nous affirment que cette période de la croissance est particulièrement périlleuse pour la santé. Il est donc urgent de prendre les mesures propres à les prémunir contre ces maladies, ce qui constitue en même temps une précaution essentielle contre les séquelles qu'elles comportent. L'Unité sanitaire de votre comté met à votre disposition toutes les mesures préventives que la science a découvertes et mises au point. C'est ainsi qu'au cours du mois de décembre 4,357 enfants ont bénéficié de l'immunisation antidiphtérique complétée et 2,143 de l'immunisation de rappel. En outre, dans les cliniques de puériculture, et durant les visites à domicile, les hygiénistes ont conduit 33,070 examens de nourrissons et d'enfants d'âge pré-scolaire. Il faut que tous les parents profitent de ces cliniques et fassent surveiller la santé et la croissance de leurs enfants, s'il y a lieu, qu'ils les conduisent à leur médecin de famille. C'est à lui seul qu'incombe le devoir de donner des traitements. En suivant les prescriptions de l'hygiène et de la médecine préventive, les mamans d'aujourd'hui prépareront des hommes robustes pour demain.

Les mots qui vivent

— Faire simplement le petit devoir de chaque jour, en y mettant beaucoup de fidélité et d'amour, voilà la perfection.

Chanoine A. Boud'hui.

En marge de l'actualité

Un vieux renard

(par Paul de MARTIGNY)

En 1871, après avoir donné l'ordre à l'armée allemande de se retirer de Paris, le comte de Bismarck dit à M. Thiers:

— S'il en est besoin, faites-moi signe, je reviendrai rétablir l'ordre. Vos communiards vous verrez ce que j'en ferai: je leur apprendrai à marcher à la prussienne!

M. Thiers n'en fit rien et les pétroleuses incendièrent les Tuileries. Le général de Gallifet parvint à grand-peine à les empêcher de brûler Paris.

Par leurs révolutions, leurs émeutes, l'instabilité de leur gouvernement, nos cousins se sont fait connaître dans le monde comme un peuple ingouvernable. Cette réputation est-elle méritée?

Interrogez ceux qui ont vécu en France: ils vous diront que non, que nos cousins ne sont pas des cerveaux brûlés. Ce sont au contraire des modérés, des bourgeois qui tiennent à leur avoir. Le Parisien est soumis à son concierge: c'est un mari obéissant. Mais mille Français réunis font un vacarme épouvantable, un meeting tumultueux. Ils s'encouragent à qui mieux mieux à la violence. M. Cardinal veut paraître plus avancé que M. Durand: c'est ce qu'on appelle de la surenchère individuelle. Mais en rentrant, M. Cardinal n'oublie pas de s'essuyer les pieds sur le paillasson: pour être bien vu de son concierge. Avant de se lancer dans une affaire il ne manquera pas de prendre conseil de sa femme. Il aura raison d'ailleurs car elle est la modération, le bon sens du ménage.

Les choses vont-elles autrement chez nous? La Canadienne n'a-t-elle pas les qualités de la Française? Et les Anglais, à l'orgueil intraitable, à la ténacité sans pareille, la porte du "home" fermée sur le dehors, ont-ils une attitude différente envers leur femme?

Aux heures d'émotion, les sentiments de l'individu se manifestent. Pendant la période de lutte verbale qui précède une élection, le caractère d'une nation morte à la surface. C'est ainsi qu'en ce moment le peuple anglais livre certains de ses secrets. On sait, par exemple, ce qui se passe dans le ménage du grand Anglais du temps présent. L'épouse du Père la Victoire de l'Angleterre, prononçait hier un discours de propagande électorale à Hainault, près Woodfort, où son mari pose sa candidature.

Au Canada, dans un meeting de ce genre, il y a des interrupteurs. En France, ce sont les "titis": en Angleterre ce sont les "hecklers". Leurs noms diffèrent, mais leur art des questions embarrassantes est le même.

— Expliquez-nous donc, lança un "heckler", ce que votre mari, alors libéral, dit, en 1908, des conservateurs?

— Je suis, répondit-elle sans sourcilier, depuis 41 ans l'épouse de Winston Churchill. Il y en a 42 qu'il a prononcé ces paroles. Je n'exerçais à l'époque aucun contrôle sur sa politique. En conséquence, je décline toute responsabilité.

Une Française n'eût pas mieux dit. Quant à Churchill: il ne dira rien. C'est un vieux renard.



A l'Assemblée Législative

"La province de Québec consacre à son budget d'enseignement plus que n'importe quel Etat" (L'hon. P. Sauvé)

QUEBEC, 24 — (par Dostaler O'Leary) — "La province de Québec consacre actuellement, pour les fins d'enseignement, un pourcentage plus élevé de son budget que celui de n'importe quel autre Etat", disait, hier, à la Chambre des députés de Québec, le ministre de la Jeunesse et du Bien-être Social, M. Paul Sauvé, en conclusion d'un éloquent discours de plus d'une heure qui fut à plusieurs reprises marqué d'applaudissements prolongés.

M. Sauvé a déclaré, en commençant, qu'il voulait, une fois pour toutes, couper court aux dires de toutes sortes qui circulaient à l'effet que la province de Québec était en retard en matière d'instruction publique: "Et je répondrai chiffres en mains", de déclarer le ministre en martelant son bureau

"Les chiffres de 1948-49 étaient les suivants:

	Budget total	Pour l'enseignement	Moyenne
Québec	\$151,811,757	\$ 41,022,223	27.01%
Ontario	\$257,328,341	\$ 44,221,000	17.18%
New-York	\$753,500,000	\$183,603,000	24.37%

"Ainsi, M. le président, Québec dépense pour son éducation plus de 27 pour cent, alors que l'Etat de New-York n'arrive qu'à 24.57 pour cent et la province de l'Ontario, que l'on nous cite si souvent en exemple, que 17.18 pour cent.

DEPENSES "PER CAPITA"

"Veut-on maintenant les dépenses "per capita"? Québec a une population de 3,792,000 habitants, et un budget de l'instruction publique de \$41 millions environ, soit \$10.81 par tête; Ontario une population de 4,297,000 et un budget de plus de \$44 millions, soit \$10.29 et l'Etat de New-York plus de \$14,000,000 soit \$12.78 par tête.

EFFORT INDIVIDUEL

"Il est dépensé dans le Québec, en 1948-49, pour des fins d'enseignement, \$108,999,321.25 comparativement à \$102,649,726.95 dans la province d'Ontario; ce qui veut dire que la dépense "per capita" dans la province de Québec, pour une population estimée au 1er juin 1948 à 3,792,000, est de \$28.74 contre \$23.89 dans la province d'Ontario avec une population estimée au 1er juin 1948 à 4,297,000, par conséquent, il s'est dépensé dans la province de Québec, l'année dernière, \$4.85 de plus par personne habitant cette province.

NOMBRE D'ELEVES

"Il y a actuellement dans l'enseignement primaire, 649,297 élèves et 756,500 environ dans toutes les écoles. Or, les dépenses totales se sont chiffrées par \$109,000,000 environ, ce qui fait une moyenne de \$144.08 par élève alors que dans l'Ontario pour 714,697 élèves inscrits, il est dépensé \$715,000 environ, soit une moyenne de \$143.63. Ici, encore, nous dépassons la province-sœur.

L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE

"Notre province possède un système d'enseignement professionnel qui lui est propre. Outre les institutions de l'Etat, l'initiative privée a fondé un certain nombre d'écoles et nous devons rendre hommage au rôle que jouent les communautés religieuses dans leurs propres écoles ou convents où, souvent, avec l'aide du gouvernement, elles accomplissent un travail admirable dans certaines écoles industrielles pour les infirmes, sourds-muets, épileptiques éducatibles, etc. Pour revenir au gouvernement provincial, sa part dans l'enseignement professionnel est sans précédent. Y participent les ministères de l'Agriculture, du Secrétariat de la province, de la Chasse et des Pêcheries, du Commerce et de l'Industrie, du Travail, des Mines, des Terres et Forêts et surtout, pour ce qui est de l'enseignement technique, du Bien-Etre Social et de la Jeunesse."

Le ministère du Bien-Etre Social et de la Jeunesse — joue le plus grand rôle dans l'enseignement professionnel du Québec tant par le nombre des écoles qui re-

çoivent de son autorité que par les sommes qu'il y consacre. Une cinquantaine d'écoles d'enseignement spécialisé sont actuellement mises à la disposition de la jeunesse. Cet enseignement se divise en quatre catégories: Les écoles techniques, les écoles d'arts et métiers; les écoles hautement spécialisées et les cours de métiers organisés dans les écoles de réformes et d'industrie.

ECOLE TECHNIQUES

Il y a présentement dans la province 6 grandes écoles techniques à Montréal, Québec, Trois-Rivières, Hull, Shawinigan-Falls et Rimouski. Il est à noter que l'école technique de Montréal est la plus importante école technique de tout le Commonwealth britannique aussi bien pour l'outillage mis à la disposition de ses élèves que par le nombre de ces derniers. Chacune des grandes régions de la province possède ou est à la veille de posséder son école technique.

Autour des écoles techniques, 35 écoles d'arts et métiers ouvrent leurs portes à la population des petites et des grandes villes. Ces écoles, en décentralisant l'enseignement industriel, permettent à la jeunesse ouvrière de suivre sur place un cours de métiers ou d'entreprendre sans déplacement les premières années du cours technique.

OTTAWA ET LA PROVINCE

"Malgré son budget énorme, il ne faudrait pas croire, comme on le laisse entendre, que la proportion versée par Ottawa et Québec soit de moitié chacun. Pour la période de 1940 à 1949, il est intéressant de noter que la contribution fédérale, en vertu des ententes fédérales-provinciales, ne représente de 12.6 pour cent du total des sommes dépensées pour les écoles et services qui relèvent de mon ministère. En effet, dans l'enseignement technique et spécialisé on relève que Québec a payé \$28,573,261.58 et Ottawa \$4,186,609.58 sur un total de \$32 millions et trois quarts environ. Pour les bourses d'études, bourses à l'étranger, où Ottawa n'a pas contribué, bourses techniques et bourses universitaires les chiffres sont respectivement de \$2 millions environ pour Québec contre \$1 million pour Ottawa. Enfin, les sommes versées pour les cours de culture populaire et d'efficacité industrielles, pour les services d'orientation, de placement et d'administration de l'aide à la jeunesse ainsi que pour les Ecoles de Réforme et d'Industries, le total versé par Québec s'élève à

plus de \$40 millions contre moins de \$6 millions versés par Ottawa.

INNOVATIONS

Le ministre passe ensuite en revue les innovations de son ministère: "En plus de la création de nouvelles écoles, de nouvelles constructions, d'agrandissement, d'achats d'immeubles pour au-delà de \$7 millions, il est bon de noter que nous avons créé de nombreuses innovations dans beaucoup de nos services.

ECOLE DE REFORME

Le département a organisé récemment dans certaines écoles de réforme des cours de métiers pour les jeunes délinquants. A son entrée à l'institution, l'élève est dirigé par nos orienteurs vers l'étude d'un métier ou d'un art pour lequel il manifeste des dispositions évidentes. Plusieurs des jeunes délinquants vont suivre des cours à l'extérieur dans les écoles spécialisées du ministère. Lorsqu'il quit-

te l'institution, l'élève, s'il a les dispositions nécessaires peut continuer ses études dans les écoles techniques et de métiers de la province. Si ses parents n'ont pas les moyens pour lui permettre de continuer ses études, il peut bénéficier d'une bourse du département qui lui permettra de devenir un homme de métier compétent et un technicien. De cette façon, l'ancien délinquant sera apte à gagner sa vie et deviendra un actif pour la société. Nous sommes loin du temps où les écoles de réforme étaient tenues comme des prisons; ce sont maintenant de véritables écoles de réhabilitation et de réadaptation.

M. Sauvé fut suivi par un député de la région de Montréal, M. Frank Hanley, le député indépendant de Montréal-St-Anne annonce qu'il va présenter brièvement au gouvernement les requêtes qu'il croit nécessaires d'offrir dans l'intérêt de ses électeurs et des citoyens de toute la province. Il préconise des relations amicales de plus en plus suivies entre les citoyens anglais et français de la province de Québec et il réclame des maisons à prix modiques, construites avec des subventions du gouvernement.

M. Hanley est d'avis que le gouvernement devrait forcer la ville de Montréal à démolir et à reconstruire les taudis qui sont condamnés par le service de santé. Il affirme ensuite que le gouvernement et les travailleurs devraient collaborer plus étroitement. La province devrait encourager l'entreprise privée qui n'exploite pas les ouvriers.

Le député de St-Anne est en faveur de la pension à 6 ans, sans preuve de moyens, et il dit qu'on devrait accorder aux vieux le droit d'avoir des revenus de \$1,500 au lieu de \$1,080. M. Hanley veut qu'on améliore le système de transport public à Montréal et il réclame la construction d'une école dans la paroisse St-Jean l'Evangéliste. Il favorise le contrôle des loyers et il est opposé à l'éviction des locataires, si ce contrôle prend fin.

Le geste du Dr Sander a-t-il vraiment causé la mort?

MANCHESTER, N.-H., 24 — (PA) — Le Dr Hermann-N. Sander plaidera que sa patiente, victime du cancer, qu'il est accusé d'avoir tuée dans un geste de "pitié", était morte quand il lui injecta de l'air dans les veines.

Le procureur-général William L. Phinney s'est objecté à une telle défense "à moins qu'elle ne soit bel et bien prouvée".

Wyman a parlé calmement devant le juge et les 13 membres du jury qui auront à juger Sander sur une accusation de meurtre au premier degré.

"Nous étalerons notre défense en bonne et due forme".

INTERVENTION DE L'EPOUX

Précédemment, Phinney avait prétendu que le Dr Sander avait admis avoir tué Mme Abbie Borroto, 59 ans, à la demande de son époux de mettre fin à ses souffrances. Le procureur-général déclara au jury à l'ouverture du procès: "Il est impossible de motiver un meurtre prémédité. Que les motifs soient bons ou mauvais, les résultats sont les mêmes."

"Ces présumés meurtres par pitié", a dit Phinney, "n'existent pas au sens de la loi. Ce ne sont que des meurtres simples et purs."

Phinney a déclaré que la poursuite donnerait la preuve que le médecin de 41 ans a donné quatre injections d'air intra-veineuses à Mme Borroto et que cette dernière est morte moins de 10 minutes après la première injection.

Au dire de la poursuite, le Dr Sander "aurait admis que sa patiente était morte par suite des injections d'air" quand il fut question tout d'abord par l'expert médical, Robert Biron, et ensuite par le solliciteur du comté, William H. Craig.

Le Dr Sander aurait également déclaré qu'il ne savait pas "qu'il agissait en contravention de la loi; que tous les médecins savaient cela, mais qu'il avait la conscience tranquille et que, moralement, il n'avait rien fait de mal."

Le Dr Harold I. Loverud, pré-

sident du Conseil médical de l'hôpital, fut le premier témoin à comparaître.

Phinney demanda au Dr Loverud: "Connaissez-vous un traitement qui nécessite l'injection d'air dans le système circulatoire au moyen d'une seringue?"

"Non, monsieur", répliqua le Dr Loverud.

"A titre de médecin, pouvez-vous nous donner une raison motivant l'injection d'air dans les veines d'une personne morte?"

"Non, monsieur".

"Pouvez-vous concevoir un cas où un tel traitement serait nécessaire?"

"Non, monsieur".

Le procureur de la Couronne demanda au Dr Loverud ce qu'il avait appris au cours de ses études médicales sur les conséquences engendrées par l'injection d'air dans le système circulatoire.

"On nous a enseigné", répliqua-t-il, "que l'air insufflé dans les veines en quantité suffisante peut causer la mort."

Ne Souffrez pas Inutilement des Douleurs Atroces Causées par

L'ARTHRITE, les RHUMATISMES

Essayez DOLCIN... maintenant disponible en trois formats pratiques. Le prix est raisonnable. Le résultat: un soulagement rapide des douleurs de l'Arthrite, des Rhumatismes et des Névralgies. DOLCIN, étant inoffensif, non toxique, ne cause pas de réactions défavorables... n'est pas dangereux pour le cœur ni aucun autre organe. Votre pharmacien a DOLCIN. Achetez-en un flacon aujourd'hui, et laissez DOLCIN vous soulager! Méfiez-vous des imitations — recherchez le paquet vert et blanc de DOLCIN 100 comprimés, \$2.39 — 200 comprimés, \$3.95 — également disponibles en flacons de 500 comprimés. Docteur Laxsted, Toronto 10, Ontario.

LE ROYAUME des Femmes

Réponse à TOUS

Q. — Il m'intéresserait de connaître votre opinion sur les points suivants concernant la décoration de mon home. Voici: nous avons l'intention de faire peindre les murs de la cuisine jaune pâle, les boiserie blanche et de nous procurer un ensemble — table et chaises — chrome et jaune. Croyez-vous qu'une teinte de bleu ni pâle ni foncée serait plus jolie que le jaune?

J'aimerais également avoir des suggestions pour le choix d'une couleur destinée aux murs de notre vivoir dans l'ameublement — sofa chesterfield et fauteuils — est rouge vin et vert pâle.

MME ROGER A.
R. — Le jaune a l'avantage de bien résister aux rayons du soleil et surtout associé au blanc pur, fait très lumineux dans une pièce: je crois que vous préférerez cette couleur au bleu pour la décoration d'une cuisine. La mode actuelle préconise les plafonds colorés et vous aimerez probablement l'effet d'un plafond de teinte analogue à celle des murs, ou jaune tranchant sur un mur blanc.

Pour ce qui est de votre vivoir, je crois qu'une nuance gris monette ou turquoise très pâle ferait bien ressortir les teintes de votre ameublement; et là encore un plafond azur ou rose orchidée, avec tons dégradés s'il y a une corniche trancherait bien sur le gris alors que le bleu turquoise ou un vert Nil s'associerait bien à des tons crème ou ivoire.

Morne séchée:

Comme vous ne pouvez vous procurer facilement du poisson frais, la recette suivante de cossetarde au blé d'Inde vous permettra de varier vos menus du temps du carême: 2 cuil. à soupe de shortening, 2 c. à soupe de piment vert, haché, 1-4 tasse d'oignon haché, 1 boîte No 2 de grains de blé d'Inde égouttés, 1-4 piment rouge haché, 1-4 cuil. à thé de sel, une pincée de poivre, 3 oeufs, 1 tasse de lait Carnation dilué avec 1 tasse d'eau. Faire fondre le shortening dans une casserole; ajouter le piment vert, le céleri et l'oignon. Laisser cuire doucement durant cinq minutes. Ajouter le blé d'Inde, le piment rouge et l'assaisonnement. Battre légèrement les oeufs et les ajouter au lait Carnation dilué. Retirer les légumes du feu et les incorporer au mélange d'eau et de lait. Verser dans un plat-casserole. Mettre le plat dans un récipient d'eau chaude, et faire cuire une heure à four doux. (325 deg. F.) Pour 6 à 8 portions.

Q. — Les uns aiment les blondes, les autres préfèrent les brunes; quelques-uns adorent les figurines alors que d'autres optent pour les carrures imposantes. Que faut-il donc pour plaire à ces messieurs?

FRIDOLINE

R. — Simplement, le charme, philtre magique impossible à définir parfaitement. Dans l'ensemble, et c'est ce qu'a prouvé une enquête récente menée par un magazine féminin, l'homme aime une compagne plutôt jeune, d'apparence élégante, mise proprement et aux manières naturelles. La même enquête a également révélé que ces messieurs détestent le maquillage exagéré, les manières empruntées, la tenue disgracieuse, le poli à ongles sailli, le rouge à lèvres qui déteint sur les verres, les bords de jupons indiscrets et les coutures de bas s'enroulant en spirales.

Canadien de l'Est:

La sculpture des totems, ces monuments magnifiques dus à l'art des Peaux-Rouges et érigés sur des centaines de plages isolées de l'océan Pacifique, connu son apogée, il y a environ un siècle.

On se servait, pour construire ces bizarres obélisques du thuya géant, confère dont le bois est renommé pour sa résistance à la carie, et on utilisait pour les colorier des pigments indigènes rouges, noirs et blancs, provenant de teintures vé-

La chance lui sourit



En Angleterre, la plus grande chance d'une mariée, c'est de rencontrer un ramoneur de cheminée en quittant l'église où vient d'être célébré son mariage. Caroline DOUGLAS-SCOTT-MONTAGU, fille de feu lord Montagu, n'a pas eu seulement la chance d'en rencontrer un mais a été embrassée volontiers par ce dernier. La scène se passe près de l'église du petit village de Beaulieu, Angleterre, où a eu lieu récemment le mariage de lady Montagu avec George Grainger Weston, fils du célèbre manufacturier canadien de biscuits.

La vie de château

Le palais de Buckingham est infesté de souris

Dans un article intitulé "Les Petites Princesses", publié dans le "Ladies Home Journal", Marion Crawford, qui fut gouvernante, des princesses Elisabeth et Margaret durant 17 ans, raconte comment la famille royale réagit, après l'abdication du roi Edouard VIII.

"Le duc et la duchesse d'York (actuellement souverains d'Angleterre) n'ont jamais abordé le sujet", dit-elle, "mais tous sentaient qu'une ombre planait sur la maison. De plus, la duchesse n'était pas très bien, souffrant, à cette époque, d'un rhume qui la forçait à garder le lit."

L'ABDICATON

"Un après-midi, elle me fit appeler auprès d'elle. Comme j'attendais dans l'antichambre, la porte s'ouvrit et la reine Marie sortit de la chambre de la duchesse. La reine douairière, d'habitude si alerte et si calme, paraissait soudainement vieillie et fatiguée et des larmes coulaient le long de son visage. La duchesse, étendue sur son lit et semblant aussi avoir pleuré, me tendit la main. "Je crains que de grands changements ne surviennent dans notre vie, "Crawfie", me dit-elle. "Nous devons les accepter et en tirer le meilleur parti possible", ajouta-t-elle avec un soupir.

"Quand j'annonçai aux petites princesses qu'elles iraient habiter le palais de Buckingham", continue Marion Crawford, "elles me regardèrent effrayées."

"Quoi?" s'exclama Lilibet. "Vous voulez dire pour toujours?" Et Mar-

garet d'ajouter: "Mais, je ne viens que d'apprendre comment écrire York!"

MANQUE DE CONFORT

Comme le souligne l'ancienne gouvernante, le palais royal est loin d'être pourvu de tout le confort moderne. Un jour qu'elle prenait le thé avec le roi et la reine dans la magnifique suite belge du palais de Buckingham, peu après le couronnement, elle entendit un craquement soudain et... la chaise rose et or sur laquelle elle était assise s'effondra sous elle. La chaise datait du règne de la reine Victoria!

"Quand on vit dans un palais" dit-elle, "on croit camper dans un musée". Ces maisons historiques sont si vieilles, si environnées de traditions, qu'elles s'effritent peu à peu. La lumière électrique est installée à Buckingham seulement depuis quelques années. Tous les corridors sont maintenant pourvus de chauffage et on fait un feu de cheminée dans chaque chambre. On projette d'installer le système à l'huile bientôt mais ce ne sera pas encore pour cette année. Des souris infestent le palais partout. Un postillon, préposé exclusivement à la livraison des lettres aux chambres de Buckingham, aida un jour Mlle Crawford à tuer une souris qui s'était introduite dans la salle de bain.

LA DUCHESSE DE WINDSOR

Marion Crawford vit Mme Wallis Simpson pour la première fois quand le duc de Windsor arriva inopinément avec un groupe d'amis à Royal Lodge, pour la présenter au duc et à la duchesse d'York. "Mme Simpson était une femme d'âge moyen, attrayante et amicale avec tous, comme le sont toutes les Américaines", dit-elle. "Elle paraissait tout à fait à l'aise, même un peu trop. Elle avait une façon

Pour les Gourmets

SAUMON EN COURONNE DE NOUILLES

Battre trois oeufs, y ajouter 2 tasses de lait chaud, 1-2 tasse de fromage râpé, 1 tasse de panure, 2 tasses de nouilles cuites; saler, poivrer, et verser dans un moule, dans une tôle frite d'eau bouillante, et cuire à four lent. (325o F.) Le mets est cuit quand rien n'adhère au couteau qu'on y insère. Démouler sur un plat chaud, et placez dans la cavité une sauce au saumon, ou du saumon chaud recouvert d'une sauce hollandaise.

POUDING AU PAIN AVEC CONFITURE

1 tasse pain coupé en cubes de 1-2 pouce

Confitures ou gelée

2 oeufs légèrement battus

2 c. à soupe sucre granulé

1-1/2 c. à thé sel

2 tasses lait chaud

1 c. à soupe beurre

1-2 c. à thé vanille.

Disposer un rang de cubes de pain dans un plat à pouding beurré. Ajouter confiture ou gelée, en cuillerées, et couvrir de pain. Répéter jusqu'à épuisement du pain. Ajouter sucre et sel aux oeufs, y incorporer le lait et ajouter beurre et vanille. Verser sur le pain. Placer le plat dans une tôle frite d'eau chaude et cuire à four doux. 325o, jusqu'à ce que pris de façon qu'une lame enfoncée au centre en sorte sèche. Servir chaud ou froid.

bien à elle de parler au nouveau roi. Je me souviens qu'elle l'attira près de la fenêtre, lui suggérant de déplacer certains arbres et de niveler le terrain, pour améliorer le panorama.

"Je n'ai jamais tant admiré le duc et la duchesse d'York que cet après-midi-là. Avec leur dignité charmante et tranquille, ils firent face à cette situation étrange et dissimulèrent leurs impressions. Mais l'atmosphère restait tendue et je fus contente d'entendre la duchesse me dire: "Crawfie, amènez-vous Lilibet et Margaret faire une promenade avec vous?"

LE COURONNEMENT

Lors du couronnement, Margaret n'avait pas encore 7 ans et Lilibet en avait 11. Celle-ci se demandait comment sa cadette se comporterait durant la longue cérémonie: "J'espère qu'elle ne dormira pas, au moins! Après tout, elle est très jeune pour un couronnement, n'est-ce pas, Crawfie?"

Quand le cortège revint au palais, après la cérémonie, Mlle Crawford s'enquit de la conduite de Margaret auprès de Lilibet. "Elle a été admirable, Crawfie. Je n'ai eu qu'à la pousser une fois ou deux pour l'empêcher de jouer avec un livre de prières."

"Tous étaient très fatigués après ces fêtes interminables", continue Mlle Crawford, "mais leurs obliga-

De délicats motifs



PATRON No 780 — Pour orner parfaitement vos fines toiles, accomplissez ce magnifique travail au crochet complété par une délicate broderie. Le motif est des plus attrayant et le travail tellement facile. N'est-ce pas qu'elles sont magnifiques ces toiles d'oreiller? Alors commencez le travail dès maintenant.

Le PATRON No 780 comprend 6 motifs à décalquer de 5 par 12 pouces et les indications pour le travail au crochet.

Procurez-vous le catalogue d'automne et d'hiver Anne Adams contenant suggestions diverses pour cadeaux et conseils de mode. Un patron gratuit de chapeau est inclus dans ce catalogue. Ajoutez trente cents en monnaie pour le recevoir, en plus du prix du patron.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", Montréal.

tions n'étaient pas encore terminées. Après avoir paru à diverses reprises au balcon du palais, selon l'usage, ils durent poser durant près d'une heure pour les photographes. "Nous ne sommes pas supposés être humains", remarqua la reine, en souriant.

L'ART DE BIEN S'HABILLER



Pour la jeune maman

Ne croyez pas que la nouvelle mode ne vous convient pas.

Revêtez les jolies toilettes d'été à large décolleté et jupe très ample.

Annie

Mondanités

Bal des Disciples d'Esculape

En l'hôtel Mont-Royal, demain soir, aura lieu le bal annuel des Disciples d'Esculape, sous le patronage de l'hon. Albini Paquette et de Mme Albini Paquette. Au nombre des invités, on remarque: le Dr et Mme L. Archambault, le Dr et Mme A. Z. Crépault, le Dr et Mme Jean Denis, le Dr et Mme O. Dufresne, le Dr et Mme C.-A. Favreau, le Dr et Mme M. Fréron, le Dr et Mme R. Gatién, le Dr et Mme A. Groulx, le Dr et Mme G. Jarry, le Dr et Mme A. Jutras, le Dr et Mme P. Larivière, le Dr et Mme C. Lefrançois, le Dr et Mme W. Major, le Dr et Mme L. Morissette, le Dr et Mme R. P. Pailion, le Dr et Mme A. Paré, le Dr et Mme P. Perrault, le Dr et Mme A. Samson, le Dr et Mme J. Saucier, le Dr et Mme Hans Selye.

Femmes universitaires

La prochaine réunion de La Société des Femmes universitaires de Montréal aura lieu lundi, le 27 février, à quatre heures trente, au Bureau d'assistance

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4994 — Vous aimez sans doute revêtir des vêtements nouveaux pour saluer la saison nouvelle; alors vous aimerez sûrement ce joli petit manteau qui s'harmonisera parfaitement avec vos ensembles du printemps. Les manches raglan ont beaucoup de genre et l'ampleur à l'arrière donne un bel effet.

LE PATRON No 4994 est offert dans les tailles 12, 14, 16, 18, 20, 40. La taille 16 ans requiert 2½ vga d'un tissu de 54 pouces.

Procurez-vous le catalogue d'automne et d'hiver Anne Adams contenant suggestions diverses pour cadeaux et conseils de mode. Un patron gratuit de chapeau est inclus dans ce catalogue. Ajoutez trente cents en monnaie pour le recevoir, en plus du prix du patron.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adresses le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", Montréal.

sociale aux familles, 81 ouest, rue Sherbrooke. Mlle Marchand, directrice de l'œuvre, expliquera l'organisation générale du bureau; Mlle Perron, directrice adjointe, parlera de son but et de son fonctionnement; Mlle Lalonde dira ensuite comment fonctionne la section dont elle a charge, celle des d'cordes familiales. Le thé sera servi.

Dîner

Mme Doreen Day qui est rentrée cette semaine de Paris et de Londres, où elle a visité les salons de haute-couture, sera l'invitée des membres du Canadian Women's Press Club, au salon bleu de l'hôtel Ritz Carlton, le mercredi 1er mars, à 7 heures du soir.

Aux Fusiliers Mont-Royal

Le gouverneur général, le vicomte Alexander de Tunis sera l'invité d'honneur au dîner régimentaire des Fusiliers Mont-Royal qui aura lieu ce soir. Le vicomte passera en revue une garde d'honneur à son arrivée à la caserne vers 7 h. 40. Des cérémonies militaires auront lieu avant et après le dîner.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Mercédès Bouchard, fille de M. et de Mme A. Bouchard, décédés, à M. Tom O'Dess, fils de M. et de Mme J.-A. O'Dess, de Québec.

Phelan-Scott

Le mariage de Mlle Vera Pearl Scott, fille de M. et de Mme D.-R. Scott, de Cobalt, Ont., avec le major-général Frederick Ross Phelan, C.B., D.S.O., M.C., V.D., de Montréal, fils de M. M.-Frederick Edward Phelan, décédé, et de Mme Phelan, de Westmount, a eu lieu le 21 février en l'église de Montréal-ouest. Après la cérémonie, le major-général et Mme Phelan partiront pour Washington. Ils s'embarqueront ensuite pour l'Europe, où ils passeront l'été. A leur retour, ils habiteront Saint-André, Qué.

Déplacements

Mme Joachim des R. Tessier, de Québec, après avoir passé quelques jours au Club Seignurial, a été l'invité du Dr et de Mme Guy Hamel, d'Outremont.

M. et Mme Pierre Leduc sont partis pour St-Petersburg et Daytona, Floride.

Mme Léon des Rivières est retournée à Québec, après avoir passé quelque temps en ville, chez sa fille, Mme Bernard Bourgeois.

Mme L.-P. Langelier d'Arthabaska, est de retour d'un voyage de cinq mois en Europe. Son mari le docteur Langelier prolongera jusqu'en juin, son séjour outre-mer.



Mlle Marcelle Gagné participe à l'organisation du grand débat sur l'habitation qui sera présenté ce soir au Plateau, sous les auspices de l'ASEP.



Mme Rose du TILLY, L.S.P., prendra part à la joute oratoire qui aura lieu ce soir au Plateau, sous les auspices de l'ASEP. Ce débat intitulé: "Cottage ou maison à revenu", mettra aux prises des spécialistes en question d'habitation.

Mme Léon Mercier Gouin, passe quelques jours à Québec.

Mme Alfred Paradis (fils) était de passage à Ottawa, ces jours derniers, à l'occasion du dîner-causerie annuel de la Société d'étude et de conférences.

Parmi les invités de l'extérieur attendus à Montréal pour le mariage McFetrick-Pinsonneault, on mentionne: Mme E.-M. Marshall, de Wolfville, N.-E., M. Claude Pinsonneault, de Roberval, M. et Mme William McFetrick, d'Halifax, Mlle Marthe Rousseau, Mlle Blanche Rousseau, Mlle Germaine Rousseau, M. et Mme Antoine Rousseau ainsi que Mlle Lucile Perron, de Valleyfield.

Mme Rodolphe Carignan est revenue d'Ottawa où elle a passé une quinzaine de jours, l'invitée du Dr et de Mme R.-J. Michaud.

Mme Grant Paul passe quelque temps à Québec, chez sa mère, Mme Philippe Paradis.

Mme Tancrède Jodoin, M.B.E. est revenue d'Ottawa.

Le Dr et Mme Alan MacDonald Mann font présentement un séjour au Manoir Saint-Castin.

Mme T. J. Donoghue, de Verdun, et son fils, ont passé quelques jours à Ottawa, les invités de M. et de Mme E. P. Clifford.

Mme J. Turcot, à Montréal, depuis quelques jours, est l'invitée de M. et de Mme J. C. Walsh.

Mme Jean Gauthier est revenue d'Ottawa.

QUEBEC

Lady Fiset a reçu à déjeuner, hier, à Spencer-Wood.

Mme George Donohue recevait à l'heure du thé, cette semaine, en l'honneur de lady Forget, actuellement l'hôte de Mme J.-T. Donohue.

Le colonel et Mme C.-W. Wiggs sont rentrés d'un voyage à Toronto.

OTTAWA

L'ambassadeur de Belgique et la vicomtesse du Parc offraient un dîner mardi soir en l'honneur de l'hon. Lester-B. Pearson, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et son épouse. Il y avait 26 invités.

M. Jean Mouton, conseiller culturel auprès de l'ambassade de France, était le conférencier invité du "Women's Canadian Club" de Québec. Il a parlé des origines de la peinture moderne.

M. Charles Cannon, député des

ties-de-la-Madeleine, et son épouse étaient les invités de l'ambassadeur de Belgique et la vicomtesse du Parc lors du bal des Petits Souliers, lundi.

Samedi en l'église St-François d'Assise, M. l'abbé Simon Chartrand bénissait le mariage de Mlle Anita Larocque, fille de Mme Emma Larocque, avec M. Roger Rochon. Le marié est le fils de M. et de Mme Eugène Rochon, également d'Ottawa. Pendant la messe Mlle Jeannette Trépanier, accompagnée à l'orgue par M. R. St-Pierre, a chanté. La

mariée, qui était au bras de son père, avait choisi une toilette de velours bleu pâle, un chapeau de même tissu et elle tenait un manchon piqué de deux orchidées. M. Richard Larocque était le témoin du marié. Après la cérémonie religieuse, une réception était offerte par la mère de la mariée, à sa résidence, 100, rue Sherbrooke, Ottawa. M. et Mme Rochon sont partis ensuite pour Washington, D.C. La mariée portait pour voyager un costume de laine vert sous un manteau de fourrure gris et des accessoires gris.

UN RÉGAL à bon marché!

Pour le déjeuner, servez de délicieux Corn Flakes Kellogg. Ils sont plus frais et plus croustillants, et vous apportent toute la valeur nutritive et toute l'exquise saveur du blé d'Inde! Pour vous régaler à bon marché, demandez Corn Flakes Kellogg.

MAMAN DIT: C'EST MEILLEUR!



De réputation mondiale
Lancôme de Paris

Traitements de beauté français par
MADEMOISELLE PAULETTE
Maintenant en exclusivité

NOUVEAU SALON DE BEAUTE RITZ

Coiffeurs réputés
Sous la direction de
MONSIEUR FRANCIS

Expert manucure et pédicure
Pour rendez-vous, s.v.p. téléphonez: PL. 4212

THE RITZ-CARLTON
MONTREAL

"Emplacement réservé au stationnement des voitures, rue de la Montagne, près de la rue Sherbrooke".

AUX COMMUNES

Tous ceux dont les salaires sont de \$4,800 soumis à l'assurance-chômage

OTTAWA, 24 — (DNC) — Des réformes importantes ajouteront 90,000 citoyens aux 2,500,000 qui souscrivent déjà à l'assurance-chômage, tandis que les contributions des patrons et des employés sont augmentées d'un cent par jour pour subvenir aux dépenses qui seront encourues afin de verser des prestations à plus de 100,000 personnes actuellement sans travail.

Toutes les grandes lignes du plan que le ministre du Travail par intérim, M. Paul Martin, a exposé hier aux Communes. Ces modifications à la loi de l'assurance-chômage, ainsi que plusieurs autres, sont apportées afin de faire face à la saison morte qui s'étend chaque année du 1er janvier jusqu'au 31 mars.

A lors que l'on compte actuellement 375,000 chômeurs, les prestations seront continuées cette année jusqu'au 15 avril prochain, pour ceux qui souscrivent déjà à l'assurance-chômage. D'autres catégories, en particulier les travailleurs de la forêt, obtiennent également l'assistance de la loi. Le gouvernement donne sa garantie pour le fonds constitué par l'assurance-chômage.

Une modification de grande importance ajoute 90,000 salariés à ceux qui doivent souscrire les contributions au fonds de l'assurance-chômage. Tous ceux dont les salaires sont de \$4,800 ou moins seront soumis à l'assurance-chômage, alors que jusqu'ici la limite était fixée à \$3,120. Nous donnons ci-après, sous une forme aussi claire que possible, un résumé du discours que le ministre a prononcé à ce sujet.

Tous les groupes oppositionnistes ont approuvé les modifications. Le leader conservateur par intérim Gordon Graydon a déclaré que cette mesure est bonne tout au plus à faire face à un chômage saisonnier. Il blâme le gouvernement de ne pas recourir à des mesures plus positives, en affirmant qu'il y a actuellement au moins 400,000 chômeurs dans le pays. Parlant au nom du parti C.C.F., M. Angus MacInnis a soutenu que le chômage est une condition insupportable du régime capitaliste et son collègue Clarence G. Ellis, C.C.F., du Cap-Breton, a soutenu que le gouvernement devrait entreprendre un vaste programme de travaux publics.

PREMIERE LIGNE

Dans la première partie de son exposé, le ministre Martin dit que la loi de l'assurance-chômage en vigueur depuis 1941 continuera d'être la première ligne de défense contre le chômage du travailleur et de sa famille. Cette loi de 1941 protège d'une façon systématique plus de deux millions et demi de travailleurs canadiens. Si on inclut les dépendants du travailleur, le nombre de personnes susceptibles de bénéficier de l'assurance-chômage est de plus de 7 millions actuellement.

Depuis les premiers paiements en 1942, les prestations d'assurance-chômage s'établissent à \$23 millions. Le ministre signale en outre que les bureaux de placement ont réussi au cours de l'année dernière à trouver de l'emploi à 684,179 personnes. Le nombre des mandats pour emploi était de 375,000. De ce nombre, au moins 250,000 personnes retirent des prestations ou en font la demande. Ainsi, le nombre de personnes qui bénéficieront de la nouvelle loi sera environ de 100,000.

L'amendement augmentera aussi le nombre de personnes obligées de contribuer au fonds d'assu-

rance-chômage. Actuellement la loi assure les travailleurs dont les salaires hebdomadaires ou mensuels sont de \$3,120 ou moins par semaine. Les travailleurs qui travaillent à l'heure, au jour, ou à la pièce étaient également assurés sans tenir compte de leurs revenus. L'amendement à la loi exigera des contributions des personnes dont les salaires sont de \$4,800 ou moins par semaine. Ainsi, 90,000 personnes qui, hier, ne contribuaient pas à l'assurance-chômage, devront maintenant y apporter leur contribution.

Les autres amendements à la loi d'assurance-chômage peuvent se résumer ainsi:

1 — On réduit de neuf à six le nombre des catégories existantes, et on en forme une nouvelle pour les travailleurs gagnant \$48 et plus par semaine.

2 — On égalera la contribution des employeurs et des employés. De plus, le travailleur de moins de 16 ans ou celui qui gagne moins de 90 cents par jour dont les contributions à l'assurance-chômage sont payées actuellement par l'employeur, devront dorénavant payer leur contribution et seront ainsi en mesure de retirer les prestations, le cas échéant.

3 — Actuellement, le chômeur a dû avoir fait 150 contributions au cours des deux années précédant ses réclamations, pour bénéficier de prestations si au moins 60 de ces contributions ont été faites durant l'année durant laquelle les prestations sont réclamées. L'amendement réduira de 60 à 45 le nombre des contributions qui devront être faites en-dehors de six mois précédant les réclamations, ou exigera 60 contributions dans l'année précédant les réclamations.

4 — La loi actuelle ne permet pas de prestations le premier jour de chômage à moins que ce jour soit dans une semaine complète de chômage. L'amendement n'accordera pas non plus de prestations durant le premier jour de chômage à moins que ce jour fasse suite à une période de trois jours ou moins.

5 — Le nombre des membres du comité consultatif d'assurance-chômage sera porté de six à huit. Ce comité est formé de représentants de la classe d'employeurs et celle d'employés. La représentation ouvrière y sera plus nombreuse de même que la représentation des employeurs.

6 — Le chômeur pouvait gagner jusqu'à \$1.50 par jour sans perdre son droit aux prestations d'assurance-chômage. La nouvelle loi leur permettra de gagner jusqu'à \$2.00 par jour tout en conservant ce même droit.

Projet soumis sous peu pour la route Trans-Canada

OTTAWA, 24 — (DNC) — Les négociations entre Ottawa et les provinces ont suffisamment progressé pour que le gouvernement fédéral soit en mesure de présenter aux autorités provinciales un projet complet d'accord d'ici quelques jours.

La nouvelle a été annoncée aux Communes qui s'ajoutent de plus en plus au chômage au Canada et plusieurs députés ont posé des questions au ministre du développement afin de savoir quand les travaux de la route Trans-Canada pourront commencer.

M. Winters a fait remarquer que la loi relative à la route Trans-Canada a été adoptée au cours de la dernière session et qu'il y a eu immédiatement des conférences techniques avec les provinces.

Nous avons continué des pourparlers avec les provinces sur certains points spécifiques, en particulier leur choix de parcours de la route dans les provinces. Les négociations n'ont pas suffisamment progressé pour que l'on espère être en mesure d'envoyer à toutes les provinces un projet complet d'accord d'ici quelques jours.

AU SÉNAT

"Exportons, si nous voulons la prospérité"

OTTAWA, 24 — (DNC) — Le Canada commence à se rendre de plus en plus compte de la nécessité d'importer des pays de la zone sterling s'il veut maintenir le niveau de ses exportations.

C'est ce qu'a déclaré hier, au Sénat, l'hon. Wishart McL. Robertson, leader du gouvernement, au cours du débat sur le Discours du Trône.

"Tous les intéressés font des efforts dans ce sens", dit-il, ajoutant que le Canada pourra grandement contribuer à résoudre ce problème en cherchant à exporter davantage vers les Etats-Unis.

Le sénateur Robertson donnait hier la réplique au leader de l'Opposition, l'hon. John T. Haig, dont il conteste la déclaration selon laquelle la période de prospérité que connaît notre pays toucherait à sa fin.

"Il ne serait pas raisonnable de s'attendre à ce que la prospérité sans précédent que nous connaissons puisse continuer indéfiniment à son niveau actuel, dit-il, mais je crois cependant qu'en dépit des sombres nuages il existe de nombreuses raisons d'être encouragés."

La clé de voûte de la prospérité future du Canada se trouve incontestablement dans un commerce d'exportation satisfaisant. Et le sénateur Robertson d'ajouter: "Il est fort possible que l'expansion de l'industrie manufacturière du Canada et l'habileté grandissante de nos gens aient pour résultat que le Canada produira à l'avenir certaines des marchandises que nous importons jusqu'ici. Une économie prospère entraîne une demande croissante de marchandises et de services tant en quantité qu'en variété. Il faut en outre ne pas oublier qu'en ces dernières années l'importation de marchandises au Canada a été rigoureusement restreinte pour diverses raisons."

Le leader du gouvernement parle ensuite de la tendance, née sans doute en grande partie de la guerre, de s'en remettre à l'étranger de responsabilités qui reposaient autrefois sur les épaules des particuliers. Il trouverait souhaitable que cette tendance puisse s'atténuer.

"A tort ou à raison, dit-il, je crois que dans les années à venir les gouvernements devront s'occuper des affaires générales du peuple plus qu'ils ne le faisaient avant la guerre. C'est inévitable. Le problème consiste à savoir où placer une limite. Il est certain que plus de mesures de sécurité et de bien-être social seront mises en œuvre."

"Presque tous les pays de l'hémisphère occidental sont plus ou moins engagés dans cette direction. Je suppose que la façon pratique d'envisager cela, c'est de s'avancer graduellement, mais pas trop rapidement, dans cette voie. Le Canada est déjà rendu pas mal loin dans cette direction et ira sans doute encore plus loin en temps et lieu."

Le sénateur Robertson fait ensuite part à ses collègues de l'intention de constituer un comité conjoint des deux Chambres qui étudiera la question des pensions de vieillesse. Cela s'impose parce que partout les services publics instituent des allocations de retraite sous une forme ou sous une autre.

A ce propos, le leader du gouvernement émet l'opinion que lorsque les pensions de vieillesse seront remises, l'on songera à doter de quelque allocation de retraite ceux des députés qui auront longtemps servi le public et auront dû négliger leurs carrières professionnelles ou autres pour servir le pays. Car il arrive que des membres de la Chambre des Communes se trouvent dans une situation financière assez précaire lorsqu'ils subissent une défaite ou doivent abandonner la vie publique à cause de leur âge avancé.

Le débat fut ajourné par l'hon. F. W. Gershaw, libéral d'Alberta, qui le reprendra à la prochaine séance, lundi soir.

La production minière atteint un record à \$152,285,045 dans Québec

QUEBEC, 24 — (DNC) — Une production record en ce qui a trait aux mines et au développement des carrières dans la province de Québec, avec une valeur de \$152,285,045. Voilà ce qui ressort du rapport du département des Mines, pour l'année se terminant au 31 mars 1949, déposé à la Chambre par l'hon. C.-D. French, ministre des Mines dans le gouvernement de la province.

Ce rapport, très intéressant, mentionne tout particulièrement, parmi les différentes recherches exécutées ici et là dans la province, les découvertes d'huile dans la Péninsule Gaspienne.

La production minière est évaluée à \$116,042,000.00, ce qui est une augmentation de \$36,243,045.00. Parmi les métaux, les mines d'or tiennent toujours le premier rang. La production pour 1948-49 a été de 771,071 onces d'une évaluation de \$26,987,485.00, soit une augmentation de \$5,420,800.00 sur l'année précédente. Et, fait intéressant à signaler, la production dans ce domaine va en s'accroissant.

Durant l'année 1948, comme il est fait mention dans le rapport du ministre des Mines, les mines d'amiante ont produit pour une valeur de \$42,231,475.00, ce qui est un record.

Commentant la grève qui a sévi durant quatre mois dans les mines d'amiante le rapport mentionne que cette malheureuse grève a eu pour effet de réduire à 154,624 tonnes la production pour l'année en cours, comparativement à 334,233 tonnes pour 1948-49.

L'UNGAVA

Il est fait mention également dans ce rapport des développements considérables que la compagnie Hollinger North Shore est à faire dans la région de l'Ungava. On sait, qu'en cet endroit, la compagnie n'en est encore qu'au stade d'exploration. Des travaux de grande impor-

Découverte de la police à la suite d'une arrestation à Toronto



Un second procès pour Graziani

ROME, 24. (PA) — Le maréchal Rodolfo Graziani, le "Lion d'Afrique" subit aujourd'hui son procès sous les accusations d'avoir aidé les nazis. C'est le second procès du genre qu'on lui intente.

Le vieux soldat, âgé de 67 ans, malade, parut très abattu lorsqu'il pénétra dans l'enceinte du tribunal où l'attendaient cinq généraux et un amiral. Il portait un uniforme sans insigne indiquant son rang.

De grandes forces policières gardaient l'édifice du tribunal, une ancienne caserne nazie désaffectée. Graziani est accusé d'avoir imposé la conscription du travail pour les Nazis aussi bien que d'avoir collaboré avec l'ennemi.

Deux détectives ont dû livrer un furieux combat dans le hall d'un théâtre de Toronto pour désarmer Arnold "Baby Face" Byers, 30 ans, recherché par la police de Vancouver à la suite d'une récente vague de crimes qui sévit dans

cette ville. La police a retrouvé près de \$3,000 en argent ver. Une fois désarmé il fut mis sous arrêt et conduit aux cellules. On voit ici une partie des effets trouvés par la police. Lorsque les policiers arrêteront Byers il tenta mais vainement de s'emparer de son revolver.

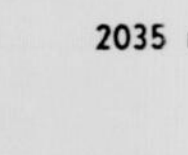
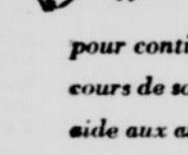
Au nom de ceux qui souffrent...

Au nom de cette jeune victime que l'incendie met sur le pavé...

Au nom du trappeur blessé, qui gît inconscient dans un avant-poste médical...

Au nom de l'ancien combattant cloué sur un lit d'hôpital...

Au nom de tous ceux qui souffrent, la Croix-Rouge nous tend la main. Elle a besoin de \$5,000,000 pour combattre la misère humaine sous toutes ses formes.



La Croix-Rouge a besoin de cet argent pour diffuser davantage, dans toutes les provinces, son service gratuit de transfusion de sang, pour poursuivre l'oeuvre de ses avant-postes médicaux, pour faire bénéficier un plus grand nombre de jeunes de ses leçons de sécurité aquatique,

pour continuer de donner ses cours de soins à domicile, pour venir en aide aux anciens combattants, etc.

La Croix-Rouge compte sur tous et chacun de nous. Nous n'avons pas le droit de nous soustraire à notre devoir. Donnons de grand coeur. Donnons sans compter.

QUARTIERS GÉNÉRAUX DE LA CAMPAGNE

2035 rue Guy,

WE. 7301



Campagne: mars 1950 (Montréal, du 24 février au 10 mars)

Cette année, la Croix-Rouge a un pressant besoin de \$5,000,000, sans lesquels elle ne pourra continuer d'exercer son grand dévouement.

Objectif du Québec \$1,250,000

LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

Son oeuvre n'est jamais terminée

Donnons de grand coeur

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

En récital



Mlle Rita BIBEAU, mezzo-soprano et interprète réputée sur nos ondes locales, qui prit son gracieux concours pour l'intermède musical de la Parade de modes qui aura lieu au Mess des officiers du régiment de Châteauguay, dimanche soir le 26 février, sous le patronage de l'auxiliaire féminin du régiment.

(Photo Studio Larin)

Toronto refuse d'assumer le coût du chômage

TORONTO, 24. (UP). — Le maire Hiram McCallum, de Toronto, a déclaré que la ville refusait d'assumer la responsabilité de prendre soin des chômeurs, dans les limites de la ville, si ces derniers peuvent travailler.

Le maire a déclaré que la ville était en mesure de prendre soin de ses sans-travail, mais qu'elle n'entendait pas prendre soin de tous les aubains qui se présenteront pour demander de l'aide. Il a ajouté que si la ville de Toronto se mettait en frais de prendre soin de tous les aubains qui se présenteraient, tous les sans-travail du pays envahiraient la Ville-Reine.

Le maire a ajouté: "Le chômage ne relève pas de la responsabilité des municipalités. Le gouvernement fédéral tente de se dégager de ses responsabilités pour les rejeter sur les grandes municipalités canadiennes."

CE QU'ON Y FUME!

WASHINGTON, 24. (PA). — Le Département de l'Agriculture annonce que la consommation du tabac augmente aux Etats-Unis. Selon les calculs, il se vendra, cette année, 320,000,000 cigarettes soit une moyenne de 117 paquets pour chaque homme, femme ou enfant américain.

Andrex nous revient avec une troupe d'étoiles françaises

Le succès qu'a obtenu le fameux chanteur fantaisiste Andrex lors de sa première visite au Canada en mai 1949, justifie pleinement ses imprésarios Canadian Concerts & Artists et de nous le ramener et de nous le présenter en mars comme tête d'affiche d'un spectacle de variétés parisiennes intitulé "Spectacle Andrex". Un artiste de cette trempe et de cet allant mérite une telle distinction, et le public la ratifiera sans réserve.

Andrex, dans un répertoire renouvelé comportant pourtant quelques chansons que le public ne cesse de lui réclamer, nous reviendra du 3 au 12 mars en soirée, avec matinée les 5 et 12, au His Majesty's de Montréal, pour les 14, 15, 16, 18 et 19 au Palais Montcalm de Québec, pour le 17 à Trois-Rivières et le 21 à Sherbrooke.

L'amusant chanteur fantaisiste sera entouré de deux artistes qui, avec lui déjà, se sont acquis l'admiration du public canadien: André Myr, chansonnier et humoriste, et Myroska, devineresse émérite; ainsi que du jongleur-acrobate sur bicyclette, Jim Cuny, des danseurs apaches Les Sébastos, des comédiens Les Renatis, enfin d'une chanteuse qui nous est déjà connue par ses disques, Yvette Giraud.

De la chanson, de l'esprit, de la mystification, de la comédie, de la danse, de l'acrobatie, il y aura de tout cela dans le spectacle Andrex.

L'Orchestre Féminin, demain soir au Plateau

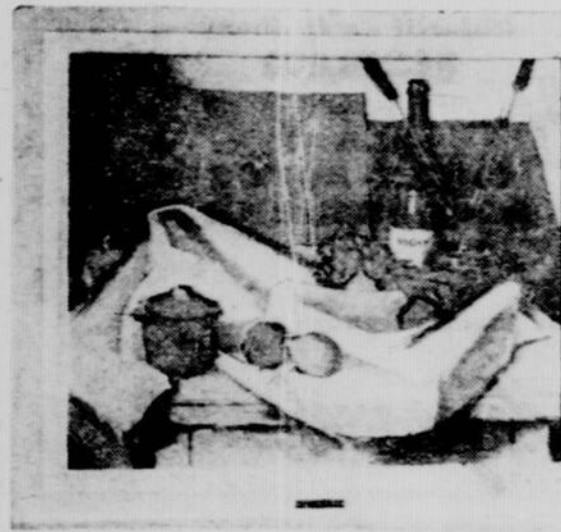
"En dirigeant l'Orchestre Symphonique de Québec, hier, soir, Mlle Stark s'est révélée chef d'orchestre accomplie, réunissant toutes les qualités propres à son art." Ainsi le Chronicle Telegraph donnait-il sa juste appréciation de la directrice permanente de la Symphonie Féminine de Montréal, au lendemain d'un concert dirigé par Mlle Stark dans la vieille capitale. Cette éminente artiste sera au pupitre demain soir au Plateau, pour le premier concert 1950 de la Symphonie Féminine en la métropole.

On sait que l'orchestre entre dans sa dixième année d'existence; déjà fort populaire auprès des Montréalais, il est le seul organisme du genre, au Canada, qui effectue des tournées régulières au pays, et qui ait même donné des concerts aux Etats-Unis.

Un brillant pianiste canadien sera le soliste au prochain concert de la Symphonie Féminine de Montréal: Gordon Manley, dont on connaît la triomphale tournée en Europe l'année dernière. A Londres, il eut l'honneur de donner un récital commémorant la mort de Chopin; et en Italie, l'Université de Rome institua, à l'occasion de l'un de ses concerts, une "bourse annuelle Gordon Manley".

M. Manley sera entendu dans le concerto de Grieg; l'orchestre, dans la Symphonie de César Franck, dans la Moldau, de Smetana, et dans Ein feste Burg, de Bach.

Au Cercle universitaire



Deux tableaux du peintre Normand Hudon qui, jours-ci, à gauche, une nature-morte lucide, à droite, expose de ses œuvres au Cercle universitaire, ces un délicat sous-bois aux couleurs douces.



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

La naïade et la bête



BARBARA JENSEN explorait récemment l'Aquarium de San Francisco quand elle fit la rencontre de ce gentil petit phoque. Voyant le petit éloigné de sa maman, la naïade décida de le prendre sous son aile et de l'initier à la natation. Dans la photo du haut le petit phoque a décidé de nager par ses propres forces. Dans la photo du bas l'animal sentant une amie en Barbara se laisse conduire tout en dégustant sa récompense.

"Rigoletto" de Verdi au Metropolitan Opera

Le Metropolitan Opera reprendra "Rigoletto" de Verdi, et la compagnie McColl-Fontenac Oil Limitée en fera la diffusion samedi, le 4 mars, à compter de 2 heures de l'après-midi.

On a confié au ténor Jan Peerce l'un des grands rôles du répertoire lyrique, celui du Duc de Mantoue. Leonard Warren, baryton, interprétera le rôle-titre et Patrice Munsel incarnera le principal personnage féminin, celui de Gilda.

Verdi a mis en musique une adaptation assez fidèle du "Roi s'amuse" de Victor Hugo, mais on a changé les noms des héros de cette tragédie.

Des personnalités du monde musical participeront au forum que M. Roger Daveluy dirigera aux entr'actes. Les auditeurs peuvent participer à ces débats. Il leur suffit d'envoyer des séries de questions à l'adresse suivante: "Opéra du Samedi, Radio-Canada, 1231 rue Ste-Catherine ouest, Montréal". Si leurs lettres sont choisies, ils pourront gagner un album de disques, qu'ils aimeraient recevoir.

Le Pakistan possède environ 62,000 milles de routes, qui sont pavées sur une distance de 13,033 milles.

L'horaire du film

LOEWS. — "Jolson Sings Again", 10.00, 12.20, 2.40, 5.05, 7.25, 9.50.

PALACE. — "Hasty Heart", 10.05, 12.25, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.

CAPITOL. — "The File on Thelma Jordan", 10.20, 12.40, 2.55, 5.15, 7.30, 9.45.

PRINCESS. — "Malaya", 10.10, 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.40.

IMPERIAL. — "State Fair", 11.15, 2.40, 6.10, 9.40; dimanche, 11.45, 3.10, 6.40, 10.10. "Purple Heart", 10.00, 12.55, 4.25, 7.55; dimanche, 12.5, 4.55, 8.25.

ORPHEUM. — "Travelling Saleswoman", 11.20, 2.05, 4.45, 7.25, 10.10; dimanche, 1.55, 4.40, 7.25, 10.10. "Secret of St. Ives", 10.00, 12.40, 3.20, 6.05, 8.45; dimanche, 12.30, 3.15, 6.00, 8.45.

ELECTRA. — "Copacabana", 12.30, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30.

CHAMPLAIN. — "Gunga Din", 12.20, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35.

ST-DENIS. — "Séraphin", 1.10, 3.50, 6.25, 9.05.

DANSE CE SOIR

et tous les
VENDREDIS, SAMEDIS
et DIMANCHES SOIRS

avec

LEN HOWARD

et son orchestre

JOHNNY GILBERT

vocaliste

PALAIS D'OR

rue STANLEY — MA. 6766

Pétition en faveur de de Bernonville

CHICOUTIMI, 24. (PC). — La Chambre de commerce de Chicoutimi a adopté une résolution demandant au gouvernement fédéral d'accorder un droit d'asile au Canada au comte De Bernonville.

Le gouvernement ontarien accorde des octrois pour l'entretien des routes à 1,339 municipalités.

LOEWS

"SAMSON AND DELILAH"

en Technicoleur

Hedy Lamarr - Victor Mature

PRINCESS

2e SEMAINE

Spencer TRACY — James STEWART

"MALAYA"

PALACE

A L'AFFICHE

Rosalind Russell - Robert Cumming

"TELL IT TO THE JUDGE"

ORPHEUM

2e SEMAINE

Joan DAVIS dans

"The Traveling Saleswoman"

aussi

"A SECRET OF ST. IVES"

IMPERIAL

A L'AFFICHE

"SEABISCUIT"

aussi

"HOUSE ACROSS THE STREET"

CAPITOL

A L'AFFICHE

"INTRUDER IN THE DUST"

David Brian - Claude Jarman Jr

GAYETY

A L'AFFICHE

SALLY KEITH

La reine des aigrettes

8 autres bons numéros

CHAMPLAIN

A L'AFFICHE

"GUNGA DIN"

1815 Ste-Catherine Est FA. 1885

ELECTRA

A l'affiche

"COPACABANA"

1114 Ste-Catherine Est CH. 9177

ST. DENIS

L'AVARE RECOIT SA LEÇON!



QUÉBEC PRODUCTIONS FRANCE-FILM

■ 60 ans de pratique ■

Ontario et Ottawa causeront du partage des impôts ■



Me Isaac PITBLADO, avocat de Winnipeg, aura 83 ans, le mois prochain, et le Barreau local veut, à cette occasion, fêter ses 60 années de pratique du droit. A l'âge de 80 ans, il plaide une action de \$80,000,000. L'an dernier, il a failli mourir de... peur, alors qu'on lui enleva sa première dent. Il est l'un de ceux qui prônaient toujours l'uniformité des lois. Originaire de la Nouvelle-Ecosse, il alla s'établir à Winnipeg en 1882.



Le gouvernement ontarien a modifié son attitude au sujet de l'offre faite par Ottawa au sujet de la répartition des impôts. Des conversations en ce sens seront bientôt amorcées. Le premier ministre

ontarien, M. LESLIE FROST, est ici photographié avec ses deux nièces de Lindsay, Judy (à gauche) et Ann Carew.

■ Réparations à la Maison Blanche ■



Le pêle-mêle que l'on voit dans cette pièce de la Maison Blanche à Washington n'est pas le résultat d'une tornade mais bien l'équipement des ouvriers actuellement affectés à la reconstruction. On croit que ce travail se poursuivra encore pour une période d'un an.

■ Le major général William-J. Donovan décoré ■



L'ambassadeur de Chine à Washington, M. V-K. WELLINGTON KOO (à gauche), jette un regard d'admiration sur la médaille Alexander Hamilton que le major général WILLIAM-J. DONOVAN, chef des opérations tactiques, a reçue en reconnaissance de ses services. L'ambassadeur chinois a été gratifié d'une pareille décoration, l'an dernier.

L'Actualité en images

Un échevin démissionne

On a annoncé, hier, à l'hôtel de ville de Montréal, que le conseiller municipal Rodolphe DUBUC, l'un des trois représentants de l'Association des manufacturiers canadiens auprès du conseil de ville de Montréal, avait remis sa démission. M. Dubuc allègue, pour son geste, qu'il est empêché par ses trop nombreuses occupations, de remplir comme il le souhaiterait ses fonctions de conseiller municipal. Sa démission sera soumise au conseil, à la séance de la semaine prochaine.



Un destroyer canadien à la rescousse des survivants du B-36



Un avion B-36 de l'aviation étatsunienne, au cours d'une envolée d'entraînement de l'Alaska au Texas, s'est écrasé sur l'île Princess Royal, en Colombie canadienne. Des équipes de sauveteurs, débarquées du destroyer canadien, le "Cayuga", battent leur chemin à travers un terrain rocailleux pour retrouver six personnes, que l'on croit rescapées au moyen de parachutes. 11 autres personnes à bord de l'appareil, ont été retrouvées. Ci-haut, à gauche, M. A. MEDLAND, le capitaine du "Cayuga", et à droite, M. le capitaine HAROLD BARRY, le pilote du B-36, l'un des 11 rescapés.

Guerre froide



C'est une guerre froide pour les membres du corps d'artillerie royal canadien que l'on voit ici s'apprêtant à tirer des mortiers de 4.2 pouces afin d'arrêter l'avance de la force "ennemie". Les artilleurs revêtus

de leur uniforme blanc supportent le PPCLI (Princess Patricia's Canadian Light Infantry) durant les manœuvres de l'exercice "Sweetbriar".

(Photo de l'Armée canadienne)

+ DÉCÈS +

CHALIFOUR — A Montréal, le 24 février 1950 à l'âge de 45 ans est décédé Emile Chalifour, fils de feu Charles Chalifour et de Belzémir Fortier.

Les funérailles auront lieu lundi le 27 courant. Le convoi funéraire partira des salons mortuaires René Thériault, No 7149, rue Christopher-Colomb, angle Jean Talon, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Commonwealth Int. Corp. modifie son portefeuille

L'élimination de toutes les actions des brasseries et distilleries du portefeuille de Commonwealth International Corporation Ltd. et l'accroissement des placements dans d'autres valeurs sont les principaux changements apportés par cette société au cours des trois mois terminés le 31 décembre 1949.

Les administrateurs du fonds expliquent qu'on a vendu ces actions parce qu'il y a d'autres placements disponibles qui peuvent aussi bien permettre à la société de diversifier son portefeuille. La liste des placements mise à la disposition des actionnaires indique que la plus grande partie des fonds est placée dans l'industrie de la pâte et du papier, soit 14.54 pour cent de l'actif net. Les placements dans les métaux usuels forment environ 11.11 pour cent du portefeuille.

A la fin de l'année, les obligations et l'encaisse formaient 11.07 pour cent de l'actif net et les actions privilégiées, 5.71 pour cent. La valeur négociable de l'actif net total s'est accrue de \$3,890,000 au 31 décembre 1948 à \$6,790,000 ou 31 décembre dernier.

Les stocks de beurre

Les stocks de beurre de crème, dans neuf villes du Canada, se chiffrent au 17 février par 29,000,000 de livres en comparaison de 12,142,000 à la date correspondante de l'an dernier. Sept villes sur neuf déclarent des augmentations, mais Québec et Vancouver accusent un fléchissement.

Voici comment se répartissent en milliers de livres, les stocks par ville au 17 février (entre parenthèses, les totaux à la même date de l'an dernier): Québec, 991 (1,601); Montréal, 7,341 (4,291); Toronto, 2,255 (2,286); Winnipeg, 8,150 (1,011); Regina, 699 (126); Saskatoon, 237 (151); Edmonton, 2,112 (579); Calgary, 916 (358); Vancouver, 1,299 (1,739).

Les problèmes de Bell Telephone exposés par le président Johnson

Devant la soixante-dixième assemblée annuelle des actionnaires, tenue hier au siège social à Montréal.

Le surplus total dont dispose la Compagnie de Téléphone Bell du Canada à la fin de 1949, après 70 années d'existence, ne s'élève qu'à \$7,700,000, soit l'équivalent de \$1.21 par action de capital émis, selon une déclaration de M. Frederick Johnson, président de la compagnie Bell, au cours de la 70e assemblée annuelle des actionnaires tenue hier en l'édifice Beaver Hall. Les déficits mensuels, compte tenu des dividendes, se chiffrent encore par quelque \$500,000.

"C'est une situation que nous devons envisager avec certaine inquiétude", déclarait M. Johnson. "Nous sommes dans l'obligation de fournir un service éminemment efficace et sûr à tous ceux qui en font la demande. Nous n'y parviendrons que si la compagnie est en mesure de maintenir son crédit et de conserver la confiance de ceux qui affectent leurs épargnes à l'achat de ces valeurs".

UN PROBLÈME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

M. Johnson soulignait que la solidité financière de la compagnie est d'une importance vitale pour un grand nombre de gens. En premier lieu, pour 1,250,000 clients particuliers dans les provinces de Québec et d'Ontario, et pour plusieurs milliers de gens qui ont réclamé le service téléphonique que la compagnie est dans l'impossibilité de leur procurer immédiatement; en second lieu, pour les 62,000 actionnaires, dont 97% demeurent au Canada et 30%, dans les provinces de Québec et d'Ontario. Cela représente une augmentation de 3,000 actionnaires depuis la fin de 1949. Enfin, il y a également plusieurs actionnaires et obligataires en perspective et les 28,000 employés de la Compagnie, dont environ 19,000 détiennent également des actions de la compagnie.

"Malgré le raccourcissement du nombre presque sans précédent de téléphones au cours de 1949, nous avons terminé l'année avec 88,990 commandes de service inexécutées", précisait M. Johnson. "Nous avons également en carnet 198,000 demandes ayant trait à des classes de service supérieures à celles dont les abonnés jouissent déjà. Cela donne une idée des conditions auxquelles nous avons fait face depuis quatre ans et de celles que nous nous attendons à envisager dans l'avenir. Pour satisfaire à la demande, nous devons poursuivre l'expansion de notre réseau. Nos projets prévoient des dépenses brutes de \$250,000,000 au chapitre de la construction au cours des trois années à venir".

"Au cours des quatre dernières années", rappelle M. Johnson, "la compagnie a dû doubler son capital en vendant des actions et des obligations hypothécaires au montant global d'environ \$178,000,000. Notre stabilité financière étant établie depuis longtemps, nous avons pu effectuer tout ce financement à des conditions très favorables", déclarait-il.

"Notre programme d'expansion d'ici à trois ans, nécessitera de nouveaux capitaux au montant de \$111,000,000", révélait le président de la compagnie Bell. "L'expérience a démontré qu'on peut attirer des placements même aussi considérables, à des conditions avantageuses, par la perspective d'un rendement raisonnable et régulier. Mais un rendement raisonnable et régulier ne peut être anticipé que si nos bénéfices sont suffisants."

UNE SITUATION PARADOXALE

"Que la compagnie Bell ait été forcée de puiser dans son surplus pour acquitter les dividendes en 1949, durant une période d'activité commerciale considérable et de prospérité nationale presque sans précédent, est attribuable au fait que les revenus basés sur les prix d'avant-guerre ne sont pas suffisants pour faire face aux dépenses de l'après-guerre."

"Cela prouve que les taux actuels du téléphone établis en 1921 ne sont pas suffisants pour faire face aux dépenses et aux frais de capital résultant d'une expansion du réseau basée sur les échelles de salaires et les prix des matériaux en cours actuellement et que l'on peut prévoir", affirmait le président.

Le revenu disponible pour les frais fixes en 1949 s'élevait à environ \$13,990,000 ou \$2,000,000 de moins qu'en 1948 expliquait M. Johnson, alors que le revenu net disponible pour les dividendes ne s'élevait qu'à \$1,569,000 ou \$1.20 par action. Cela n'équivaut qu'à 3.8 p.c. sur un placement moyen de \$31.47 par action. Pour payer le dividende régulier de \$2, on a dû prélever la somme de \$5,990,000 sur le surplus.

BAISSE SOUTENUE DU REVENU NET

"Ce résultat fut la conséquence inévitable des tendances d'après-guerre", poursuivait M. Johnson. "Après avoir atteint \$2.41 par action en 1945, le revenu net disponible pour le dividende a baissé de \$2.22 en 1946, à \$2.20 en 1947 et, sous l'influence persistante de la hausse des prix, à \$2.08 en 1948. Au début de 1949, il devint évident que le moment de rechercher une augmentation de taux était imminent, que les progrès techniques et des méthodes d'exploitation perfectionnées ne pouvaient pas compenser plus longtemps la hausse des prix."

"Les tarifs qu'exige notre compagnie en retour du service téléphonique qu'elle fournit sont soumis à l'approbation de la Commission des Transports du Canada. Nos états comptables révèlent tout d'abord une insuffisance de revenus en décembre 1948 et, bien que nous étions convaincus que nos revenus continueraient d'être insuffisants dans les mois à venir, nous n'étions pas en mesure de solliciter une hausse de nos taux avant d'avoir vérifié par l'expérience de plusieurs mois l'étendue de nos besoins."

PLUSIEURS FACTEURS À VÉRIFIER

"Nous avions aussi à envisager l'incertitude des futures échelles de salaires de nos employés qui n'a-

vaient pas encore été négociées. Les contrats signés avec les associations expiraient en mai 1949, et les effets des nouvelles échelles de salaires et conditions définies dans les nouveaux contrats de travail ne pouvaient pas être déterminés avant l'exécution de ces contrats."

"Lorsque ces facteurs jusqu'alors incertains et d'une importance capitale eurent été clarifiés, on compléta des études sur les revenus et l'on soumit à la Commission des Transports du Canada une requête en vue d'obtenir l'approbation des nouvelles échelles de taux le 14 octobre 1949. Les nouveaux tarifs visent à produire les revenus dont nous avons besoin suivant nos études et aussi à répartir les frais du service équitablement parmi les diverses catégories de clients. La requête soulignait que la compagnie avait un besoin urgent de l'assistance financière que procuraient les tarifs proposés et demandait que les nouveaux taux soient mis en vigueur au premier décembre 1949".

M. Johnson ajoutait qu'il était heureux de constater que la Commission a fixé au 8 mars la date de l'audition de la cause et a donné à entendre qu'elle se poursuivrait avec diligence.

OPPOSITION PRÉVUE

"Il faut s'attendre à rencontrer de l'opposition à notre demande d'augmentation de tarifs", admettait le président de la compagnie Bell, "parce que personne n'est empressé de payer les prix plus élevés pour quoi que ce soit pas plus que nous sommes désireux d'être dans une situation telle que nous devions les demander. Notre compagnie, cependant, et le service qu'elle fournit ne sont pas à l'abri des conditions économiques qui ont entraîné la hausse des prix de tous les produits et services. Nous avons confiance que nous pourrions démontrer, lors de l'audition de notre demande, que les taux que nous avons sollicités, de même que le besoin que nous éprouvons, sont raisonnables et équitables".

"Avec l'assurance que notre demande sera entendue sans délai et avec la perspective d'un examen complet et impartial de nos affaires, j'envisage le résultat avec confiance — le rétablissement de nos bénéfices à un niveau raisonnable qui nous permettrait de nous acquitter de nos responsabilités envers le public qui utilise le téléphone, envers nos actionnaires et envers nos employés", conclut M. Johnson.

Dividendes payables

Montreal Telegraph Co.: 50 cents par action, payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Tip Top Tailors: 15 cents par action, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 1er mars.

National Breweries: 50 cents par action ordinaire et 44 cents par action privilégiée, tous deux payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 10 mars.

Inter City Baking Co.: 20 cents par action, payable le 31 mars aux actionnaires inscrits le 15 mars.

La Luz Mines: 5 cents par action, payable le 12 avril aux actionnaires inscrits le 10 mars.

Canadian General Electric Co.: \$2 par action, payable le 1er avril

La Patrie

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous: 2 centimes par mot, minimum 10 mots. Semi-display: sur semaine 6c la ligne; le dimanche 18c la ligne, et samedi et dimanche, 25c la ligne. Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis in Memoriam chargés au taux uniforme: sur semaine 75c; le dimanche \$1.00.

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin, Chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du cœur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité. 816, Sherbrooke est près St-Hubert. R.I. 5252.

EDUCATION

COURS commercial spécial par correspondance. Demandez prospectus gratuit. Adressez: Casier à St-Hyacinthe Qué.

FUSILS DE CHASSE

VENTE spéciale d'inventaire, \$27.50 chacun. Très puissants. Enfield britannique. 303 à répétition, 10 coups. Construits avec précision, légers, lignes profilées, les meilleurs pour la chasse. Garantis. Aussi cartouches, \$1.00 boîte de 48. Achetez maintenant \$5.00 avec commande, balance C.O.D. Ecrivez à **WESTERN ARMS CORP.**, 123 rue Bay, Ottawa, Ont.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

AVEZ-VOUS des temps libres? Si oui, pourquoi ne pas augmenter vos revenus en vendant à domicile 225 produits Jito, connus, garantis. Seulement \$12 que nous vous remettons en cas d'insuccès. Un mois d'essai sans risque. JITO, 5130 St-Hubert, Montréal.

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

A PERSONNE ambitieuse nous offrons la chance de se constituer un commerce payant. Vendez à domicile 225 produits connus, garantis, \$15.00 seulement, que nous vous remettons si vous ne réussissez pas dans votre commerce. JITO, 5130 St-Hubert, Montréal.

AGENTS DEMANDES

BONS TERRITOIRES vacants pour détailler 225 produits connus, garantis, \$50.00 à \$60.00 par semaine de revenus pour personne ambitieuse. Un mois d'essai sans risque. JITO, 5130 St-Hubert, Montréal.

aux actionnaires inscrits le 15 mars.

John A. Lang & Sons: 25 cents par action, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 10 mars.

America Cyanamid Co.: 62½ cents par action, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 7 mars.

Burlington Steel Co.: 25 cents par action, payable le 1er avril aux actionnaires le 10 mars.

les grands par eux-mêmes, les petits par bandes. Au fond croissent des plantes aquatiques parmi lesquelles se cachent des poulpes noirs. Ces murs s'éclairent de droite et de gauche, de bas et de haut à volonté! Le plafond est bleu et fait surface de l'océan, sans doute, tandis que le plancher est entièrement couvert d'un tapis couleur de sable d'or où sont dessinés des étoiles de mer, des coquillages, des cailloux et autres objets assortis qui sont censés paver le lit des océans! Dans un coin une grande armoire à vêtements ventrue et de chène noirci. Elle est informe, irrégulière et au sommet un tronçon de bois cassé pointe vers le plafond. Il me fallut quelque temps pour me rendre compte qu'elle représentait une épave échouée sur le fond de la mer! La table de toilette ressemble à une table de toilette; elle est vert d'eau comme le lit qui a la forme d'une coquille! Les couvertures de celui-ci sont vertes, les draps aussi, les taies d'oreiller également. Des rideaux verts et transparents descendent du ciel de lit comme l'eau d'une douche! Pas besoin de salle de bain avec tout cela, mais il y en a une et elle est énorme. Pas de baignoire, une piscine de verre de deux mètres sur deux; on y descend par quelques marches. J'espère que je ne m'y noierai pas!

(A suivre)

FEUILLETON de la PATRIE

ROCHENOIR

par André STEYLAERS

Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres.

36

(suite)

Je fis signe que oui et il me précéda, la casquette à la main vers une longue limousine bleu pâle et argent. Dès qu'il eut fermé la portière, l'homme prit place à côté du chauffeur, qui lui ressemblait comme un frère et nous démarrâmes aussitôt. Un instant je pensai à mes bagages — il est difficile de se défaire des habitudes de toute une vie — mais je me repris aussitôt et redevins, je dirais, très "Rochenoir". A quoi bon se soucier de cela; dans ma nouvelle vie, tous ces détails s'arrangeaient toujours sans que je m'en occupe.

La voiture roula droit vers le nord, sur une magnifique route de béton qui longeait la mer. A droite, une plage presque vide malgré que c'était l'heure du bain, mais je me souvins que la saison ne commence ici que fin janvier. A gauche, villas et jar-

dins. Nous atteignîmes bien vite le centre où les maisons firent place aux hôtels, mais après ce furent de nouveau des villas, plus grandes, plus cossues, plus isolées aussi dans des jardins plus vastes. Murs blancs ou de couleurs pastel variées à l'infini.

Je n'eus pas le temps de les examiner en détail, nous filions trop vite, d'ailleurs nous tournâmes soudain en demi-cercle dans une allée sablée, et stoppâmes devant une construction très vaste, à un étage et en style espagnol qui est presque de rigueur ici.

Un majordome nègre vint ouvrir et je me trouvai dans un hall très spacieux, très frais, dallé de rouge. Des boiserie sombres revêtaient les parois sculptées en style mauresque auquel se mêlaient des dessins indiens. La combinaison faisait un effet des plus réussis. Peu de meubles,

mais des tapis de laine épaisse aux dessins géométriques très simples et de couleurs vives tapissaient les murs.

Une femme de chambre souriante parut aussitôt; ce majordome lui dit: "L'appartement des Antilles". A la suite je traversai un vaste patio; des fontaines à jets variés et intermittents y jouaient au centre d'un magnifique parterre de fleurs rouges. La femme me fit monter par un escalier extérieur vers un long balcon ouvert et bientôt je fus introduite dans un petit hall décoré de charmantes boiserie, puis la servante m'ouvrit la porte d'un salon qui, dit-elle, serait le mien. Cet appartement est fort intéressant, en ce sens que je n'en ai jamais vu de pareil. Au fond deux larges portes donnent sur une terrasse ombragée de toile à raies rouges et blanches. A l'avant plan, des arbres en fleurs et au-delà la plage et une mer d'un bleu incroyable. Je ne suis pas encore habituée à ces couleurs simples et fortes. Je compris immédiatement le nom de mon appartement car sur les murs, tout autour de moi est peinte une grande carte des Antilles. Une carte amusante jusqu'à l'absurde. Des îles vertes, rouges et jaunes, deux ou trois palmiers sur les petites, des volcans sur les autres, des huttes et des nègres ailés. Des tritons et des dauphins se baladent sur une mer d'un azur

RIONS UN PEU



—Il va simplement vous suivre jusqu'à ce que vous reveniez.

TRAVERS AMUSANTS



STEVE CANYON

Le dîner est servi

Affection



TARZAN

Le gardien n'a eu connaissance de rien

Surprise



PHILOMÈNE

Ce n'était pas suffisant

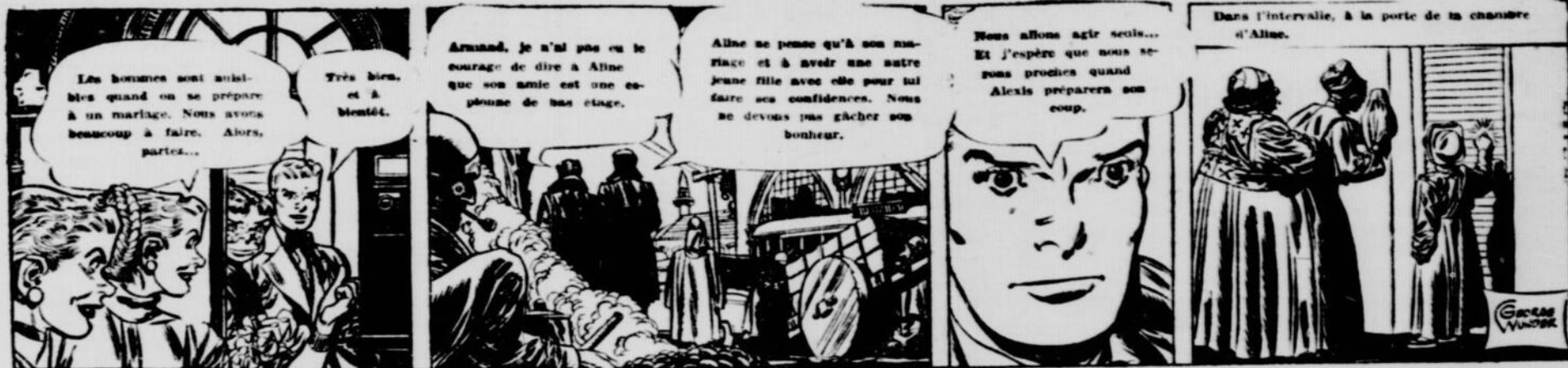
Conversation



ARMAND ET LES PIRATES

Armand craint toujours quelque piège

Méfiance



JEANNINE ET PATAUD

Un autre prix peu ordinaire

Une piscine



LE FANTÔME

Diane a compris

Il le faut



ROBERT L'INTÉPIDE

Il va falloir user de stratégie

Sport d'hiver



JOS BRAS-DE-FER

Peut-être qu'un jour...

Espoir



Gai lon la... Soyons joyeux La Vie Restons français Humoristique

OFFRE D'EMPLOI

Un industriel parisien est sur le point de partir pour les deux Amériques qu'il devra parcourir du nord au sud, afin d'y étudier les possibilités d'écoulement pour ses produits.

Avant besoin d'un secrétaire particulier, qui l'accompagnera pendant ce voyage, il fait passer une annonce dans les journaux:

"Demande homme jeune, célibataire, instruit, élégant, parlant couramment anglais, espagnol et portugais".

Dès le lendemain, une douzaine de messieurs demandant à voir l'industriel au sujet de l'annonce. Ce dernier reçoit, examine et interroge les onze premiers. Entre le douzième, qui a attendu patiemment.

C'est un petit homme à barbe blanche, fort mal vêtu et dont les mains sont abîmées par les travaux manuels.

L'industriel fronce les sourcils.

—Hum! vous avez lu attentivement l'annonce? interroge-t-il.

—Oui, monsieur.

—Mais il me semble que je spécifiais assez clairement que... Hum! Enfin vous n'êtes plus jeune... pas élégant. Vous êtes pourtant secrétaire professionnel?

—Moi, je suis menuisier.

L'industriel croit comprendre.



—J'ai peur que le garçon ne soit un ivrogne.

—Ah, c'est votre connaissance des langues...

—Moi... je ne connais pas un traître mot d'anglais, d'espagnol ou de portugais.

—Mais alors, rugit l'industriel.

Le petit homme a un doux sourire.

—Je ne voulais pas qu'il puisse y avoir de malentendu entre nous, monsieur. C'est pour cela que n'étant ni jeune, ni célibataire, ni élégant, ni instruit et ignorant tout des langues étrangères, j'ai tenu à vous avertir immédiatement que je ne pouvais pas accepter la situation que vous offrez.

JEAN RIGOLE.

"Nous avons lutté depuis..."

(Suite de la page 3)

chewan, l'Alberta et la Colombie-Canadienne. Le Manitoba fut érigé en province en 1870. C'est une province presque aussi vieille que les provinces de l'Est. Au point de vue scolaire, elle devait jouir de tous les droits reconnus dans le Québec, mais, en 1891, la Législature rétrécissait de beaucoup le champ de l'éducation française et catholique. Ce fut en 1896 que les restrictions commencèrent à s'appliquer. En 1916, le fanatisme apparut avec le plus d'évidence au Manitoba. "On raya toute trace de français".

A la suite de cette attitude tyrannique, continua le conférencier, Son Exc. Mgr Béliveau organisa l'Association d'Éducation du Manitoba, groupant tout ce qu'il y avait de français là-bas. Il adopta comme devise: "Nous allons enseigner du français". Il fallut commencer à opérer absolument en marge de la loi. "Vous voyez, dit-il, la liberté des Anglais envers nous." Les petits Canadiens français apprennent le français aux deux premières classes. On l'enseigne autant que faire se peut en suivant le programme scolaire de la province, car il faut leur assurer le succès aux examens anglais. "Nous mettons en pratique le mot d'ordre de Mgr Béliveau: 'Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre'". D'ailleurs, M. Marion, commissaire des écoles, a manœuvré de façon que les choses se passent sans bruit. Y a-t-il des faveurs à obtenir du gouvernement, un des membres de l'Association se rend auprès du ministre. "En somme, de ce côté-là, la situation est assez raisonnable".

AMBITIONS

"Ce que les Canadiens français du Manitoba désirent, ajoutait le docteur Beauchemin, c'est, comme partout ailleurs dans l'Ouest, l'obtenir la reconnaissance de l'enseignement du français aux six premières classes, pour que les petits Canadiens français puissent bien apprendre leur langue, après quoi ils pourront bien apprendre l'anglais.

Touchant au problème de la radio pour tout l'Ouest, le conférencier a affirmé: "Nous avons travaillé très fort auprès des Compagnies privées pour qu'elles donnent du français, mais il nous fallait davantage. Ce que donnait le poste de Watrous était insuffisant".

M. le docteur Beauchemin a rappelé une de ses visites auprès de l'ancien ministre de la justice, M. Ernest Lapointe. "Vous savez, répondit ce dernier, du français on ne peut vous en donner, car il

nous vient trop de protestation de la part des Anglais; pourquoi ne pas édifier votre propre poste vous-mêmes nous vous aiderons." "Nous sommes retournés pour fonder la Radio-Ouest-Française", de dire le conférencier. Comme premier succès, ce fut la réalisation du poste CKSB de Saint-Boniface. Le permis nous est parvenu un an après la construction du poste, qui opère maintenant depuis 1946 avec un esprit de bonne entente pour les deux groupes comme il ne s'en trouve nulle part ailleurs au Manitoba.

M. le Dr. Beauchemin rappela aussi les difficultés des Canadiens français avec le gouvernement Anderson, en Saskatchewan, qui obligea les religieuses à prendre le costume laïque et qui obligea nos frères de l'Ouest à enlever les crucifix dans les écoles. Il souligna aussi la fondation de l'Association Franco-Catholique de la Saskatchewan en 1941. "Cette province attend encore la réalisation de son poste de radio français".

LARGESSES DE L'ALBERTA

"En Alberta, nous sommes plus privilégiés", déclara le Dr. Beauchemin. "Nous avons le droit d'enseigner du français aux deux premières classes partout où le français est en majorité. Nous avons fondé l'Association Canadienne française de l'Alberta pour lutter comme les deux autres en faveur de la conservation de nos traditions religieuses et nationales."

Quant à la radio, les Canadiens français de l'Alberta possèdent le poste d'Edmonton depuis le 20 novembre 1949. Le jour de l'inauguration fut une journée mémorable. Les représentants de toutes les provinces y assistaient."

Le différend ouvrier chez J. J. Joubert

Lors d'une assemblée tenue hier soir, les employés de la laiterie J. J. Joubert ont décidé de référer le différend qu'ils ont actuellement avec la compagnie à la conciliation et même à l'arbitrage, si nécessaire.

Les employés de la compagnie Joubert, au nombre d'environ 250, sont affiliés au Congrès Canadien du Travail. Le local des employés de Joubert fait partie de l'Union nationale des employés de laiteries. Lors de l'assemblée d'hier, le président du local, M. André Leblanc, a déclaré que les employés avaient demandé une hausse de salaires, mais que les autorités de J. J. Joubert avaient refusé d'accorder cette demande. Leur cause devant le conciliateur provincial sera entendue au cours de la semaine prochaine.

Les journalistes...

(Suite de la page 3)

liciers provinciaux qui leur ont impitoyablement barré l'entrée, comme ils en avaient reçu l'ordre.

PEU DE CURIEUX

Les autorités avaient cru qu'une foule très considérable de curieux tenteraient d'envahir la Cour, mais, apparemment, la mauvaise température a grandement aidé au travail des policiers et aucun désordre ou poussée de la masse ne s'est produit.

Les procédures judiciaires se sont déroulées avec calme et solennité sous la présidence du juge en chef Albert Sévigny.

Seule, une motion de la défense, représentée par Mes Gérard Lévesque et Bertrand Marcotte, a jeté un instant d'émotion parmi l'audience, qui a cru qu'une fois de plus le procès du bijoutier Guay serait ajourné à la fin de mai 1950.

Me Lévesque expliqua à la Cour qu'un des plus importants témoins de la Couronne, le capitaine Alphonse Bégin, de la Clarke Steamships, naviguait actuellement entre l'Équateur et Cuba. La défense fit valoir à la Cour que la présence de ce témoin était très importante, si l'on voulait accorder à l'accusé un procès équitable. A ces affirmations, Me Noël Dorion, procureur de la Couronne, rétorqua qu'il trouvait singulier que l'accusé ne se fût souvenu que tout dernièrement de l'importance qu'aurait pour lui la présence du capitaine Bégin. Il refusa d'accéder à la demande de la Défense. Le juge Sévigny donna finalement raison à Me Dorion.

10 JURÉS CHOISIS

Le choix du jury a commencé vers 11 h. 23 et n'est pas encore terminé. A l'ajournement, vers 5 heures, hier après-midi, dix jurés avaient été acceptés par les parties en cause. Il en reste encore deux à choisir. Comme la Cour demandait au bijoutier Guay s'il était prêt à subir immédiatement son procès, l'accusé répondit dans l'affirmative. Toutefois, bondissant sur ses pieds, Me Lévesque s'objecta et dit textuellement au Tribunal: "Nous, les procureurs, déclarons que, pour le moment, vu l'absence du capitaine Bégin, nous ne sommes pas prêts à procéder." Me Dorion demanda que cette remarque soit enregistrée par le Greffier.

La cour, qui contient 232 sièges, n'était pas assez vaste pour loger les 247 jurés présents. Encore, en manquait-il une dizaine, qui étaient demeurés enroulés le long de la grande route. Certains venaient d'aussi loin que du comté de Lotbinière.

Au cours de la journée, 107 jurés ont été appelés; 19 refusés péremptoirement par la défense; 3 mis à l'écart, et le reste fut refusé par les vérificateurs.

Les jurés choisis sont: MM. Albion Fortin, de Sainte-Anne-de-Beaupré; Donat Savard, gantier, de Saint-Ambroise; Jeune-Lorette; Fortunat Hamann, contremaître, de Lauzon; Ernest Bilodeau, cultivateur, de Saint-Sylvestre; Noël-Aimé Auclair, camionneur, Notre-Dame-des-Laurentides; Paul Pouliot, employé civil, 77 rue Garnier, Québec; Johnny Topping, cultivateur, Saint-Jean-Christophe; Charles-Alexandre Dalaire, commis, Québec; Jean-Baptiste Guimond, Saint-Edouard; et Joseph-F. Mainguy, Sainte-Foye. Les noms des jurés sont connus dans l'ordre où ils ont été choisis.

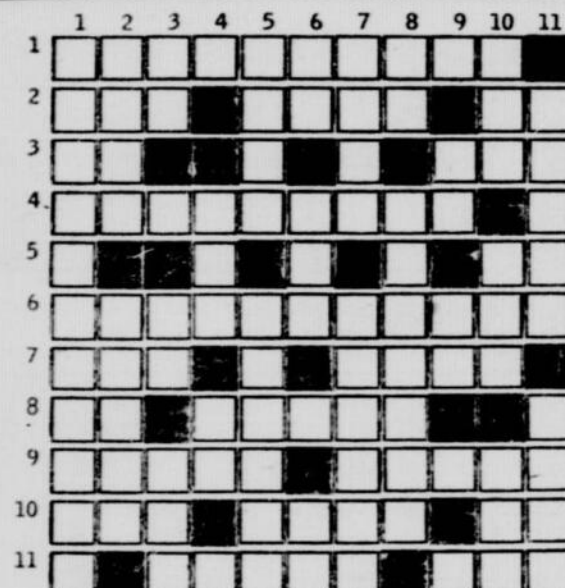
Trois ou quatre ont été refusés parce qu'ils entendaient "haut", comme a déclaré l'un d'eux, ou un parce qu'il ne comprenait pas assez bien le français; un autre, parce que même en entendant la preuve, "ça me serait 'ben' difficile de changer d'opinion". Toutefois, la majeure partie ont été refusés lorsqu'ils ont avoué qu'il leur serait impossible de changer leur opinion.

Le choix des jurés a été rapide. Dans les milieux judiciaires, on pensait qu'il durerait cinq jours.

DEMANDE D'AJOURNEMENT

En présentant une motion pour faire ajourner le procès, Me Lévesque a déclaré: "Que le capitaine Alphonse Bégin, qui est présentement entre l'Équateur et Cuba, aurait eu connaissance d'une conversation qui eut lieu entre l'accusé et sa femme, le 7 septembre, soit l'avant-veille de la chute de l'avion. Nous croyons que ce témoignage

MOTS CROISÉS DE LA "PATRIE"



HORIZONTALEMENT

- 1—Qui sonne mal aux oreilles.
- 2—Mesure agraire — Roues à gorge des poulies — Terminalison.
- 3—Mesure itinéraire chinoise — Eclat de voix.

Solution du problème d'hier

S I D E R U R G I E
I R E S R L I R E
D S O C U R U
E T A M P E R C H E S
R I R E O O I E
A R R I L M E B
T R O P A M E R E
I I I L I T A
O S A I R R I R E
N E O E T E T E R
E N D O S S E S

- 4—Pièce où les acteurs ne s'expriment que par gestes.
- 5—Article simple.
- 6—Qui se rapportent aux servantes.
- 7—Une des Cyclades — Uniques.
- 8—Marque le conditionnel — Principe de tout nombre.
- 9—Os de certains poissons — Petit rat.
- 10—Propre — Genre d'oiseaux coureurs australiens — Pronom personnel.
- 11—Crochets de fer — Eclat de métal.

VERTICALEMENT

- 1—Désagréable, fâcheux.
- 2—Air, mélodie — Obscure.
- 3—Chemin de hâlage — Deux consonnes — Saison.
- 4—Pronom personnel — Ancienne note.
- 5—Ordre prescrit des cérémonies de l'Eglise — Affectées de l'un.
- 6—Négation — Mauvais, funeste — Pronom personnel.
- 7—Anagramme de nain — Distincts, différents.
- 8—Carte à jouer — Personnage désagréable.
- 9—Démonstratif — Ile de l'Atlantique.
- 10—Trois fois — Article simple — Tente avec hardiesse.
- 11—Ordre prescrit des cérémonies de l'Eglise — Animaux têtus.

pourrait expliquer bien des choses quant à l'attitude de l'accusé vis-à-vis de sa femme, sur la police d'assurance qu'il décida de prendre pour cette dernière, et sur son désir de faire le voyage à la place de sa femme. D'autre part, c'est ce témoin qui aurait annoncé à J.-Albert Guay la nouvelle de la mort de sa femme."

La motion de la défense était basée sur l'article 901 du code, qui prévoit un ajournement lorsque l'une des parties n'a pas à sa disposition un témoin essentiel qu'elle n'a pu se procurer à temps.

L'ajournement était demandé pour le 15 mai, vu que M. Bégin, le témoin en question, ne pourrait être de retour à Québec avant cette date.

A cette motion de la défense, le procureur de la Couronne a répondu qu'il était surprenant d'apprendre que l'accusé n'ait pas su avant aujourd'hui que ce témoin était essentiel à sa défense. "Le procès est fixé depuis longtemps", dit-il. "La motion aurait dû être faite bien avant aujourd'hui."

L'hon. juge Sévigny a refusé l'ajournement en déclarant que les raisons invoquées par la défense ne rencontraient pas les conditions de l'article 901.

M. Damase Lussier décédé à 87 ans

M. Damase Lussier, citoyen avantagusement connu et estimé de la métropole, demeurant à 8187 rue Foucher, est décédé hier, à l'âge de 87 ans et 8 mois.

Epoux en premières nocces de feu Clara Viens, le défunt laisse dans le deuil sa femme, Dame Marguerite Hughes, ainsi que ses fils, MM. Georges, Ovide et Aimé, de Montréal, et Antonio, secrétaire-trésorier de la municipalité de Bourlamaque; ses filles, Mlle Gertrude Lussier, de Lachine, et Rév. Sœur Marie de St-Ovide, des RR. SS. Marie Réparatrice, des Trois-Rivières (Claire); ses belles-filles, Mmes Georges Lussier, Antonio Lussier, Ovide Lussier, ainsi que nombre de petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires Remy Deslauriers, 5650 chemin de la Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu lundi matin, le 27 du courant, à 8 h. 30, en l'église de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus.

On demande à M. Truman de changer d'attitude

MOSCOU, 24. (P.A.) — Des journaux de Moscou rapportent aujourd'hui qu'un certain nombre de représentants au Congrès des Etats-Unis insistent auprès du président Truman pour qu'il change son attitude à l'égard de la Russie.

L'agence de nouvelles russe Tass dit, dans une dépêche datée de New-York, "qu'un mouvement favorisant la paix et une revision de la politique étrangère américaine prend de l'ampleur et crée de la méfiance dans les cercles administratifs des Etats-Unis".

La dépêche affirme que plusieurs membres du Congrès désapprouvent le président Truman et le secrétaire d'Etat Acheson, au sujet de la politique étrangère et au sujet des relations avec la Russie.

Bob Montgomery aspire au championnat mi-moyen mondial

"Si Joe Louis se bat à l'âge de trente-six ans, je peux bien me permettre encore de pratiquer ce sport à l'âge de trente et un ans", voilà ce qu'a déclaré Bob Montgomery, l'ancien champion poids-léger du monde qui rencontrera Johnny Greco au Forum, lundi soir. Le boxeur de Philadelphie admet qu'il n'est pas aussi rapide qu'il y a quelques années alors qu'il a détenu le championnat mondial, "mais d'autre part, je crois que je suis encore assez solide pour remporter le championnat des poids mi-moyens".

Le boxeur de couleur ne s'est contenté que de faire de la boxe imaginaire à son arrivée à Montréal hier, et il a déclaré qu'il aspirait réellement à décrocher le championnat des mi-moyens. "Je crois que Ray Sugar Robinson abandonnera son titre dans le but d'obtenir un match contre Jake LaMotta. Cela signifie donc qu'il ne restera plus que Kid Gavilan et Billy Graham comme sérieux aspirants au titre dans la catégorie des mi-moyens. Je les ai vus à l'œuvre et je crois sincèrement que je puis les battre".

"Le repos de deux ans m'a fait un bien considérable. J'ai décidé d'abandonner la catégorie des poids-légers, parce que je m'affaiblissais à faire le poids de 135 livres. Je pourrai faire meilleure figure dans la classe des 147 livres". Après lui avoir demandé combien il avait fait de rondes de boxe à Philadelphie avant d'arriver à Montréal, Montgomery a répondu ce qui suit: "J'ai dû boxer environ cinquante rondes. Je suis en bonne condition et j'attends avec impatience le combat de lundi soir".

"On me dit que Johnny Greco est présentement à son apogée. Cela est fort possible car il est âgé de 26 ans, mais je soutiens que je lui donnerai une leçon de boxe lundi soir. J'admets que Greco est un dur coigneur et un boxeur rusé, mais il a besoin d'être en parfaite condition pour son prochain combat. Je donnerai tout ce que j'ai pour l'emporter. Après tout, je

n'ai aucun risque à prendre. S'il fallait que je subisse la défaite lundi soir, mon avenir dans la boxe laisserait à désirer. J'ai reçu plusieurs offres intéressantes pour les prochains mois, mais je devrai commencer par battre Greco".

Le boxeur de couleur a ajouté qu'il terminera son entraînement demain après-midi, "mais il se peut que je fasse quelques exercices dimanche. A tout événement, je serai prêt pour affronter Greco", a-t-il ajouté.

Le champion canadien a de nouveau démontré, hier, qu'il était en parfaite condition. "Je n'ai aucune prédiction à faire. Tout ce que j'ai à dire pour le moment, c'est que je prendrai tous les moyens nécessaires pour l'emporter", a-t-il déclaré.

Gus Mell, qui rencontrera Gaby Ferland dans un combat de dix rondes, a créé une belle impression durant les deux rondes qu'il a faites avec Roy Wouters, un aspirant au championnat poids-moyen du Canada. L'Irlandais a fait preuve d'une meilleure précision. "Je suis prêt pour mon prochain combat", a dit Gus.

Quant à Ferland, il a fait quelques rondes de boxe avec O'Hanley et Frank Gibberson. Savoie s'entraîne toujours dans le Griffintown.

Raoul Godbout a annoncé qu'il avait organisé un autre combat de quatre rondes entre René Trudeau et Jacques Parenteau de Drummondville. Il y aura donc quarante rondes de boxe lundi soir.

Nombreux inscrits dans les courses au Forum le 6 mars

Plus de 200 athlètes se sont déjà inscrits dans le concours de piste et pelouse de la Légion Canadienne au Forum, le 6 mars prochain. Plusieurs écoles locales ont inscrit des équipes dans les courses individuelles et à relais.

Parmi les écoles inscrites, on remarque West Hill High avec les frères Adrian, Bob Baird, Jack Victor et Bob MacIntosh; de même que Montreal High avec Keith Holmes; Hamilton Central Collegiate, William Dawson, Catholic High, Westmount High, Herbert Symonds, Byron Bing, Cornwall, Saint-Laurent, Verdun, Rosemont, Montréal-Ouest, Lasgar et Glebe d'Ottawa, etc.

Plusieurs vedettes internationales participeront à cette classique de la course à pieds, dont Mal Whitfield, champion de la course de 800 mètres des Etats-Unis et des Jeux Olympiques; et le champion canadien Bob McFarlane.

Young est favori pour battre Tuzo Portuguez au Garden

NEW YORK. — Paddy Young est favori à six pour cinq pour l'emporter sur Tuzo Portuguez au Madison Square Garden ce soir dans un combat de dix rondes. Young, qui a été défait lors du dernier combat, a été établi favori parce que les experts de boxe prédisent qu'il a été victime d'une malchance lors de son dernier match contre Portuguez.

Un arbitre zélé a accordé la victoire à Portuguez par mise hors de combat technique à la huitième ronde. Young avait pris les devants lorsque l'arbitre arrêta le match. Portuguez avait même été envoyé au plancher au début du combat.

Les parieurs soutiennent également que Young est un plus dur coigneur que son adversaire. L'on rapporte que son principal atout est son crochet de gauche.

Portuguez tentera de remporter sa 4e victoire consécutive depuis qu'il a fait ses débuts aux Etats-Unis. Ce Cubain détient des victoires sur Bobby Mann, Beau Jack et Young. L'on croit que 13,000 personnes assisteront à ce combat.

Ligue Industrielle

La ligue Industrielle de hockey de l'Est a terminé les joutes semi-finales vendredi dernier à l'Académie Roussin. Dans la première partie, l'Imperial Oil, qui jusqu'ici n'a pas encore connu la défaite, a disposé du Canada Cement par le compte de 7 à 1.

Dans la seconde partie le Charlemagne a éliminé l'équipe de la Montreal Locomotive Works par le pointage de 5 à 3.

Ce soir, 24 février, à 8:30 p.m., les deux équipes Imperial Oil et Charlemagne se disputeront la finale de 2 dans 3.

Pep est mis à l'amende

MIAMI, Flo. — Le boxeur Willie Pep, champion mondial poids plume, a été condamné à payer une amende de \$500 et son rival, Jimmy Warren, de Brooklyn, \$250 pour avoir "affiché une tenue lamentable" dans un combat de 10 rondes, livré jeudi soir. Le match n'était pas pour le titre.

La commission athlétique de Miami a imposé ces sanctions après avoir retenu temporairement la bourse de chaque boxeur. Pep a reçu \$3,000 pour cette rencontre et son rival \$1,250.

En premier lieu, les commissaires de l'association athlétique voulaient retirer les bourses entières, mais après une brève conférence, ils ont décidé d'imposer des amendes seulement.

Don Cuddy, rédacteur sportif au quotidien "Miami Beach Florida Sun", a déclaré que les 3,710 spectateurs témoins de la rencontre, ont continuellement conspué les deux boxeurs. La recette brute pour cette bataille fut de \$10,625.

La foule veut voir Ingrid



Malgré une pluie froide, la foule a attendu aux portes d'un théâtre du Broadway pour voir Ingrid Bergman dans la première de son film dirigé par Roberto Rossellini, "Stromboli". C'est pendant qu'ils tournaient ce film sur une île, en Italie, que leur aventure amoureuse débuta.

POTINS DE BASEBALL

NEW-YORK, 24 — Billy Southworth réussira peut-être le plus spectaculaire retour dans le baseball au cours de la prochaine saison. Southworth tentera de faire mieux que certaines étoiles telles que Vander Meer, Waitkus, Blackwell, Johnny Sain, etc. C'est la première fois qu'un pilote reviendra diriger un club qu'il a été forcé de quitter au cours d'une saison, pour se plier aux exigences d'un groupe de joueurs.

La direction des Braves de Boston a cependant préparé le terrain pour Southworth. Eddie Stanky, Alvin Dark, Jeff Heath, Nelson Porter, Jim Russell, Red

sir. On ne peut en dire autant pour Southworth.

Southworth a conduit les Braves au championnat en '48 mais l'an dernier, la pauvre tenue de Sain et la dissension au sein de l'équipe ont considérablement nui aux chances des Braves. Si tout est revenu normal, Southworth devrait de nouveau prouver qu'il est un très habile gérant.

LOS ANGELES, 24. — Le deuxième-but Johnny Lucadello, qui a déjà joué avec les Yankees et les Browns de St-Louis, a été engagé par les Angels de Los Angeles de la ligue de la Côte du Pacifique.

Ce joueur, âgé de 29 ans, a frappé pour une moyenne de 286 avec le Kansas City, l'an dernier.

ST-LOUIS, 24. — Joe Ostrowski, un gaucher âgé de trente ans, a signé son contrat avec les Browns de St-Louis. Il est devenu le 21e joueur des Browns à accepter les offres du club. Ostrowski a remporté huit victoires contre autant de défaites avec les Browns en 1949.

MINNEAPOLIS — Ernesto Anzular, 128, Detroit, I.C.O. Jackie Graves, 128 1-2, Austin, Minn., 69.

BROOKLYN — Jimmy Sanders 150, Pittsburgh, a obtenu par décision sur Armando Amantini, 156, Gurno, Italie (8).

SAGINAW, Mich. — Jay Watkins, 133, Flint, Mich., a battu par décision Proctor Heindol, 135, Barbours, O., 68.



BILLY SOUTHWORTH

Barrett et Bill Voiselle, qui ont causé tout le trouble l'an dernier, ne sont plus avec le club.

Cependant plusieurs régulars de '49 sont encore avec le club et tous se souviennent que Southworth a été obligé de quitter le club en donnant comme raison qu'il lui fallait un repos l'an dernier.

Johnny Sain est également avec les Braves. Sain, l'étoile lanceur du club en '48, n'a rien fait que valoir l'an dernier. S'il retrouve sa parfaite condition il aidera beaucoup Southworth à solutionner son problème.

Ewell Blackwell, selon plusieurs experts, connaîtra une fructueuse saison. En '47, Blackwell a remporté 16 victoires consécutives, mais par la suite a lamentablement déçu. Waitkus, blessé d'un coup de feu par une admiratrice au cours de la dernière saison, tentera de prouver qu'il peut encore évoluer avec brio. Waitkus et Blackwell savent fort bien cependant que tous les joueurs désirent les voir réus-

Fortin sera la vedette de la séance de boxe de mardi soir

Un programme de boxe amateur sera disputé mardi, le 28 février prochain à la Palestre Nationale. Sylvio Mireault, le nouvel instructeur de boxe du centre sportif de la rue Cherrier est le promoteur de ce programme. L'instructeur Mireault a déjà obtenu les services du réputé Eddy Dwyer du 79th Battery, pour opposer à Claude Fortin du National.

Claude Fortin, qui s'est mis en évidence mardi dernier au Marché Saint-Jacques alors qu'il a eu raison du solide Fitzgerald, reconnu comme le meilleur poids coq de la province, n'a pas eu la tâche facile, car Fitzgerald a attaqué dès la première ronde avec cette confiance que lui avait inspirée sa magnifique victoire à Toronto, lors d'un combat disputé dans la ville reine récemment. Fortin a fait des progrès considérables et sera très bien préparé pour le tournoi des Golden Gloves qui se déroulera au printemps. Ce combat entre Fortin et Dwyer sera un régal pour les adeptes de la boxe.

Le prochain programme du National comprendra trois rencontres de cinq rondes et sept autres de trois rondes. Le National a obtenu une sanction de l'A.A.U. du Canada qui a été ratifiée par la Commission Athlétique de Montréal.

LOISIRS ST-P. CLAVER

Classement	G.	P.	Pts	Tot.
Maisonneuve	36	18	60	37,458
Papineau	33	21	44	35,266
Marquette	32	22	44	34,448
Garnier	31	23	43	35,436
Bourget	30	24	40	34,912
Josue	29	25	39	34,720
Colomb	28	26	38	35,462
Vaudreuil	26	28	34	36,326
Cartier	25	29	34	33,968
Léves	24	30	34	33,846
Lavolette	24	30	34	34,214
Labelle	26	28	31	34,413
Erbeoeui	22	32	30	34,419
Monteath	23	31	29	34,659
Fontenac	23	31	29	33,558
Laval	20	34	26	33,696

Plus haute partie simple M. G. Gratton 218, Mlle S. Gagné 155.
Plus haut total des trois parties: M. G. Gratton 642, Mlle P. Allard 410.

11 partants dans le Santa Anita

MIAMI, 24. — Un autre partant probable, Murano, élevé en Amérique du Sud, a été retiré du Handicap Santa Anita par son propriétaire, L.J. Collins, dont le porte-couleurs, Vulcan's Forge, gagna cette épreuve l'an dernier.

Murano n'a fait que deux courses aux Etats-Unis et bien qu'il ait remporté une victoire impressionnante dans la bourse de Los Angeles la semaine dernière, Collins croyait que ce cheval n'était pas prêt pour une course aussi difficile que le handicap.

Il semblerait aujourd'hui que seulement 11 partants s'aligneraient pour le départ dans cette épreuve sur un mille et quart. S'il pleut, le peloton pourrait même diminuer jusqu'à huit.

L'établissement Calumet ayant inscrit la formidable entrée formée de Citation, Ponder et Two Lee, certains propriétaires de chevaux qui normalement auraient tenté de décrocher la deuxième part de la bourse de \$20,000 ou la troisième de \$10,000, ont décidé de laisser leurs chevaux dans les écuries.

KANSAS CITY, Mo. — Major Jones, 157 1-4, Kansas City, a battu par décision Sonny Horne, 161, Valley Stream N.-Y., 101.

FALL RIVER, Mass. — Ace McCluskey, 155, Dartmouth, N.S., a battu par décision Benny Delgado, 151, Providence, R.-I., 81.



Tél. 500 60 chambres

Brochures et listes de prix sur demande.
Jean Louis DUFRESNE, gérant

Chicoutimi bat Royal, 3 à 1; Murphy brille dans les buts

CHICOUTIMI. — Les Saguenéens de Chicoutimi et leurs "Ex-Royaux" ont défait le Royal par le score de 3 à 1 dans une partie régulière de la ligue Québec Senior, hier soir. La partie qui devait être disputée à Sherbrooke entre le St-François et les Cataractes de Shawinigan Falls a été remise à ce soir parce que le club Shawinigan n'a pas pu faire le voyage à cause de la tempête.

Hal Murphy, gardien de buts substitut des Saguenéens a été la grande étoile des vainqueurs.

Comme d'habitude, les anciens joueurs du Royal ont brillé contre leur ancien club. Lou Smrke, Jacques Richard et Claude Robert ont compté pour les Saguenéens, tandis que Bob Fryday a évité le blanchissage au clan Caplin, cinq minutes avant la fin de la partie.

Les "Chics" ont pris une avance de 2 à 0 la première période et leur avance n'a jamais été menacée par la suite à cause de la belle tenue de Murphy. Chaque club a compté un point dans la troisième période.

La joute a été rude et trois punitions majeures ont été imposées à Tommy Manastersky, Phil Vitale et Dugger McNeill. Manastersky a reçu cinq punitions à lui seul.

Première période

1-Chicoutimi: L. Smrke (Chabana et Robert) 9.42
2-Chicoutimi: Richard (Glaude et Crawford) 12.00
Pun.: L. Smrke, Appleby, Glaude, Manastersky (maj. et min.), et Vitale (maj. et min.).

Deuxième période

Aucun point.
Pun.: Glaude, McNeill et Manastersky.

Troisième période

1-Chicoutimi: Robert (Crawford) 13.30
2-Montréal: Fryday (Malone) 15.18
Pun.: Fennell, Manastersky (2 (2)), Bourgeois et McNeill (maj.).



JACQUES RICHARD

Joliette gagne

Dans la ligue Provinciale, hier soir, le Joliette a causé une certaine surprise en battant le club de l'Abord-à-Plouffe au compte de 5 à 4. Jean Monette, Jos Kavanagh, Roy Rutherford, Maurice Lévesque et René Lafrenière ont compté les buts des vainqueurs tandis que Bobby Young, Bernard Lauzon, Claude Lapierre et Henry Adams ont piqué les autres.

Le boxeur Laverne Roach succombe à ses blessures

NEW-YORK. — Le jeune boxeur Laverne Roach, qui avait été "ruiné" par le regrettable Marcel Cerdan en 1948, a succombé, hier, aux blessures qu'il avait reçues dans son combat contre George Small, mercredi soir, à l'Arène St-Nicholas de New-York. Roach perdit par knock-out à la neuvième ronde et il fut transporté d'urgence à l'hôpital. Une autopsie donnera les causes véritables de sa mort. Deux enquêtes se poursuivent actuellement.

Le procureur-général du district de New-York a déclaré que l'enquête commencerait aujourd'hui. La mort de Roach est la première enregistrée dans les annales pugilistiques cette année.

Le détective Henry Devlin, de la police newyorkaise, a déclaré que toutes les personnes impliquées dans cette affaire, seront questionnées. Devlin admet, après avoir été témoin de la bataille Roach-Small, qu'il n'y avait eu aucune négligence apparente.

Le commissaire Eddie Egan, de la commission athlétique de New-York, a ordonné une enquête publique pour ce matin. Après une première enquête préliminaire, Egan a mentionné qu'il n'y avait eu aucune infraction aux règlements de la commission athlétique.

Roach, qui au cours de la dernière grande guerre, faisait partie de la marine américaine, et qui durant les trois dernières années était considéré comme un excellent boxeur dans la catégorie des poids-moyens, n'a pas repris connaissance après sa mise hors de combat aux mains de Small.

Le docteur Vincent A. Nardiello, de la commission athlétique de New-York, et quatre autres médecins, sont demeurés auprès de la victime après la bataille. Le docteur Nardiello est demeuré avec le patient jusqu'à sa mort.

Seulement 1.832 amateurs de boxe ont été témoins de la dernière rencontre de Laverne Roach, mais nombre d'autres, grâce à la télévision, ont vu Small lui porter le coup fatidique après 1.57 dans la 10e ronde.

Egan a été avisé par le neurologue J.-A. McLean, après la bataille, qu'une opération n'aurait pas été suffisante pour sauver la victime. Small, qui était très énervé

après sa victoire, croyait que Roach était en meilleure condition que lui à la fin de la 9e ronde.

Small a annulé un combat préliminaire qu'il devait disputer au Madison Square Garden le 10 mars prochain.

Roach a été choisi "la recrue de l'année" chez les boxeurs en 1947. Le 12 mars 1948, il subit une véritable razzia aux mains du regrettable Marcel Cerdan. Cette défaite a bien failli mettre fin à la carrière de Roach.

Cette défaite aux mains du boxeur français fut suivie d'une couple d'autres revers. Et Roach décida ensuite de demeurer inactif durant 16 mois.

Avant sa rencontre contre Small, un redoutable coqneur, Roach avait remporté la victoire dans ses trois combats précédents.

Le magazine Ring rapporte que Roach est la première victime de l'arène de 1948. L'an dernier, 15 boxeurs ont connu la mort après un combat dont neuf aux Etats-Unis. Quatre de ces neuf victimes étaient des boxeurs amateurs.

Clément rejette l'offre de Boston

TULSA, 24. — (P.A.) — Marcel Clément, un jeune ailier qui promet, a rejeté une offre des Bruins de Boston et est retourné chez lui dans l'Ontario.

Les Bruins avaient cédé Clément au club Tulsa de la ligue des Etats-Unis pour un essai de trois parties. Jack McDonald, gérant d'affaires du club Tulsa, a dit hier que Clément reste sur la liste de réserve des Bruins.



POIDS ET HALTERES

Après l'éclatant succès remporté par les cinq haltérophiles canadiens qui ont accumulé un total de 30 points aux Jeux de l'Empire britannique le prochain tournoi local de poids et haltères suscite un intérêt sans précédent.

Le tournoi "Montréal Junior" aura lieu au Y.M.C.A. Central et présentera tous les gagnants du "Montréal Novice". Plusieurs autres levieurs qui n'avaient pas le droit de participer à ce dernier tournoi se sont inscrits au présent tournoi.

Les Gagnants, Camille Marchand, poids coq du National; Fernand Monette, poids plume, Jean Fortin, poids léger du Y.M.C.A.; Jacques Bruneau, poids moyen de Sherbrooke; Lucien Diotte, poids mi-lourd du Y.M.C.A. Central et François Savaria, poids lourd devront lever contre à peu près les mêmes adversaires pour prouver leur supériorité et remporter ce tournoi.

Ce concours est sous la surveillance de la Province of Quebec Weightlifters Association et les officiels de cette Association seront présents pour juger.

Un spectacle nouveau genre sera présenté comme attraction. Au tournoi "Montréal Novice" trois levieurs se sont disputés l'honneur de développer un poids de 75 livres avec un bras et René Lake a gagné en poussant ce poids 15 fois du bras gauche et 16 fois du bras droit. Cette fois, deux levieurs de même taille se réuniront et tenteront de développer un poids de 300 livres autant de répétitions que possible. Il y aura deux duos, Gilles Delisle avec Paul Renaud contre René Lake et Paul Arteau. Ils exécuteront ces développés à trois reprises différentes et le total le plus élevé gagnera.

Fraser ne jouerait pas contre Québec

OTTAWA. — L'état du gardien de buts Bill (Legs) Fraser, qui a été blessé dans la partie de mercredi soir contre les Braves de Valleyfield, inquiète beaucoup la direction des Sénateurs d'Ottawa.

L'acrobate cerbère a reçu un coup de bâton sur la tête donné par Ray Mayer du Valleyfield. Mayer a reçu une punition de match pour inconduite et le président de la ligue George Slater fait enquête sur l'incident.

Le gérant Joe Gorman a révélé que Fraser est revenu à Ottawa et qu'il se plaint de maux de tête depuis. Il a dû recevoir des traitements pour une entaille de quatre pouces au-dessus de l'œil droit avant de quitter Valleyfield.

On ne sait pas encore s'il pourra jouer contre les As de Québec samedi.

Tournée annulée

CAMDEN, N.J. — Felix Bocchiechio, gérant de Jersey Joe Walcott a déclaré hier que son protégé avait contremandé les combats qu'il devait livrer aux Indes Occidentales le printemps prochain. Bocchiechio a déclaré que Walcott se battrait tout probablement à Philadelphie après le combat qu'il livrera contre Omelio Agramonte au Madison Square Garden le 3 mars prochain. Walcott devait se battre à Panama, Caracas, Venezuela, Havana et dans quelques autres villes.

Béliveau et Langill brillent alors que Québec et National gagnent facilement à Verdun

Dirigés à l'attaque par Jean Béliveau qui a compté trois buts pour réussir une fois de plus le tour du chapeau, les Citadelles de Québec ont vengé l'échec de 3 à 2 subie dans la Vieille Capitale mardi en remportant une victoire décisive de 7 à 1 sur les Maple Leafs de Verdun dans la première partie d'un programme double des éliminatoires de la ligue Junior à l'Auditorium, hier soir. Dans la deuxième partie, le National a facilement blanchi le Royal au compte de 9 à 0.

Après ces résultats, Québec mène par 2 gains contre un dans cette série quart de finale de 3 de 5 contre Verdun et National a pris une avance de 2 à 0 dans sa série quart de finale de 3 de 5 avec le Royal Junior.

Dans la première partie, les Citadelles ont montré trop de puissance pour le Maple Leaf. Le trio formé de Béliveau-Pichette-Makila a conduit l'offensive des vainqueurs. Béliveau a compté trois buts et obtenu une assistance, tandis que Pichette a obtenu deux buts et un assist. Makila s'est contenté d'une assistance. Les autres compteurs des Citadelles ont été Sid Hudson et Roland Duveau. Lapointe a évité le blanchissage aux Leafs en déjouant le jeune et sensationnel Pailhé dans la deuxième période sur des passes de Bouchard et St-Pierre.

COURNOYER BLESSE

Le cerbère des Maple Leafs, André Cournoyer, a été blessé dans la troisième période, quand il a été atteint à la figure par un dur lancer de Béliveau. Cournoyer a quitté la glace et après un repos réglementaire de dix minutes, le pilote Sylvio Mantha a décidé d'envoyer André Binet, son cerbère substitut, dans les filets. Binet n'a été déjoué qu'une fois durant son séjour dans les buts.

La prochaine joute de cette série aura lieu à Québec dimanche après-midi. Cette joute sera la quatrième de cette série de 3 de 5.

BRODEUR EN VEDETTE

Dans la deuxième partie, Denis Brodeur a affiché une brillante tenue dans ses filets pour réussir un blanchissage bien mérité, le premier des séries éliminatoires. Brodeur a été protégé par une solide défensive et bien qu'il n'eut pas beaucoup d'ouvrage, il a écarté des lancers très difficiles surtout contre le meilleur compteur du Royal, le brillant ailier, Réal Jacques.

Ce dernier a menacé Brodeur à plusieurs reprises avec ses compagnons de ligne Hreniuk et Broden, mais Brodeur s'est surpassé pour mériter un blanchissage. Neil Langill, qui a aidé le Royal à remporter la coupe Memorial l'an dernier, a conduit le National à la victoire avec trois buts. Bernard Geoffrion a compté deux fois dans la première période, mais il a été tenu

en échec par la suite. Rousseau, Burchell, Fildes et Morrison ont été les autres compteurs du National.

Brodeur a accompli un exploit remarquable dans la deuxième période alors qu'il a passé le disque à Roland Rousseau qui est allé déjouer le cerbère adversaire, Dave Cornforth. Brodeur s'est donc vu créditer d'une assistance. Cornforth a fait son possible dans les filets des perdants, mais ses joueurs de défense ont laissé à désirer et il n'a pu résister aux attaques répétées des joueurs de Mickey Hennessey.

La prochaine joute entre ces deux clubs aura lieu dimanche soir au Forum. Une victoire pour le National éliminera le Royal et lui permettra de passer en semi-finale contre le vainqueur de la série Québec-Verdun.

Première période

1-Québec: Béliveau 3.0
Punitions: Hudson et Muddie.

Deuxième période

2-Québec: Hudson (Laliberté, Pridham) 5.10
3-Québec: Dubeau (Lemond, Hayfield) 12.07
4-Québec: Béliveau 17.57
5-Leafs: Lapointe (Bouchard, St-Pierre) 19.20
6-Québec: Pichette (Béliveau) 19.27
Punitions: Auger, Béliveau, Lapointe et Pridham.

Troisième période

7-Québec: Pichette (Malika) 7.03
8-Québec: Béliveau (Pichette) 12.50
Punitions: Plante et Auger.

Première période

1-National: Geoffrion (Burchell, James) 3.18
2-National: Geoffrion (McAvoy) 13.11
Punitions: Geoffrion (2), Dunn et Borwick.

Deuxième période

3-National: Rousseau (Brodeur) 12.47
4-National: Langill (Benoit, Fildes) 18.31
Punitions: MacIney, Rousseau et Watson.

Troisième période

5-National: Langill (Benoit) 7.40
6-National: Burchell (Rousseau) 10.56
7-National: Fildes (Burchell, Rousseau) 11.55
8-National: Morrison (Savard) 13.38
9-National: Langill (Benoit) 15.42
Punitions: McAvoy (2), Geoffrion, McManaman, Dunn (2), Larocque, James (majeure) et McManaman.

Festival annuel des collèges des Jésuites ce soir au Forum

C'est vendredi soir à 7 heures 45 qu'aura lieu au Forum le festival annuel des Collèges des Jésuites, Brebeuf, Sainte-Marie et St-Ignace. Les organisateurs de ce festival ont préparé un programme rempli et très intéressant: après l'ouverture-gala, l'équipe juvénile du Sainte-Marie rencontrera celle du collège St-Ignace dans une joute de hockey. Entre les périodes, il y aura courses intercollégiales pour différentes catégories d'âge.

Le clou de la soirée sera, selon la tradition, la joute de hockey entre les équipes seniors du Brebeuf et du Sainte-Marie. Les deux camps se promettent bien de remporter la victoire ce qui rendra la joute des plus intéressantes. Ces deux équipes se sont rencontrées à quatre reprises depuis le début de la saison et chaque fois, les joutes furent très contestées. Brebeuf détient présentement la 4e place de la ligue intercollégiale et Sainte-Marie la 3e.

Outre cette palpitante joute de hockey, il y aura le ballet polaire, fantaisie sur glace organisée par les élèves des trois Collèges. Les renommés frères Larocque seront aussi au programme dans d'intéressants tours d'acrobatie.

Donc, en foule, vendredi, au Forum pour applaudir l'enthousiasme

de nos jeunes collégiens qui nous promettent de vous faire passer une belle soirée.

Bolanos refuse de prendre sa retraite

LOS ANGELES. — Le gérant du boxeur poids-léger, Enrique Bolanos, a demandé à ce dernier de prendre sa retraite après qu'il eut été défait par mise hors de combat technique par Art Aragon.

Bolanos a toutefois déclaré qu'il ne voulait pas se retirer de la boxe, pour le moment du moins. "J'ai promis à mon gérant que je me retirerais si je ne faisais pas meilleure figure durant mes prochains combats", a dit Bolanos.

Canadiens, Wings annulent 1-1; McFadden et Richard comptent

(par PHIL SEGUIN)

Les Canadiens ont égalé un record qu'ils détenaient eux-mêmes, conjointement avec les Black Hawks de Chicago, lorsqu'ils ont annulé 1-1 avec les Red Wings de Détroit, hier soir, au Forum. C'est la 15e partie nulle des Canadiens cette saison, égalant le record qu'ils ont établi en 1928-29 et qui a été égalé par les Black Hawks en 1942-43.

C'est aussi la troisième fois de suite au Forum que les Canadiens et les Wings annulent par le compte de 1 à 1. Les Canadiens sont venus de l'arrière hier soir, Maurice Richard égalant les chances dans la 2ème période après que Jimmy McFadden eut donné l'avantage aux Red Wings dans la première.

Ceux qui s'attendaient à une répétition des événements tumultueux de lundi soir à Détroit ont été déçus. L'arbitre Bill Chadwick a sévi contre toutes les infractions dès le début de la joute, calmant les joueurs qui auraient été enclins à montrer trop de fougue, et une seule altercation s'est produite.

Le seul combat s'est déroulé entre Couture et Emile Bouchard, qui ont échangé des coups de bâtons dans la 1ère période, mais la bataille a vite été arrêtée. Couture a donné le signal des hostilités lorsqu'il a frappé Bouchard avec son bâton, coupant Butch au front.

Bouchard a répliqué, et Chadwick a imposé une majeure à Couture pour avoir fait couler du sang, tandis que Bouchard s'en est tiré avec une mineure.

Bouchard a dû quitter la glace pour se faire panser, et il a fallu quatre points de suture pour fermer une entaille au-dessus de l'oeil droit.

La mise en échec a été rude, mais les joueurs des deux côtés ont su garder leur sang-froid et la partie a été relativement calme. Ted Lindsay, une cible pour les Canadiens toute la soirée, a été extrêmement prudent. Il n'a pas osé aller dans les coins de la patinoire trop souvent, sachant que les Canadiens chercheraient à prendre une revanche pour la fracture du nez que Ted a infligée à Doug Harvey lundi soir, à Détroit.

Chadwick a imposé 11 punitions, dont sept aux Canadiens. Les Red Wings ont dominé dans la première période, mais les Canadiens ont eu le dessus dans la seconde, alors que Harry Lumley a dû se surpasser pour empêcher le Tricolore de prendre les devants.

Les deux clubs ont joué prudemment dans la troisième période, produisant du jeu monotone, et le résultat nul indique bien ce qu'a été la partie.

McFADDEN COMITE

Emile Bouchard a été puni après cinq minutes de jeu, mais les Canadiens ont opposé une défensive parfaite aux Wings, qui n'ont pu lancer une seule fois sur Bill Durnan.

Bouchard était à peine revenu sur la glace lorsque Détroit a pris les devants. Après une mise au jeu près des buts du Canadien, Jimmy Peter a passé à Marty Pavelich, qui a lancé, Durnan a arrêté le coup, mais la rondelle est restée devant le filet, et McFadden s'en est emparé pour la lancer derrière Durnan.

Jack Stewart a été puni au milieu de la période, mais les Canadiens n'ont pu profiter de leur avantage. Lindsay s'est échappé du peloton pendant cette punition, mais Glen Harmon l'a rattrapé à temps pour l'empêcher de lancer.

L'échange Bouchard-Couture a suivi, puis Doug Harvey et enfin Richard ont été punis avant la fin de la période, mais personne n'a pu compter.

Gordie Howe s'est vu privé de deux buts par des arrêts sensationnels de Durnan, tandis que Norman Dussault a manqué le coin du filet avec un lancer de revers, après avoir pris le retour d'un coup de Léger.

Les Canadiens, qui n'avaient pas été très menaçants à l'attaque jusqu'à, ont déclenché une offensive formidable dès le début de la deuxième période, et leur attaque a porté fruit lorsque Richard a co-

joué Lumley grâce à un boulet lancé d'une trentaine de pieds. Dussault et Léger ont obtenu des assists.

LUMLEY SE DISTINGUE

15 secondes plus tard, Reay a passé à Léo Gravelle, qui est arrivé seul devant Lumley, mais celui-ci a exécuté un plongeon pour arrêter le lancer. Lumley a accompli un autre "miracle" aux dépens de Reay quelques instants plus tard.

Une punition à Kenny Reardon a interrompu l'offensive des Canadiens, mais les Wings n'ont pu profiter de leur avantage numérique. Stewart et Richard ont été punis au milieu de l'engagement pour un échange de coups de coudes, mais tout a été calme pendant leur absence.

Durnan et Lumley se sont distingués tour à tour contre Jimmy Peters et Baldy Mackay, après quoi Couture a compté pour Détroit, mais l'arbitre avait sifflé un hors-jeu à la ligne bleue.

Gravelle a été mêlé à un commencement de bataille avec Steve Black peu avant la fin de la période, et chacun a été puni pour deux minutes.

L'allure a ralenti considérablement dans la troisième période, les deux côtés paraissant satisfaits d'un résultat nul. Reay et Mosdell ont obtenu les meilleures chances de compter pour les Canadiens, mais Lumley a été à la hauteur de la situation chaque fois.

Howe, qui avait été frustré d'une demi-douzaine de buts par Durnan au cours de la soirée, a manqué une occasion unique de donner la victoire aux siens lorsqu'il a lancé à côté du filet, alors qu'il avait Durnan à sa merci, quelques secondes avant la fin.

Le trio Mosdell-Curry-Mackay a tenu les trois as de Détroit, Abel, Lindsay et Howe, en échec complet, avec l'aide de Durnan.

Dick Irvin a fait des changements dans ses deux lignes d'avants. Il a commencé la partie avec Lach entre Richard et Riopelle, et Reay entre Gravelle et Dussault, mais après la première période, Dussault et Riopelle ont changé de places. La tactique a porté fruit puisque, peu après le début de la deuxième période, Dussault a donné une passe parfaite à Richard, aidant celui-ci à compter son 31ème but de la saison.

En annulant hier soir, les Canadiens ont perdu un peu de terrain dans leur duel avec les Rangers pour la troisième place. Les deux clubs sont maintenant sur un pied d'égalité, et les Rangers ont joué une partie de moins.

Les Canadiens ont maintenant joué six parties consécutives sans triompher... Ils ont annulé trois fois et perdu trois fois... Le Tricolore jouera sa prochaine partie demain soir au Forum, contre les Bruins de Boston, qui bataillent pour éviter l'élimination qui semble à peu près assurée pour eux...

Le total des lancers sur les buts indique comment la partie s'est déroulée... Durnan a réussi 23 arrêts et Durnan 21 au cours de la soirée... Durnan a maintenant une avance de cinq buts sur Chuck Rayner, qui a été déjoué trois fois à Chicago hier...

DETROIT — Buts: Lumley; défenses: Stewart et Kelly; centre: McFadden; ailes: Pavelich et Peters; subs: Martin, Reize, Lindsay, Geo. Howe, McNab, Abel, Babando, Carveth, Couture, Black et Fogolin.

CANADIENS — Buts: Durnan; défenses: Harvey et Harmon; centre: Lach; ailes: Richard et Riopelle; subs: Bouchard, Curry, Pilon, Mackay, Reay, Gravelle, Reardon, Mosdell, Léger et Dussault.

Arbitre: Bill Chadwick; juges des



HIER

Ligue Nationale:
Canadiens 1, Détroit 1.
Rangers 7, Chicago 3.

Ligue Américaine:
Providence 3, New Haven 2.

Ligue Senior:
Chicoutimi 3, Royal 1.

Ligue Junior:
Québec 7, Leafs 1.
National 2, Royal 0.

Ligue Provinciale:
Joliette 5, Abord-à-Plouffe 4.

AUJOURD'HUI

Ligue Intercollégiale:
McGill à Varsity.

Ligue Montréal:
(Semi-finales)
C.N.R. vs Canadair.
(Canadair mène dans cette série de 3 dans 5, 2 à 1).
Hydro Québec vs Cancar.
(Hydro-Québec mène dans cette série 3 dans 5, 2 à 0).

CLASSEMENTS

Ligue Nationale:
P. G. P. N. P. C. P.
Détroit 55 29 16 10 176 130 68
Toronto ... 57 26 21 10 144 139 62
Canadiens .. 55 21 20 14 128 122 56
New York ... 55 25 21 11 127 128 57
Boston 56 17 26 13 150 179 47
Chicago 56 17 29 10 161 189 44

Ligue Américaine:
(Div. Est):
P. G. P. N. P. C. P.
Buffalo 58 29 21 8 190 150 66
Providence .. 57 27 27 3 210 210 57
Springfield .. 62 24 32 6 205 233 54
New Haven .. 63 22 32 7 170 208 51
Hershey 58 18 31 9 187 255 45

(Div. Ouest):
Cleveland .. 59 38 12 9 302 182 85
Indianapolis .. 58 28 20 10 205 186 66
Pittsburgh .. 60 26 21 12 182 154 64
St-Louis 58 26 24 8 201 204 60
Cincinnati .. 61 14 33 14 156 228 52

Ligue Senior:
Sherbrooke .. 54 36 17 1 221 150 73
Québec 56 33 20 3 192 160 69
Ottawa 56 28 25 3 232 227 59
Royal 55 23 24 7 186 172 55
Valleyfield .. 55 23 24 8 198 184 54
Chicoutimi .. 57 22 32 3 164 220 47
Shawinigan .. 57 15 39 3 175 255 33

Les compteurs

	P.	A.	Pt.
Lindsay, Détroit	19	39	58
Abel, Détroit	28	28	56
Howe, Détroit	27	25	53
Richard, Montréal	31	19	50
Ronty, Boston	20	27	47
Prystai, Chicago	27	19	46
D. Bentley, Chicago ...	14	32	46

Paul Larivée sera fêté dimanche soir

Paul Larivée, étoile des Reds de Trois-Rivières de la ligue junior, sera fêté dimanche soir prochain au Forum, lors de la troisième joute de la série A des éliminatoires de cinq de neuf. Les parents et amis de Larivée organiseront la fête. Un sac de voyage lui sera présenté pour la circonstance.

Lignes: Bill Morrison et Sam Babcock.

SOMMAIRE

Première période
1—Détroit: McFadden (Pavelich et Peters) 7:28
Pun: Bouchard (2), Stewart, Couture (mail), Harvey et Richard.

Deuxième période
2—Canadiens: Richard (Dussault et Léger) 4:36
Pun: Reardon, Stewart, Richard, Black et Gravelle.

Troisième période
Aucun point.
Aucune punition.



MAURICE RICHARD a sauvé les Canadiens de la défaite hier soir, lorsqu'il a compté son 31e but de la saison pour permettre aux siens d'annuler 1-1 avec les Red Wings de Détroit, devant 14,000 personnes au Forum. Richard a maintenant 238 buts à son crédit depuis le début de sa carrière. (La "Patrie" par Jacques Doyon)

Rangers battent Chicago 7-3; Bentley compte son 200e but

CHICAGO, 24 — (PA) — Les Rangers de New-York ont rejoint les Canadiens de Montréal en troisième position de la ligue Nationale en battant les Black Hawks de Chicago 7 à 3, ici hier soir, devant une foule de 11,418 spectateurs.

Les Rangers, qui ont maintenant joué sept parties consécutives sans défaite, ont pratiquement éliminé les Black Hawks, qui sont à 13 points de la quatrième position, avec seulement 14 parties à jouer avant la fin de la saison régulière.

La seule consolation pour les Black Hawks hier soir a été le but compté par Doug Bentley au début de la troisième période. C'est le 200e but de Bentley depuis le début de sa carrière dans la ligue Nationale. Il avait tenté sans succès d'atteindre cet objectif dans ses six joutes précédentes.

Les Rangers ont pris une avance 2-0 dans la première période, et ils menaient par 5-0 lorsque les Hawks ont compté leur premier point dans la seconde.

Alex Kaleta et Pentti Lund ont conduit l'attaque des vainqueurs avec deux buts chacun, tandis que Edgar Laprade, Jackie McLeod et Dunc Fisher ont compté les autres.

A part Bentley, Bep Guidolin et Metro Prystai ont compté pour les Black Hawks.

Chuck Rayner a perdu un peu de terrain dans sa lutte avec Bill Durnan des Canadiens pour le trophée Vézina. Rayner a maintenant alloué 128 buts, cinq de plus que Durnan, qui a joué une partie de plus. Harry Lumley de Détroit est troisième, avec un total de 131 buts comptés contre lui.

Le début de la partie a été retardé de plus d'une heure. Le train des Rangers était en retard de neuf heures en arrivant à Buffalo hier midi, et le club a terminé le voyage en avion.

CHICAGO — Buts: Brimsek; défenses: Goldham et Dieken; centre: Bentley; ailes: Moslenko, Stewart, substituts: Gadsby, Natras, McCaig, R. Conacher, J. Conacher, Bodnar, Olmstead, Hamill, Guidolin, Prystai et Stasjuk.

NEW-YORK — Buts: Rayner; dé-



DOUG BENTLEY

fenso: Shero et Stanley; centre: O'Connor; ailes: McLeod et Kaleta; substituts: Edella, Egan, Raleigh, Lund, Laprade, Mickowski, Fisher, Lancien, Kyle, Leswick et Slowinski.

Arbitre: Hugh McLean; juges des lignes: George Hayes et Bernie Lemaitre.

Première période
1—New-York: Kaleta (Shero, McLeod) 1:51
2—New-York: Laprade (Egan, Slowinski) 18:48
Punitions: Bentley, Lund, Stanley et Prystai.

Deuxième période
3—New-York: McLeod (O'Connor) 2:55
4—New-York: Lund (Raleigh, Slowinski) .. 7:01
5—New-York: Fisher (Mickowski, Slowinski) 8:43
6—Chicago: Guidolin (Olmstead, Gadsby) ... 13:19
7—New-York: Kaleta (McLeod, Lancien) 17:06
Punitions: Leswick et McCaig.

Troisième période
8—Chicago: Bentley 1:51
9—Chicago: Prystai (Guidolin, Gadsby) 6:12
10—New-York: Lund (Raleigh) 12:44

VENTE ÉCLIPSE PARAPLUIES CHEZ DUPUIS

UN ACCESSOIRE IMPORTANT...
PRATIQUE... PROFITEZ DE L'OCCASION
POUR EN ACHETER PLUS D'UN AVANT LE
PRINTEMPS

Nouveaux *Parapluies*
ÉCHANTILLONS
chez
DUPUIS

Ils se vendent ordinairement
4.95 à 9.95

SPÉCIAL ÉCLIPSE

samedi chacun...

3⁸⁹

Faites votre choix

parmi cette collection de parapluies échantillons... la nouveauté des manches vous plaira... les genres sont variés... les manches longs, courbés ou droits sur parapluies à 10 baleines et les manches plus courts sur les modèles à 16 baleines... choix de plastique ou de lucite... baleines argentées.

Couvertures

unies, quadrillées ou à bordures fantaisie... noir, marine, brun, vert, vin, gris, etc.

DUPUIS — rez-de-chaussée (centre)

Dupuis Frères
LIMITÉE
RAYMOND DUPUIS, président A. J. DUGAL, vice-président

OUVERTS CE SOIR JUSQU'À 9 h.

